N° 319-320 – 12 F
JUILLET-AOÛT 1990

le peuple breton

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

MEIC STEVENS

LA RÉUNION

POBL VREIZH

LE GROUPE GAD

FÊTES ET FESTIVALS DE L'ÉTÉ



LES CHANCES DU DÉSARMEMENT

DIX HEURES AU COLLOQUE INTERNATIONAL DE NANTES

Ceux des Bretons qui ne lisent que la « grande presse régionale » savent qu'il se tient à Nantes, le 16 juin, un colloque intitulé « Bretons en Europe demain ».

Ils connaissent le nom de quelques-uns des participants. Mais ils ne savent pas où se déroulent effectivement les travaux. Ils ne savent pas à quelle heure ceux-ci commencent, et ils ne savent pas qu'ils y sont invités ! Merci la censure.

Ce sont plus de 200 personnes qui ont participé le 16/6 au colloque trilingue « Bretons en Europe, demain » organisé par l'UDB !

On aurait sans doute atteint le double si la presse « régionale » avait normalement annoncé l'événement. Et paradoxalement, c'est le correspondant du journal *Le Monde* qui aura couvert le plus longuement la journée. FR3 en a toutefois fait une bonne relation dans son journal du soir. Trois autres titres étaient présents, dont une radio vendéenne. Tous ont spontanément souligné la grande qualité des interventions et de l'organisation.

Nous reviendrons dans le PB de septembre sur cet événement nantais et breton.

KDSK
Profet gant
Angèle RUSSON



◀ A l'accueil, les élus nantais de l'UDB.



▶ Nelly Maes évoque, pour la Flandre, l'influence de la culture sur le renouveau économique



P.Y. Le Rhun traite des enjeux de la réunification de la Bretagne. A ses côtés, Loeiz Le Bec.



Francis Favereau évoque, en breton, les chances culturelles de la Bretagne.



Max Simeoni évoque la solidarité des peuples minorisés de l'espace français.



Réception par la municipalité de Nantes, en mairie, des intervenants au colloque.

M. Phlipponneau évoqua les possibilités de développement de l'arc atlantique de l'Europe, et les obstacles. ▼





Yves Lainé traite des stratégies de développement maritime du commerce intra-européen.



Dominique Raison présente les recherches d'Hervé Le Braz sur la spécificité de la Bretagne.

SOUSCRIPTION

Au 31 mai, l'aide apportée au journal par nos lecteurs et abonnés, en plus de leur abonnement, se montait à 14.000 F. Il nous faut 8.000 F de plus d'ici décembre, pour garantir notre indépendance et notre progression. Nous publierons dans le numéro prochain la liste des soucriptions de juin à août. Si vous ne souhaitez pas être mentionné, il suffit de le dire. L'essentiel est que votre aide arrive. Faites connaître le journal, écrivez-nous pour créer de nouveaux points de vente. Le PB/PV est votre journal. (Bon de commande p.8).

NOUVEAU :

« La Bretagne et les problèmes écologiques »

Un cahier spécial consacré aux problèmes écologiques en général et à la manière de les résoudre au niveau breton. En 40 pages grand format, Loeiz Le Beg explique les principaux types d'atteinte à l'environnement et fait l'inventaire des solutions possibles. De nombreux documents illustrent le cahier.

Après le cahier n° 1 sur **l'agriculture bretonne** (épuisé), le n° 2 sur **la place de la Bretagne dans le marché unique européen,** le n° 3 sur la **Révolution et les Bretons,** le cahier du peuple breton n° 4 sur **la Bretagne et les problèmes écologiques** sera, à coup sûr, un événement par l'étendue de la documentation, l'ouverture à des solutions trouvées aux quatre coins du monde, l'apport important du point de vue des connaissances et de la réflexion. Un outil indispensable ! Parution début juillet. **La Bretagne et les problèmes écologiques,** à commander aux **PPB, BP 301, 22304 Lannion Cedex. 25 F franco.**

Après les Côtes-d'Armor...
le Finistère va-t-il devenir

Penn ar bed... and break fast ?

Ils ont perdu le Nord, mais gagné l'Armor beaucoup plus poétique, en passant des Côtes-du-Nord aux Côtes-d'Armor. Bravo à nos compatriotes briochins, trégorrois et tutti quanti... Comme ils disent au « Mondiale ».

C'est finalement le département le plus bretonnant, le Finistère, qui conserve un nom français !

Le service des grosses têtes du Peuple Breton a été chargé de phosphorer immédiatement une proposition constructive. Tenant compte de l'influence des « toutous » (les champions du tout tourisme ») le Peuple Breton avance un nom à la fois breton et internationaliste, suivant la tradition UDB : le Finistère (Penn ar Bed, en breton), s'appellerait département du « Penn ar Bed and Break-fast » !

En guise de sommaire

FÊTES : les principales fêtes et les festivals de l'été (p. 24-27), **LECTURES :** (p. 14, 30, 31). **DISQUES :** (p. 32). **ÉCONOMIE : le groupe Gad, de l'agro-alimentaire à l'hôtellerie** (p. 7). **INTERVIEWS : découvrez le centre culturel « An Oaled »** (p. 9) **et la chanteur gallois très breton, Meic Stevens. LIBERTÉS : les chances du désarmement** (p. 11-12) **et un projet de déclaration universelle** (p. 13). **INTERNATIONAL : l'Europe, le Gabon, l'île de la Réunion** (p. 20-22). **POBL-IVREIZ : 4 pages en breton sur des sujets très variés** (p. 16-19). **ENVIRONNEMENT : vers un programme européen pour les côtes atlantiques ?** (p. 10). **Enfin, la Bretagne a besoin d'être défendue aussi sur le plan POLITIQUE. Un numéro très riche de 36 pages.**

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
– tarif minimum : 120 F.
– de soutien
à partir de 140 F (1)
– étranger : 150 F (1)
– étranger par avion : 180 F (1)
à partir de N° _____ inclus.

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Ar bed Keltiek

TOUS LES LIVRES SUR LA **BRETAGNE**,
L'IRLANDE, L'ECOSSE, ETC... DISQUES CELTIQUES

● **LIVRES:**
- The King of YS (P.K. Anderson) 4 vol. 240F
- La civilisation Celtique (Le Roux-Guyon Varc'h) 100F
- Mythes et Dieux de la Gaule (J.J Hatt) 580F
- Kelc'h Diwar Gelc'h (K. Brisson) 70F
- 1789 hag ar Brezhoneg (A. Merser) 200F
- Vierges et Saints en faience de Quimper (L. Cahn) 370F

● **DISQUES - CASSETTES - CDS:**
- Patrick Street "Irish Times" 85F, 165F CD
- Davy Spillane "N°3" 85F, 165F CD
- Gwalarn "A Hed Amzer" 85F, 135F CD
- Barzaz Breizh "C'Hoazh Adarre" 85F, 135F CD
- Clannad "Angel and Soldier Boy" 85F, 165F CD

● **INSTRUMENTS:**
- Harpes en kits "Gremlin": 25 c. métal - 2300F et 30 c. Nylon 2500F
- Flutes Irlandaises - (Shaw -whistles) - Ré, Mi, Mib - 69F - (Bass Shaw-Wh.) Fa, Sol, Sib: nous consulter - Concert low Whistles (Re) - 450F (Howard)

● **DIVERS:**
- Calendrier 1991 des faiences de Quimper: 100F
- CELTICA - Cartes-poster des 6 nations celtes - 100F (établie en langues Celtes et illustrée par Jakez Derouet)
- Celtic Tree Oracle - 199F (jeu divinatoire basé sur l'ogham, établi par Colin Murray et déssiné par Vanessa Card)

"AR BED KELTIEK"

- 2 rue Gradlon - 29000 **QUIMPER** - tél: 98 95 42 82
- Boulevard Clémenceau - 29200 **BREST** - tél: 98 44 05 38
- 50 rue du Port - 56100 **LORIENT** - tél: 97 21 71 16

EDITO

La politique, pour quoi faire ?

1. Une vie politique en crise

L'image que donne actuellement la vie et le monde politiques hexagonaux depuis quelques années est désespérément mauvaise : combines, luttes d'influence, querelles de personnes, absence de projets collectifs, futilité ou cynisme. D'où une tendance de l'opinion au rejet de la politique, au repli individuel et, parfois, à l'antiparlementarisme et il se trouve une force politique, menée par un démagogue aux idées dangereuses, pour utiliser au maximum cette situation malsaine. Il est vrai que la politique réduite à une bataille de clans pour le pouvoir, à une bataille au sein de chaque clan et sans projet à moyen et long terme, n'a pas de quoi enthousiasmer.

Les médias, à l'affut de la petite phrase et de l'anecdotique, contribuent (involontairement ?) à vider la politique de son sens profond. Waechter, une fois à « l'heure de vérité », Le Pen, sept fois, pour des forces politiques comparables en influence, voilà une distorsion qui n'est pas neutre. Sans parler de l'ostracisme quasi-complet dont souffrent les forces fédéralistes, autonomistes ou régionalistes, alternatives de gauche. Ce rejet, qui s'explique, réduit les effectifs militants, y compris pour les partis au pouvoir, limite les engagements sincères, augmente la part des engagements intéressés ou carriéristes, établit un fossé accru entre ceux qui « font de la politique » et la grande masse qui n'en fait pas, sinon en paroles, ou à des élections auxquelles elle participe de moins en moins.

2. Moins de démocratie, plus d'inégalités

Pourtant, **le** politique, c'est le domaine qui concerne les choix collectifs, du village au pays, du pays aux niveaux de l'Etat et de l'Europe, et même au niveau planétaire. La protection de l'environnement, le volume des déchets rejetés et leur traitement, le mode de développement économique, les mesures d'équilibre social et régional, tout cela fait partie du domaine politique, puisqu'il y a des choix collectifs à faire et que l'on ne peut se limiter à des solutions individuelles. On ne peut résoudre aucun des problèmes de la Bretagne et du monde d'aujourd'hui sans passer par l'action politique, la seule qui tente de faire une synthèse entre des besoins et des aspirations diverses. C'est dire s'il est capital que des formations politiques existent, nombreuses, exigeantes par leur base vis-à-vis des responsables élus, enracinés dans toutes les couches sociales du pays pour pouvoir en unifier les revendications.

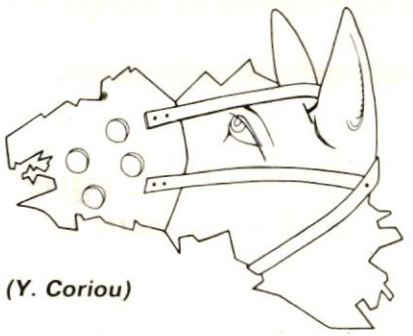
L'abandon du politique par de nombreux citoyens, et même par les grands partis hexagonaux, a transféré les grands choix sur les ministères, sur la haute administration, sur les groupes de pression, en particulier économiques et financiers. Le TGV, c'est un choix du ministère des Transports ; Eurotunnel, c'est un choix d'un groupe privé. Le « tout nucléaire », c'est un choix d'EDF et des présidents, sans débat parlementaire. Il arrive même qu'un ministre fasse un choix – par exemple l'installation en Bretagne du service d'agrément du matériel des PTT – et que des « chargés de mission » parisiens tentent de saboter ce choix. L'abaissement du politique entraîne un rôle accru des « bureau », la bureaucratie et le pouvoir occulte de certains. Les grands travaux du Président, la concentration des investissements culturels dans la région parisienne, sans vote ni débat, rendent impossible le rééquilibrage régional, pour ce qui nous concerne, un développement normal de la Bretagne. Avec le poids de leurs directions parisiennes, les partis hexagonaux se taisent. Les grands problèmes du moment, le chômage, le développement inégal, l'accroissement des inégalités ne se traitent pas au Parlement. Donc il n'y a pas d'autres mesures prises que celles que les ministères consentent à adopter.

3. Pas d'avenir sans « Politique »

Il n'y a pas de démocratie sans partis politiques, qui doivent s'efforcer de traduire dans des mesures concrètes à proposer, à faire adopter puis appliquer, les volontés de changements et d'améliorations diffuses dans la population. **Si l'on veut que les Bretons soient entendus dans leur volonté de développer leur pays, ses communications, son économie, sa vie culturelle, il faut qu'ils disposent d'une force politique totalement vouée à cette action et capable de peser électoralement sur les décisions.**

L'UDB, avec ses 26 ans d'expérience, ses nombreux élus locaux capables d'élaborer et de défendre des dossiers, ses militants désintéressés (on n'entre pas à l'UDB pour faire carrière ou fortune !), tous bénévoles, son fonctionnement particulièrement transparent et collectif (pas de « grosse tête » qui engage le parti sur ses déclarations sans le consulter), constitue un point de départ non négligeable.

Ses programmes de 1978, 1982 (programme social), 1983 (programme municipal), 1986 (programme général), 1990, régulièrement réactualisés après consultation des sections et des personnes extérieures (tout Breton peut participer à cette revision jusqu'à l'automne), écrire à l'UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex), sont établis en



(Y. Coriou)

Sans action politique, la Bretagne est muselée.

relation avec 21 autres partis représentant autant d'autres peuples sans Etat de la CEE, avec lesquels nous pouvons avoir une plateforme commune, soutenue devant les instances européennes par tous les députés de l'alliance libre européenne, dont Max Simeoni. Il reste à être mieux connu, mieux compris, c'est-à-dire plus présent. **C'est pour cela que nous vous demandons de rejoindre l'UDB pour une politique volontariste de développement économique, social et culturel.**

Si au bout d'un an, vous trouvez que l'UDB ne répond pas à votre attente, vous êtes parfaitement libres d'aller voir ailleurs (1). Vous êtes tout aussi libre de nous aider à convaincre d'autres Bretons de nous rejoindre. Chaque fois que l'UDB se renforce, les partis au pouvoir sont obligés de tenir compte de ses propositions et de ses exigences. Et toute critique, toute suggestion peut contribuer à améliorer notre outil commun. Nous croyons pouvoir dire, comme l'a montré le colloque international de Nantes, ou plusieurs intervenants ont souligné l'extrême ouverture, l'extrême liberté d'expression qui y régnait, que l'UDB des années 90 redonne un contenu positif et enthousiasmant au mot « politique » qui en a bien besoin (2).

UDB

U.D.B.

(1) De même que vous êtes seuls juges de votre apport financier (minimum : 150 F par an) et des formes que peut prendre votre engagement.

(2) Pour recevoir un dépliant présentant l'UDB, écrivez au journal qui vous l'enverra.

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex, avec un chèque de 150 F.

Le Cheval d'Orgueil et les toutous

Chacun apprécie à sa manière la politique quand il y en a une – du Parti socialiste. Dans la nébuleuse PS, chacun déguste comme il l'entend les choix et les comportements de tel ou tel adhérent. Louis Le Pensec, bien que ministre des colonies (on a vu pire) et porte-parole de la maison Rocard* (Even-B avant d'être Evin-C ?...), ne paraît pas être le plus tarte de la bande. Il a même des côtés sympa. Son origine prolo, une certaine simplicité qu'il a su conserver, son refus d'un sous-ministère de la Mer en 83 (alors que certains auraient rampé dans la fange pour l'avoir), entre autres, le distinguent assez nettement dans le paysage des petits golden boys suffisants qui fleurissent au PS.

C'est pourquoi, nous autres, indigènes pépères, on a été surpris par l'inauguration d'un golf à Quéven (près de Lorient), sous la présidence de Louis Le Pensec ! Le Cheval d'Orgueil du socialisme de la Cornouaille éternelle... aller brouter le gazon entre les petits trous de balle ? Avec les toutous du tout tourisme ? C'est tout triste ! Même pour chanter la célèbre mélodie bretonne « tout tourisme, la la va mabig » !

Laou Nédéleg



Le drapeau féroïen face à l'Ile de Nolsoy.

Autonomie sportive

La fédération d'Euskadi (Pays basque) de football a conclu un accord avec la fédération espagnole aux termes desquels la sélection nationale basque pourra chaque année organiser une rencontre à domicile et une autre à l'étranger contre d'autres sélections nationales.

A l'occasion des prochains Jeux Olympiques de Barcelone, en 1992, les sportifs basques et catalans seront autorisés à porter un brassard aux couleurs de leur pays.

L'autonomie interne, ça marche

Un exemple d'autonomie interne en Europe : les îles Féroé. Entre l'Islande et la Norvège. 18 îles, 1.399 km², 44.000 habitants. Depuis 1948, les Féroé ont cessé d'être un département danois. Aujourd'hui 70 % des dépenses publiques sont à la charge des îles Féroé, tandis que l'État danois à la charge des 30 % restant.

Lors de l'adhésion du Danemark à la CEE en 1973, les Féroé ont eu le droit de négocier directement avec Bruxelles pour défendre leurs intérêts particuliers

Aux dernières nouvelles on vit très heureux aux îles Féroé malgré le climat rigoureux ! (Les salaires sont un peu plus élevés que dans le reste de la Scandinavie dont on sait qu'elle est la région du monde la plus développée socialement).

Paris nous pompait... (déjà !)

Le 28 mai 1951, la Chambre d'Agriculture de Loire-Inférieure, sur proposition de son président, émet le vœu suivant.

« La Chambre d'Agriculture de la Loire-Atlantique informée de la reprise des projets tendant à la captation des eaux de la Loire au profit de la ville de Paris, soucieux de préserver les intérêts légitimes des riverains pour les usagers tant domestiques qu'agricoles, mesurant parfaitement la possibilité pour Paris de trouver dans le Bassin parisien même les ressources en eaux suffisantes.

Considèrent les inconvénients que ferait courir une telle captation à la suite de l'abaissement actuel du plan d'eau existant en Basse-Loire, s'associe à toutes les protestations émises par tous les organismes intéressés du Val-de-Loire.

Émet le vœu : que ce projet soit abandonné ».

Le centralisme chez les cadres de l'industrie

SOCIETE NATIONALE DES INGENIEURS PROFESSIONNELS DE FRANCE

ASSOCIEE AU CONSEIL NATIONAL DES INGENIEURS FRANCAIS (C.N.I.F.)

GROUPE PARIS - ILE DE FRANCE

No Siret : 775 657 455 00033 - Code Ape : 9723 - C.C.P. : Paris 23 203-53 D
Formation : n° d'agrément 1175 14293 75

Paris, le 16 Mai 1990

Cher(e) collègue,

Le conseil d'administration du 28 avril a été informé du transfert du siège social au Havre, à dater du 28 février 1990 (parution au Journal Officiel) et ce, en contradictionj avec les décisions antérieures et en non-respect de nos statuts (titre III, article 30) ; ces derniers n'autorisant un tel transfert qu'après convocation d'une assemblée générale extraordinaire.

Cette A.G.E. sur l'insistance des administrateurs de votre groupe a été convoquée le 6 mai 1990, vous en avez reçu l'ordre du jour.

Chacun d'entre nous, ingénieur professionnel, ne peut et ne doit accepter que le siège national de la société qui dispense notre qualification puis notre dossier d'apostille ne soit ailleurs qu'à Paris ou sa périphérie. Notre siège social si modeste soit-il se doit d'être au contact des instances ministérielles, des décideurs socio-professionnels et politiques, de la presse technique, du CNIF et des ONG. Il en va du renom de notre qualification, du prestige de notre société au moment où celle-ci doit se développer et acquérir une audience européenne.

Un holding breton : La famille Gad

De l'agro-alimentaire au tourisme

Il y a près de 2 ans, nous avions évoqué René Gad qui, en désaccord avec sa famille, avec la collaboration de « Interporc » et du holding « Delta », reprenait l'abattoir de Saint-Renan. Aujourd'hui, cette aventure a pris fin. Le 18 juillet 1989, le Tribunal de Commerce de Brest ouvrait une procédure de redressement judiciaire contre cet abattoir (Le Progrès, 5/8/89). Dans le PB de mai dernier, Guillaume Roué nous a énoncé les causes, selon lui, de cet échec. Si René Gad, actuellement en sécession avec sa famille, a fondé son propre groupe, la majorité du capital est resté entre les mains de ses frères et sœurs. Nous serons donc amenés à décortiquer le « Groupe Gad » (frères et sœurs) et le groupe « René Gad ».

I. Le groupe Gad

A l'origine, Gad est un abattoir de porcs de Lampaul-Guimiliau, près de Landivisiau. Au fur et à mesure de son extension, il a essaimé dans la chaîne aval de l'agro-alimentaire puis dans l'hôtellerie et enfin dans l'activité « échappement ». Nous ne savons pour le moment ce que recouvre ce terme.

A) Agro-alimentaire

A l'origine se trouve la société **Louis Gad** au capital social de 26,4 millions de francs. Cette société en poursuivant son expansion va créer diverses sociétés tout au long de la chaîne alimentaire qui sont par ordre de capital social décroissant :

1) COFIGAD (9 MF) ;

2) Société Bretonne de Salaison (2 MF) ;

3) Société Commerciale Alimentaire Bretonne (0,5 MF) ;

4) COFRIGO (250.000 F).

Toutes ces sociétés ont le même siège social : Coat Pin à Lampaul-Guimiliau. Mais la famille Gad contrôle aussi « la société gastronomique alsacienne SOGALS » au capital de 4,7 MF et qui a son siège social à Strasbourg.

Toutes ces sociétés énumérées, plus « la Société hôtelière de l'Ouest » qui appartient au même groupe ont décidé de s'associer et de fonder, pour une durée de 60 ans, la société « COFIGAD Services ». Le capital social de cette dernière société est de 50.000 F. La « Société hôtelière de l'Ouest » et « COFIGAD » sont dirigées par Françoise Gad.

B) L'hôtellerie

La Société hôtelière de l'Ouest, au capital social de 4 MF n'est pas la seule société hôtelière du groupe Gad. On trouve par ordre de capital social décroissant :

1) Société hôtelière du Morbihan, capital social 536.100 F ;

2) Société d'hôtellerie nouvelle (500.000 F) ;

3) Société hôtelière de Cornouaille (378.500 F) ;

4) Sogest'Hot (250.000 F) ;

5) Hôtel Mercure Nice Opéra (250.200 F) ;

6) Société malouine d'hôtellerie (20.000 F).

Au mois de septembre dernier, la « Société Hôtelière de l'Ouest » (voir plus haut) et Françoise Gad ont fondé la société **Le Sillon** au capital social de 40.000 F. Cette société a pour objet l'exploitation de toutes activités relatives à l'hôtellerie.

Mais l'activité hôtelière, la gestion d'hôtels est une activité proche de l'immobilier. Aussi, le 27/3/90 a été créée à Coat Pin la **« Société civile immobilière du Sillon »** au capital de 10.000 F. M. Jacques Gad a été nommé gérant pour une durée illimitée.

Ainsi donc, nous voyons comment à partir de l'abattoir et de la salaison Gad s'est créé le groupe Gad, par une cascade de sociétés, dont les participations se croisent, on est arrivé à une petite société civile immobilière. L'hôtellerie bien évidemment constitue une chasse gardée de l'agro-alimentaire.

C) « Échappement »

Nous ne savons pas ce que recouvre le terme échappement. Mais, ce secteur apparemment n'existe plus. En décembre 1989 il a été vendu à Alain Cartoux demeurant à Paris (18e). Ce secteur comprenait les sociétés suivantes :

1) Armor échappement, capital social 20.000 F ;

2) Rennes échappement (250.000 F) ;

3) Brest échappement (250.000 F).

Cette vente ainsi que la liquidation de la société **« Rhône-Provence »** par Laurent Gad à la même époque a permis de restructurer le capital social du groupe précédemment décrit.

II. Le groupe René Gad

Mais René Gad, par ailleurs conseiller régional RPR, s'est désolidarisé de ses frères et sœurs et a voulu constituer son propre groupe. Le groupe ESSOR. Lors de la création de ce groupe, on retrouvait souvent les noms de René Gad, Jean-Yves Guéguen et Yves Corre. Depuis, certains ont pris leurs distances...

Essor société, au capital social de 1 MF de francs, a son siège social à Lestrevignon à Landivisiau.

Ce groupe se voulait, se veut un peu la réplique (en plus petit) de l'autre précédemment décrit. En effet, on y trouve l'agro-alimentaire et l'hôtellerie.

A) Agro-alimentaire

En juillet 1988, René Gad, en collaboration avec Interporc Bretagne, avait racheté **« Les abattoirs de Saint-Renan »**. En septembre 1989, l'abattoir était liquidé. Une pièce maîtresse tombait. Mais, il reste la **« SOPAL »** au capital social de 1.500.000 F. Cette société a pour but la transformation du poisson, notamment le saumon. (La SALMOR n'est pas loin...). Puis, se rattachant directement à cette activité, nous trouvons la société **« Ouest-Froid »** au capital social de 500.000 F.

B) Hôtellerie

Dans ce groupe nous trouvons les sociétés suivantes :

1. SERITEL au capital social de 500.000 F ;

2. Hôtellerie de la Chauvinière (150.000 F) ;

3. Hôtellerie de la Frebardière (150.000 F).

Toutes ces sociétés ont leur siège social à Lestrevignon. Pour constituer ce groupe, il semble que René Gad ait reçu l'appui de M. Corre, des **« Salaisons du Vern »** à Landivisiau. Ces salaisons sont dans l'orbite du groupe **Even** (pour ce groupe voir « PB » avril 1989). On voit de suite la complémentarité entre l'abattoir de Saint-Renan et ces salaisons. S'il n'y avait pas eu l'échec de cet abattoir, on aurait eu le groupe **René Gad-Corre,** réplique symétrique du groupe Gad. M. Yves Corre est gérant aussi de la société civile immobilière des Monts d'Arrée, capital social 10.000 F, siège social Salaisons du Vern, Landivisiau.

En définitive, René Gad a échoué dans son rêve de constituer un autre groupe rival à son groupe d'origine. Le groupe qu'il a tenté de construire était moins bien structuré que le précédent et surtout beaucoup moins fort. Dans →

PARIS NOUS POMPE :

Football : où va l'argent des clubs bretons ?

Tout le monde est d'accord, notre sport « national » de haut niveau est vraiment malade ; trop de pratiques plus que douteuses sont nécessaires pour avoir de bons résultats. Dans un tel contexte le meilleur atout est l'argent : ceci permet de fausser le championnat de première et deuxième division. Ainsi par la simple surenchère des salaires ça devient facile de se choisir les meilleurs joueurs donc d'avoir la bonne équipe. Ça ne marche pas toujours, mais comme derrière il y a les deniers publics, le risque est minime pour les ténors qui pratiquent cette méthode anti-sportive. Les joueurs qui perçoivent des salaires demesurés doivent en contrepartie obtenir des résultats ; il devient très compréhensif que violences, triche et magouille deviennent très courants sur les terrains. Le football génère à ce niveau des sommes d'argent considérables, nous avons à la tête de nos meilleures équipes des dirigeants forts en gueule, très liés à l'argent et peu scrupuleux des considérations sportives. De toute façon le succès est tellement bénéfique pour la ville et la région que cette méthode entraîne obligatoirement l'appui des hommes politiques locaux. Très difficile pour le foot breton, avec les seules armes relevant du sport, de participer à chances égales dans les compétitions. D'ailleurs, ici comme ailleurs, on a ce qu'on mérite, la France au point de vue classement international occupe une position plutôt piteuse.

En Bretagne le football amateur est très vivace ; et le football professionnel plutôt faible, tandis que Paris, Marseille et Bordeaux sont dominateurs au point de vue professionnel, mais très faibles au point de vue amateur...

Bien sûr qu'il y a un truc (il y en a même plusieurs) mais il ne faut pas perdre de vue qu'une certaine catégorie offre beaucoup d'avantages, l'autre catégorie sert à alimenter l'intendance (taxes, amendes). En Bretagne nous avons un potentiel énorme au point de vue football amateur, nombreux licenciés, peu de violences, public correct qui supporte les nombreuses compétitions de fin de semaine ; contrairement à ce qui se passe dans beaucoup de régions, cela rapporte beaucoup d'argent à nos instances dirigeantes (Ligue, Fédération). Malgré ça permettez-moi de constater que la situation actuelle est choquante pour la Bretagne :

– Pas de stades valables en Bretagne pouvant accueillir les compétitions internationales. (J'invite les lecteurs à avoir une attention par filière sur les stades de la future coupe du monde. Sans commentaire).

– Plus d'équipes bretonnes dans les compétitions internationales (coupes d'Europes).

– Nombre insignifiant de bretons dans les équipes « nationales ».

– En ce qui concerne les matchs des équipes bretonnes télévisés, très très rares. De plus quand elles ont l'« honneur » d'être télévisées, ça ne sera jamais au meilleur moment (début du championnat exclu).

– En ce qui concerne la télévision, il est question d'interdire les matchs régionaux, l'OM peut être une équipe assez bonne, les performances de nos équipes régionales nous intéressent davantage.

Ça suffit, nous acceptons la loi du sport, mais pas qu'on nous prenne pour des imbéciles. Nous ne devons plus faire confiance aux dirigeants du football au niveau Ligue et Fédération, nos élus doivent exiger un bilan complet dans lequel apparaît clairement les recettes des clubs et de la région. Bien entendu des comparaisons s'imposent, notre retard est si important que le résultat sera édifiant ; au cas où cet examen serait insuffisant ; que les responsables regardent par exemple vers les Pays-Bas, la Belgique : la marge en notre défaveur est encore plus importante.

→ l'échec de l'abattoir de Saint-Renan, en plus des difficultés financières, des désaccords seraient apparus entre René Gad et Pierre Rannou, gros éleveur de porcs à Pleyben et président d'Interporc. M. Pierre Rannou est connu des porchers pour son humeur difficile. L'échec de l'abattoir de Saint-Renan a entraîné l'implosion de la structure « Interporc ». Cette implosion a donné naissance à deux nouveaux groupements de producteurs de porcs : 1) PORFIMAD dirigé par Pierre Rannou et 2) PRESTOR conduit par Guillaume Roué. Quant à l'abattoir de la famille Gad, il est principalement approvisionné par le groupement SEVEL.

Maintenant, René Gad se recentre sur son activité de transformation du poisson et les salaisons du Vern évoluent dans la mouvance du groupe Éven. Des rebondissements sont certainement à attendre.

Hervé Person



(Photo Le Trégor)

Nota : Dans un bilan il y a les recettes mais aussi la nature des dépenses. Il faut nous comprendre : nous n'avons pas du tout confiance, partout ça sent l'arnaque.

J.T.

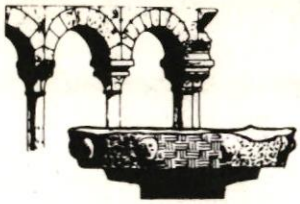
La Coupe du Monde est bretonne et le restera

Les amateurs de ballon rond ont certainement un souvenir ému de l'enthousiasme délirant de notre journal après le but victorieux du Breton typique de Nantes, Burruchaga (Le Bruchec pour les indigènes). Sauf erreur de notre pool de la gambetta mobile, c'était le but décisif de la dernière Coupe du Monde !

Continuité dans la grandeur, le premier but du Mondiale 90 a été marqué par un joueur breton... depuis une semaine, que la Bretagne quasiment éternelle, et son Edmond, Maire du Congrès de Rennes, ont prêté au Cameroun profond Oman Biwick ! (Guy-Omar Bivic, comme on l'écrit dans le Trégor, parce qu'il a un nom à déstabiliser l'orthographe bretonne !).

Les esprits légers s'en foot. Mais nous qui savons regarder la réalité au ras des pâquerettes des pelouses, nous tenons à dire avec force, dans le sein du cadre de la collaboration étroite avec la plus large ouverture au Mondiale :

1. que le foot, c'est le pied.
2. que les Bretons sont les meilleurs.
3. qu'on n'est pas racistes, nous autres.



L'ABBAYE DE DAOULAS :

L'or et les trésors de Colombie

Du 2 juin au 30 septembre 1990, l'Abbaye de Daoulas présente une exposition exceptionnelle en réunissant dans un même lieu différentes pièces d'orfèvrerie de la collection la plus importante du monde, celle du musée de l'or de Bogota.

Cette manifestation a été rendue possible grâce à la collaboration du musée de l'or de Bogota, de l'ambassade de la Colombie en France et de l'ambassade de France en Colombie et de la banque de la République de Colombie. Des années d'efforts, de travail et de démarches, ont permis de proposer aujourd'hui au public « un voyage au pays de l'or ». Plus de 200 pièces d'orfèvrerie et de céramique provenant du musée de Bogota vont franchir pour la première fois les frontières de la Colombie et offrir à l'esthète le plaisir rare de la découverte. Pendants d'oreilles, bracelets, pendentifs, colliers... un trésor qui témoigne d'une imagination féconde et d'un esprit artistique hors du commun. Aujourd'hui, l'Abbaye de Daoulas vous propose de retrouver à travers le plaisir artistique, l'âme d'un peuple original et attachant.

Cette année 1990, seuls deux pays au monde sont simultanément à l'heure de la Colombie : la Bretagne (l'Abbaye de Daoulas) et le japon (Tokyo). Une grande première qui place l'Abbaye de Daoulas comme Centre culturel international... au pays des celtes !

Bilinguisme

Les 4es Rencontres nationales de la fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public (FLAREP) auront lieu cette année en Bretagne (après le Pays Basque à Bayonne en 1987, l'Alsace à Strasbourg en 1988, en Occitanie à Albi en 1989) et plus précisément à Douarnenez (où s'est ouverte en septembre 1989 une classe bilingue, qui pourrait être suivie d'une deuxième en septembre 1990) les 27 et 28 octobre prochains (retenez cette date). Ces rencontres sont organisées par l'association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton (APEEB). Elles rassembleront 150 congressistes : parents d'élèves, enseignants, linguistes... Elles auront comme thème général les langues régionales et le plurilinguisme à l'école.

Nous reviendrons plus longuement dans nos colonnes sur ces rencontres dont l'intérêt est évident pour ceux qui se soucient de l'enseignement en Bretagne demain.

LE MARDI 14 AOÛT
A PAIMPOL

Alan Stivell en concert

Est-il nécessaire de présenter Alan Stivell ? C'est lui qui a donné une audience internationale à la musique bretonne.

A Paimpol, seul concert prévu cet été dans les Côtes-d'Armor, Alan Stivell et son groupe se produiront, dès 21 h, quai Loti, à deux pas des vieux bassins, à l'initiative de la section locale de l'UDB.

Une licence d'Ethnologie et un deug de breton à Brest aussi

L'Université de Bretagne Occidentale a été habilitée à délivrer une licence d'Ethnologie qui sera ouverte dès la rentrée 1990.

Peuvent être admis à suivre cette formation les titulaires d'un DEUG de Lettres, d'un Diplôme d'Ingénieur ou autres d'un niveau équivalent. Les demandes d'inscriptions d'étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS feront l'objet d'un contrôle préalable des connaissances.

Avec la création à la rentrée prochaine d'un diplôme d'Études Universitaires Générales, le cursus des études de breton et celtique est désormais complet à l'Université de Bretagne Occidentale également : DEUG, licence, maîtrise, préparation au CAPES, troisième cycle d'initiation à la recherche, doctorat.

Le caractère particulier de ce diplôme réside dans le fait qu'il associe les études de breton à quatre autres disciplines, au choix de l'étudiant : Anglais, Espagnol, Allemand, Lettres modernes.

Stage intensif de langue et culture bretonnes à Kemper

Le stage intensif de langue et culture bretonnes organisé par l'association Al Leur Nevez (Fédération du breton populaire), en collaboration avec Ar Skol Vrezoneg, aura lieu cette année à Kemper dans le cadre de l'Université d'été du Festival de Cornouaille, du lundi 16 juillet au vendredi soir 20 juillet 1990.

Ce stage s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux bretonnants confirmés. Le cours élémentaire utilisant la méthode audiovisuelle de l'Université de Bretagne Occidentale sera assuré par A. Merser, directeur de la revue Brud Nevez ; le cours de deuxième niveau sera donné par Loeiz Ropars. Quant au cours supérieur, il sera assuré par l'un des meilleurs bretonnants d'aujourd'hui : « Monseigneur Visant Fave », lauréat du prix des écrivains bretons 1990, avec le concours d'une petite équipe d'enseignants et d'écrivains de divers terroirs.

Prix du stage : Formule A : hébergement en chambres particulières, repas de midi et du soir, petit déjeuner et pédagogie, 1.200 F pour les 5 journées ; formule B, repas de midi et pédagogie, 600 F.

Possibilité de prise en charge par la formation continue.

Pour renseignements complémentaires et inscription, écrire à : Al Leur Nevez, secrétariat du stage, 38 Chemin de Kerlagatu, 29000 Quimper, tél. 98.55.54.73, à partir de 19 h 30.

Fest-noz à Lanfains

Samedi 25 août, fest-noz annuel à la ferme du P'tit Village en Lanfains, près de Quintin (22), avec Sonerien Du, Ar Re Yaouank, Les Brumans.

Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ **L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.**
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque)
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ « Un Breton d'ailleurs », (poèmes d'un marin breton, des quatre coins du monde), 20 F.
- ☐ F. Péru : Bugel ar C'hoat, 40 F franco.
- ☐ J. Gros, « Le Trésor du breton parlé » (80 F).
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).
- ☐ La Bretagne et les problèmes écologiques, 25 F.
- ☐ « Madeleine » – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.
- ☐ A. Guillerm : « Le défi celtique », 87 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à : P.P.B., BP 301, 22304 Lannion Cedex)

INTERVIEW

Un centre culturel : An Oaled



Un stage de cuisine bretonne.

Encore un organisme breton à caractère culturel, basé à Tréglonou. Pour nous permettre d'y voir plus clair, nous avons questionné son responsable, Yann-Fanch Jacq.

PB : Qu'est-ce que « An Oaled » ?

R. : C'est une grande maison, avant c'était une école, maintenant c'est un centre culturel qui a pour mission de promouvoir la langue et la culture bretonnes. Elle possède plusieurs cordes à son arc, à savoir : les colonies de vacances, les stages culturels en breton, les stages culturels en français, les stages « extra-muros ». La maison est la propriété d'une Société civile immobilière (SCI) qui confie la gestion de la maison à « An Oaled ». « An Oaled » a été créé en 1983.

PB : Quels sont vos rapports avec Diwan ?

R. : Nous sommes dans la nébuleuse de Diwan comme An Here et Stumdi, mais nos conseils d'administration sont différents, nos structures aussi sont différentes. Nous sommes totalement indépendants.

PB : Comment procédez-vous pour organiser un stage ?

R. : Notre principal réseau d'informations réside dans Diwan et dans les classes bilingues. A ceux-là s'ajoutent les anciens stagiaires d' « An Oaled » et les médias. Il y a 3 ans, « An Oaled » était connu uniquement pour les **stages de breton.** Maintenant, on propose des **stages en langue bretonne.** Ceci est une philosophie toute différente. Ce n'est plus le breton langue d'études, mais le breton langue vivante de communication. Sur la cinquantaine de stages que nous organisons, il n'y a qu'un **seul stage de breton.** Actuellement, on a des difficultés à faire passer ce message. Lorsqu'une personne fait un stage chez nous, en réalité, elle fait un double stage. Exemple : stage de volley, de canoë-kayak, la personne accomplit en même temps un stage de volley et un stage de langue bretonne, idem pour tous les autres stages que nous organisons.

PB : Et les stages extra-muros ?

R. : On les organise n'importe où en Bretagne, car Tréglonou est trop excentré. Maintenant, on recherche une collaboration, c'est-à-dire que l'on recherche des associations locales qui règlent les problèmes d'intendance. Tous ces stages sont en breton et son confiés à des personnes qualifiées. Nous rencontrons des problèmes de niveaux concernant : a) Le Breton ; b) La Technique. Ainsi, dans un stage de poterie, telle personne aura un excellent niveau de breton et un faible niveau technique et vice-versa.

PB : Et les stages culturels en français ?

R. : « An Oaled » à 2 permanents et est ouvert toute l'année. Parmi les stages de formation qui se sont déroulés dans cette catégorie, il faut citer les stages de formation de la CGT, de l'OBAPAR (Union bretonne pour l'animation des pays ruraux), d'aïkido, de chorales, etc. Ceci permet en même temps à ces stagiaires de découvrir et de s'informer sur Diwan.

PB : Mais pour organiser tous ces stages, cela nécessite une reconnaissance par les autorités administratives ?

R. : Oui, nous sommes doublement reconnus : 1.) Par « l'académie ». On a un numéro d'agrément comme classe de découverte culturelle ; 2.) Par « la Jeunesse et les Sports », ce qui permet aux parents de bénéficier des bons de vacances lorsqu'ils nous envoient leurs enfants. Ainsi, pour le premier enfant, ils paient 100 %, 80 % pour le second, 60 % pour le 3e.

Lorsqu'une école nous envoie plusieurs élèves, pour 4 élèves envoyés nous accordons une 5e place. Dans ces colonies de vacances règne la diversité : colos à thème, colos voile-équitation, colos canoë-kayak, etc. Pour ce qui concerne les colonies à l'extérieur de Tréglonou, une se passera à Landelo, du 9 au 22 juillet, et l'autre au Pays Basque, du 1er au 12 août, en collaboration avec une association identique mais rattachée à SEASKA. Les colonies pour enfants sont en général des stages de sensibilisation à la culture bretonne : la toponymie, etc.

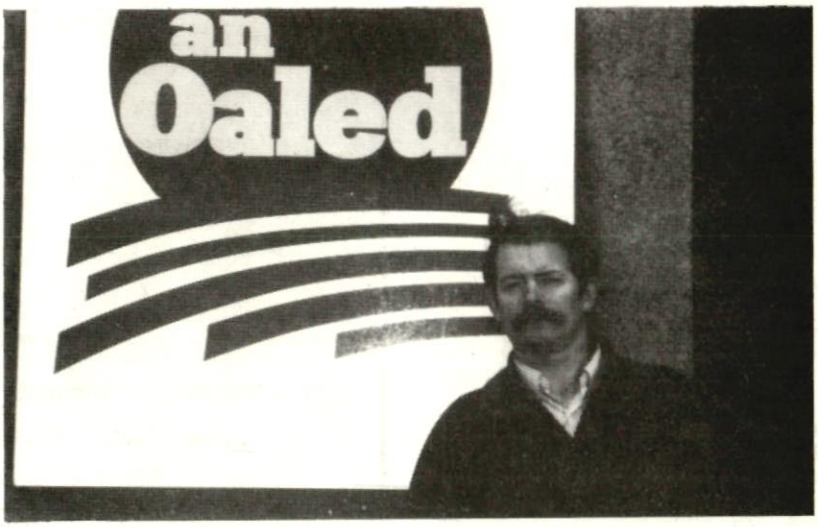
PB : Concernant le stage de breton, n'êtes-vous pas en concurrence avec d'autres associations ?

R. : Non, car ces stages se suivent sans empiéter les uns sur les autres : il y a d'abord le Crash-Codrse, puis Keav (Scaër) ; le stage de Lorient ; Tréglonou ; Ar Falz, fin août.

PB : Quel est votre financement ? Vos projets ?

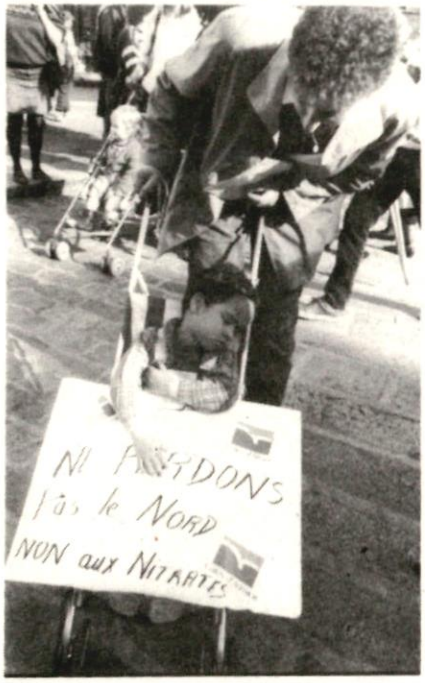
R. : Nous obtenons 20 % de subventions accordées par les Conseil général du Finistère et la Région. Les 80 % restant sont constitués par autofinancement. Notre adhésion à l'Ubapar nous permettra d'être plus efficace dans notre travail. Maintenant on est agréé pour accueillir des objecteurs de conscience. « An Oaled » va devenir encore plus vivant avec ses équipements en canoës, de tir à l'arc, en VTT. On veut des stages vivants, pas des stages scolaires, scolastiques, ennuyeux. Le breton c'est la vie.

(Propos recueillis par **Hervé PERSON)**



C. Guyonvarc'h

Un programme européen pour les côtes atlantiques en 1991 ?



(Photo P.F.)

En adoptant le rapport Lambrias, le 16 mars dernier, le Parlement européen a approuvé le lancement du programme communautaire Envireg, programme d'actions régionales en matière d'environnement.

Financé sur les fonds structurels de la Communauté (FEDER, Fonds social européen et FEOGA-Orientation), ce programme couvrira la période 1990-1993 et impliquera de la part de la CEE un engagement financier de 500 millions d'écus (environ 3,5 milliards de francs). Afin d'éviter une trop grande dispersion de ces crédits qui nuirait à l'efficacité du programme, il a été décidé de concentrer les dépenses dans les régions en retard de développement de la CEE et les autres régions méditerranéennes qui répondent à un objectif de politique régionale (régions à dominante rurale ou régions en déclin industriel). Concrètement, cela signifie que seule la Corse bénéficiera du programme Envireg dans le cadre de l'État français.

Cependant, un amendement introduit par le député européen et ancien président du gouvernement autonome basque, Carlos Garaikoetxea, membre comme Max Siméoni du groupe Arc-en-Ciel, demandait à la commission des Communautés européennes, initiatrice et exécutrice du programme Envireg, *« que les régions côtières et insulaires de l'Atlantique, de la Mer Baltique, de la Manche et de Mer du Nord soient éligibles au titre d'une future action communautaire en faveur de la protection de l'environnement dans cette zone »*.

Accepté dans un premier temps par la commission de la politique régionale et de l'aménagement du territoire du Parlement européen, que préside Antoine Waechter, l'amendement de Carlos Garaikoetxea a été adopté en séance plénière le 16 mars. Pour sa part, la commission présidée par Jacques Delors a reçu favorablement la demande du député basque et s'est engagée à la mettre à l'étude. Un programme comparable à Envireg, mais auquel les régions de l'Atlantique seraient éligibles, pourrait donc voir le jour en 1991.

A titre indicatif et à l'attention des élus régionaux et locaux, des associations de protection de l'environnement et de tous ceux que la question intéresse, nous publions ici la partie du futur programme Envireg qui énumère les actions qui pourront bénéficier d'une aide communautaire :

Article 3 du projet de décision de la Commission :

1. Dans le cadre d'Envireg, le FEDER (Fonds européen de développement régional), peut participer au financement :

a) dans les zones côtières concernées par l'objectif 1 (régions en retard de développement), ainsi que dans les zones côtières méditerranéennes concernées par l'objectif 2 (régions en déclin industriel) et 5b (régions à dominante rurale) ;

– d'infrastructures et d'équipements concernant l'assainissement, le traitement et la réutilisation des eaux usées. Priorité sera donnée aux agglomérations de moins de 100.000 habitants, étant entendu que seulement dans des cas très exceptionnels des agglomérations plus grandes pourraient être prises en compte ;

– d'infrastructures et d'équipements concernant la collecte, le traitement, le stockage, le recyclage et l'élimination des déchets solides de ces agglomérations ;

– d'installations portuaires destinées au stockage et traitement des eaux de ballast, de lavage ou de cale contenant des résidus d'hydrocarbures et autres substances chimiques provenant des activités liées au transport maritime ;

– d'actions destinées à protéger les biotopes tout en développant l'activité touristique ;

– de plans physiques d'occupation des sols des zones littorales.

b) dans l'ensemble des régions relevant de l'objectif 1, d'investissements en infrastructures et d'investissements productifs visant la collecte, le traitement, le stockage et le recyclage des déchets industriels dangereux ou toxiques et des boues d'épuration produites par les installations de traitement des eaux usées.

c) en accompagnement des mesures visées sous a) et b) ;

– d'études de faisabilité et de détermination du procédé de traitement le plus approprié ;

– du démarrage de centres de services chargés d'aider les collectivités locales dans le choix, la réalisation et la maintenance des investissements ;

– d'actions destinées à faciliter les transferts de savoir-faire entre les experts régionaux.

2. Dans le cadre d'Envireg, le FEOGA-Orientation (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole – section orientation), peut participer au financement dans les zones côtières :

– d'investissements situés en amont des réseaux d'irrigation concernant l'utilisation des eaux provenant des stations d'épuration ;

– d'études, d'analyses des sols, d'assistance technique, de vulgarisation agricole et de projets de démonstration concernant l'utilisation à des fins agricoles des composts et des boues d'épuration urbains ;

– à l'intérieur des zones biotopes, d'études, d'assistance technique et d'actions innovatrices destinées à protéger les biotopes en relation avec l'activité agricole.

3. Dans le cadre d'Envireg, le Fonds social européen (FSE) peut participer au financement d'actions visant à faciliter la formation professionnelle de toute personne active, participant à une action essentielle à la réalisation des objectifs du programme Envireg, en particulier le personnel responsable du fonctionnement et de la maintenance des équipements ainsi que des chômeurs susceptibles d'être recrutés dans le cadre de projets Envireg (...) ».

N.B. : « Le Peuple Breton » tient à votre disposition l'ensemble des textes produits par la Commission et le Parlement européen sur le futur programme Envireg.

L'EUROPE DES PEUPLES N'A PAS BESOIN D'ARMES NUCLÉAIRES

Alors que la paix progresse en Europe et dans le monde, la France développe une politique de surarmement contre lequel le Mouvement de la Paix appelait à manifester à l'Ile-Longue, le 8 avril dernier, manifestation à laquelle l'UDB a apporté son soutien. Pour notre part, nous pensons qu'une autre politique est maintenant possible, souhaitable, et même nécessaire.

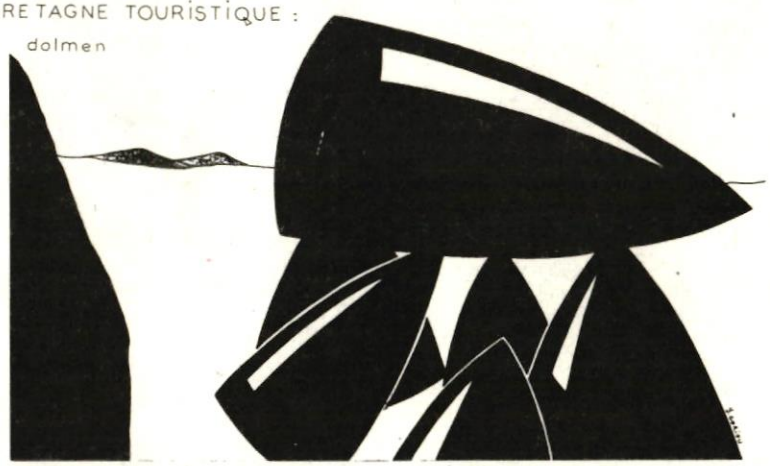
Les progrès de la paix

Après la reprise par l'URSS de Gorbatchev de l'« Option Zéro » a été signé à Washington en décembre 1987, l'accord sur la suppression des « euromissiles », fusées de moyenne portée déployées en Europe (SS20 soviétiques, Pershing 2 américains, missiles de croisière). Les négociations ont repris à Genève pour réduire (et non seulement limiter) le nombre d'armes nucléaires stratégiques. En octobre 1987, l'URSS a accepté une réduction de plus d'un tiers du nombre des ogives nucléaires pouvant eptre lancées par ses fusées intercontinentales. Un accord a eu lieu en mai 1988 sur le contrôle des missiles balistiques mobiles. Des accords ont été signés sur la notification à l'avance des essais de missiles balistiques et sur les modalités d'expériences nucléaires communes. Des discussions ont lieu sur les missiles de croisière (1) lancés à partir de sous-marins et sur les essais nucléaires.

Les dépenses d'armement sont revues à la baisse aux USA comme dans les pays du Pacte de Varsovie, et de nouveaux accords peuvent être envisagés. Ainsi, un accord de réduction de moitié des armes nucléaires stratégiques des deux grandes puissances devrait sans doute être signé lors de leur rencontre en juin prochain. Un accord est envisageable pour la réduction des forces et des armements conventionnels stationnés sur le continent dans le cadre de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe réunie à Vienne.

Les transformations en cours en Europe, avec les progrès de la démocratie et du multipartisme dans les pays auparavant socialistes de l'est et du centre de l'Europe, rendent de fait caduque l'existence du Pacte de Varsovie et devrait normalement rendre inutile l'existence de l'OTAN. L'évacuation par les troupes soviétiques des pays de l'est de l'Europe devient effective ; les USA envisagent de réduire et de retirer leurs troupes stationnées en Europe occidentale. Une conférence au sommet des pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie est maintenant possible. L'Europe peut devenir une zone d'où les tensions seront bannies, où les alliances militaires seront devenues inutiles ou ne subsisteront que sous forme d'unions politiques, et où la division entre les blocs n'existera plus.

LA BRETAGNE TOURISTIQUE :
dolmen



Bien sûr, on est loin d'un désarmement total, les armes nucléaires subsistent, mais des progrès importants sont accomplis entre pays développés et réduisent les risques d'affrontements. Devant cette situation nouvelle, l'on comprend mal la politique poursuivie par la France.

Une politique française de surarmement

La France, depuis plusieurs dizaines d'années, quels que soient les gouvernements au pouvoir, refuse les mesures de détente (elle n'a pas signé le traité de 1963 interdisant les essais nucléaires non souterrains, ni le traité de 1968 de non-prolifération des armes nucléaires) pour pouvoir développer, coûte que coûte, son propre armement nucléaire. La France garde une attitude négative à la Conférence du Désarmement de l'ONU à Genève. En outre, actuellement, la France accentue le développement de son armement nucléaire, alors que la détente progresse.

La loi de programmation militaire, adoptée en avril 1987, prévoyait des dépenses de 477 milliards de francs, de 1987 à 1991. L'actualisation en 1989 de cette loi porte à 664 milliards les dépenses de 1987 à 1993, avec des programmes dont les coûts s'ajoutent aux 20 % du budget de l'Etat consacrés déjà à la Défense nationale. Sur quatre ans doivent être dépensés 438 milliards de francs, soit environ 110 milliards par an.

La puissance nucléaire de la France doit être sérieusement augmentée d'ici la fin du siècle : le nombre de charges nucléaires, de 212 en 1987 doit être porté à 452 en 1991 et à 963 en 2000.

Les programmes adoptés prévoient la construction de 110 missiles Hadès, pouvant transporter une bombe à neutrons, de 112 missiles nucléaires sol-air, de 160 missiles S4, de missiles air-sol à moyenne portée transportés par les Mirage 2000. Mais surtout les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins aujourd'hui en activité, doivent être remplacés par une nouvelle génération de sous-marins nucléaires, de plus de 14.000 tonnes au lieu de 9.000 actuellement, entièrement silencieux, et où les missiles M4 (avec 6 têtes nucléaires ayant chacune leur cible propre) seront remplacés par des missiles M5 (avec 12 têtes nucléaires, de 5.000 km de portée, au lieu de 3.500).

A ces programmes, il faut ajouter la construction de porte-avions à propulsion nucléaire, les recherches sur d'autres types d'armement (bombe à neutrons, armes chimiques), ou sur des armes nouvelles (ainsi l'Aérospatiale se tourne vers la fabrication d'engins à rayon laser utilisé à des fins militaires, expérimenté le 18 novembre dernier dans la région parisienne).

Avec ces projets, les expériences nucléaires françaises vont continuer de plus belle. Jusqu'ici la France a pratiqué près de 180 essais nucléaires (dont 8 en 1988 et 7 en 1989), représentant une puissance supérieure à 800 fois celle d'Hiroshima. Quand l'on sait qu'il faut une vingtaine d'essais pour mettre au point un nouveau type de tête nucléaire, cela risque de faire encore des dizaines de nouveaux essais pour la mise au point des armes nucléaires nouvelles prévues par la loi de programmation. Les essais ont transformé les atolls de Mururoa et de Fangataufa en véritable gruyère et le site de Mururoa est complètement fissuré, ce qui crée des risques accrus de contamination radioactive. Même si les essais nucléaires sont remplacés par des expériences en laboratoire, le programme nucléaire français n'en sera pas pour autant remis en cause.

Une politique coûteuse et dangereuse

Cette politique va à l'encontre de la démocratie. La nouvelle loi de programmation militaire a été adoptée en octobre 1989 grâce au recours à l'article 49-3, qui aboutit en fait à une suppression de tout débat et vote. Elle va à l'encontre aussi de la volonté de la population française :

selon un récent sondage, 68 % des Français souhaitent l'élimination des armes nucléaires d'Europe et 4 % seulement sont favorables à une augmentation des dépenses militaires. Rappelons également que cette politique de surarmement concerne particulièrement la Bretagne avec le stationnement près de Brest de sous-marins nucléaires, ce qui a entraîné l'interdiction pour des ressortissants de plusieurs dizaines de pays de faire des études à Brest.

La Bretagne se voit assigner une vocation militaire qu'elle n'a pas choisie, créant des risques graves en y localisant les cibles d'éventuelles attaques (même si ces risques diminuent), entraînant des risques d'accidents (ne serait-ce que par le voisinage dans les mêmes eaux de bateaux de pêche et de sous-marins nucléaires), ou des risques de pollution radio-active (on aimerait savoir le résultat des contrôles effectués régulièrement autour de l'île Longue). La présence de nombreuses installations militaires à la pointe de Bretagne est sans doute difficilement compatible avec un véritable développement économique.

Au niveau hexagonal et international, la politique française de surarmement est également aberrante et dangereuse. Même si la politique stratégique française est une politique « tous azimuths », on ne comprend pas pourquoi, dans le climat actuel de détente en Europe, la France a tellement besoin de développer son arsenal nucléaire. La politique française crée des dangers pour les pays et les habitants de l'Europe centrale : les missiles Hadès n'ont qu'une portée de 480 km et comme le disait un pacifiste allemand, « plus la portée est courte, plus l'Allemand est mort » ; plus qu'un engin « préstratégique d'ultime avertissement », le missile Hadès a de fortes chances d'être en fait par « extension de la portée », une arme pour une bataille de l'avant, d'ailleurs de plus en plus hypothétique.

Le programme nucléaire français est un programme coûteux : 664 milliards de francs de 1987 à 1993, cela représente une dépense de 11 millions de francs par heure ! Chaque sous-marin de la nouvelle génération coûtera 21 milliards de francs chacun au minimum, le programme de fusées M5 coûtera au moins 72 milliards de francs (nouveaux, bien sûr). Chaque essai nucléaire dans le Pacifique revient déjà à 40 millions de francs.

Tout cet argent pourrait être utilisé à des dépenses bien plus utiles socialement : ainsi un milliard de francs permet la construction de 75 lycées, ou d'assurer le salaire annuel de près de 12.000 personnes payées 7.000 F/mois.

Actuellement, les dépenses militaires dans le monde représentent une somme de 14.000 milliards de dollars par an selon l'ONU (soit environ 84 milliards de francs en 1989) : cela représente 9,5 milliards de francs par heure, soit près de 160 millions de francs par minute (2). Or, actuellement il y a dans le tiers-monde soixante millions d'enfants qui ne sont pas scolarisés. Pire, il y a, selon l'UNICEF, 40.000 enfants qui meurent chaque jour de faim ou de maladie ; ce chiffre pourrait être réduit de moitié avec 2 à 3 milliards de dollars (une bagatelle par rapport aux sommes énormes dépensées en armement) ; certains vont peut-être dire que cela fera des bouches de plus à nourrir : il faut savoir aussi que la production mondiale de produits alimentaires est supérieure aux besoins (mais le problème est celui de la répartition de ces produits) et que les pays du tiers-monde envoient vers les pays développés plus de produits agro-alimentaires (et aussi plus de capitaux) qu'ils n'en reçoivent.



(Y. Coriou)

Bretagne, cible atomique.

L'accumulation d'une masse d'armements particulièrement destructeurs crée des dangers de guerre et de catastrophe, ne serait-ce qu'en cas d'accident. C'est aussi une aberration du point de vue économique. Les dépenses militaires détournent des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées pour des recherches à des fins civiles. Il ne faut pas oublier que le Japon, qui est un des pays les plus développés, n'a que des dépenses militaires limitées (en étant il est vrai placé sous le parapluie nucléaire américain, mais qui peut devenir inutile en cas d'affirmation plus poussée de la détente) : 1 % du PIB en 1986, contre 4 % pour la France et 6,7 % pour les USA. N'oublions pas non plus qu'après la rencontre à Malte de Bush et Gorbatchev, les cours de la Bourse de New-York ont monté et ayons à l'esprit ce qu'écrivait « Le Monde » à propos des USA le 29 décembre 1989 : *« Le désarmement apporterait un regain global de productivité. Surtout si une partie des économies était consacrée au secteur civil laissé en déshérence à commencer par les écoles et les infrastructures de transport, routes, aéroports. »*

C'est contre ce surarmement ruineux, dangereux et aberrant que le Mouvement de la Paix organise un certain nombre de manifestations.

Les manifestations pacifistes dans l'hexagone

Le 25 mars dernier, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Suippes, dans la Marne, où doivent être implantés les missiles Hadès ; il y avait parmi les manifestants des pacifistes des deux Allemagnes, des deux parties de Berlin et de Tchécoslovaquie, pays directement menacés par ces missiles à courte portée.

Une manifestation a eu lieu le 21 avril à Lyon, avant une journée nationale le 20 mai, à l'appel des « 100 ». Des actions d'envergure internationale doivent avoir lieu sur la côte méditerranéenne pour une « Méditerranée sans missiles, zone de paix ». Des manifestations seront organisées aussi à Taverny (le 17 juin) et à Evreux, où doit être installé un troisième PC nucléaire. Toutes ces actions ont pour but l'établissement d'une Europe désarmée et dénucléarisée.

Le 8 avril dernier, il y avait plus de 2.000 manifestants (3) dans le cortège qui est allé du port du Fret à Crozon jusqu'aux portes de la base de l'île Longue, avant de brûler symboliquement un missile fait de carton et de papier mâché. Le mot d'ordre de la journée était « Atlantique... Mer pacifique », et le slogan du jour « L'Europe que nous voulons n'a pas besoin de (nouvelles armes) nucléaires ».

Il y avait parmi les manifestants de nombreux jeunes, mais aussi des anciens combattants de l'Association Républicaine des Anciens Combattants. Il y avait de nombreux militants politiques et syndicaux, et notamment une délégation d'ouvriers de l'arsenal de Brest, qui vivent de fabrications militaires, mais qui prévoient aussi des mesures de reconversion à des fins civiles de ces fabrications. Le comédien Claude Piéplu était présent également ; il a rappelé lors de son intervention la phrase d'Anatole France qui devrait nous amener à agir pour la paix, selon laquelle « les utopies d'aujourd'hui sont les vérités de demain ».

Il y avait aussi parmi les manifestants une délégation du comité d'Exeter de la Campaign for Nuclear Desarmement et un jumelage a été établi entre la CND du Devon et le Mouvement de la Paix de Bretagne. Il faut dire que le Royaume-Uni de Thatcher mène une politique chauvine et belliciste de même nature que le gouvernement « socialiste » de Rocard (avec lequel les travaillistes britanniques, qui ont récemment abandonné leurs projets antérieurs de désarmement nucléaire, seront facilement d'accord) : projet franco-britannique de missile nucléaire à moyenne portée, déploiement du missile américain Trident, transfert sur mer (les armes navales étant pour la plupart exclues des négociations) des armes basées à terre avec en fait réarmement. Parmi la délégation d'Exeter était présente Elizabeth Baker, âgée de 71 ans, co-responsable de la « Pacific Shop » du CND, ouverte six jours sur sept ; elle a participé à des actions contre la base militaire de Greenham Common, ce qui lui a notamment valu d'être emprisonnée pour avoir *« coupé avec une pince le fil de fer barbelé entourant la base »* (4).

Le mouvement antinucléaire est plus développé au Royaume-Uni qu'en France : la CND compte 100.000 adhérents en Angleterre ; pour la seule ville d'Exeter, ville de plus de 80.000 habitants, il y a un millier d'adhérents.

Un mouvement mondial

Les manifestations organisées en France par le Mouvement de la Paix sont à relier aux campagnes pour le désarmement menées par les organisations pacifistes dans les pays détenteurs de l'arme nucléaire, dans les pays voisins des lieux d'expérimentation (comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, où René Vautier compte montrer le film qu'il tournait l'autre jour à l'île Longue) ou sur les lieux mêmes des essais nucléaires en Polynésie où s'est rendue une délégation française en octobre 1989 (dans le cadre de l'opération « Mururoa Pacifique ») (5).

Rappelons aussi la campagne internationale pour l'arrêt des essais nucléaires dans le monde, organisée par des mouvements non-violents, marquée par des jeûnes du 5 au 13 mars dernier, à Paris, Montpellier, Genève, Bonn, Madrid ou Göteborg, mais aussi à Quimper (à l'initiative de Pax Christi, du comité de soutien au peuple Maohi, des Brigades de Paix Internationales et des Amis de l'Arche). Les jeûneurs entenaient faire pression sur les gouvernements américain, soviétique, chinois ou français *« pour qu'ils mettent tout en œuvre afin de faire cesser les essais nucléaires qui sont, toujours, menace pour la paix, destruction de l'environnement et source d'injustice »*. Parmi les personnes qui ont jeûné à Paris, il y avait des membres de « Tavini Huiraatira No Te Ao Maohi », le Front de Libération de la Polynésie, qui réclament *« justice pour les peuples victimes des expérimentations »* (6).

Ces expériences nucléaires ne peuvent être qu'une incitation à d'autres pays d'expérimenter et de se doter de l'arme nucléaire, en admettant qu'ils ne l'aient pas déjà : l'Inde, le Pakistan, Israël, l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Argentine, voire l'Irak.

En tant que militants et membres de l'UDB, nous ne pouvons rester indifférents à ces actions en faveur du désarmement nucléaire. N'oublions pas que l'impérialisme et le chauvinisme militaire sont liés à l'impérialisme et au chauvinisme culturel et politique, notamment dans le cas de la France. Faisons en sorte que l'Europe des peuples que nous voulons soit une Europe sans armes nucléaires, et si possible sans armes du tout, et qu'il en soit ainsi dans l'ensemble du monde.

Y.J.

(1) Missiles se déplaçant à très faible altitude en suivant les reliefs, pour échapper à la détection par radar.

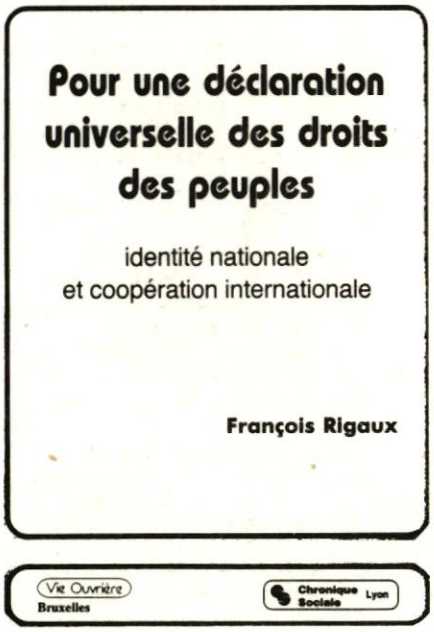
(2) Vous pouvez calculer la somme dépensée pendant le temps que vous avez mis à lire cet article.

(3) L'objectif du Mouvement de la Paix de 2.000 personnes était dépassé. Les estimations données par les journaux varient de 1 à 5 : 800 à 900 personnes pour « Le Télégramme », 4.500 personnes pour « L'Humanité ».

(4) « L'Humanité » du 9 avril 1990, p. 6, « Liz, Mamie courage ».

(5) C.F. « La Paix en mouvement », journal du Mouvement de la Paix – tiré à part du n° 370 de novembre 1989.

(6) Témoignage Chrétien » du 12 mars 1980, n° 2383, p. 8.



François Rigaux est professeur à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain, assesseur de la section de législation du Conseil d'État de Belgique, mais aussi président du Tribunal permanent des peuples, fondé le 23 juin 1979 par des juristes internationaux et des philosophes.

Dans « Pour une déclaration universelle des droits des peuples », François Rigaux étudie successivement le concept de peuple, les rapports entre droits des peuples et démocratie, entre souveraineté nationale et cultures populaires et le cheminement idéologique et historique des gens au droit des peuples. Il montre l'apport original et essentiel – mais différé, hélas – du droit des peuples à la démocratie et à la paix :

« Sur le plan du droit interne, le droit des peuples complète et enrichit la doctrine traditionnelle des droits de l'homme. Il est même permis de penser qu'il la rénove et l'accomplit, car les droits des humains sont atrophiés quand on prétend les extraire de la dimension collective qui leur est propre. Sur le terrain des relations internationales, le droit des peuples démystifie la logigue excessive de l'identification du peuple et de l'État » (p. 21).

Plusieurs documents fondamentaux relatifs aux droits de l'homme sont reproduits ainsi que la Déclaration universelle des droits des peuples du 4 juillet 1976 qui a déterminé la création du Tribunal permanent des peuples. Cette déclaration dit en son article 5 : « Tout peuple a le droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination. Il détermine son statut politique en toute liberté, sans aucune ingérence étrangère ou extérieure ». Et en son article 30 : « Le rétablissement des droits fondamentaux d'un peuple, lorsqu'ils sont gravement méconnus, est un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté internationale ».

François Rigaux nous dit du Tribunal permanent des peuples dont il assume la présidence :

« Depuis le 10 novembre 1979, le Tribunal permanent des peuples a tenu 14 sessions et prononcé 2 avis consultatifs (Sahara occidental et Erythrée) et 12 arrêts (Argentine, Philippines, El Salvador, Afghanistan I et II, Timor oriental, Zaïre, Guatemala, génocide des Arméniens, Nicaragua, Politique du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, Puerto Rico) ».

« Le Tribunal permanent des peuples n'est pas un tribunal populaire mais un tribunal d'opinion. Il n'a d'autre force que sa propre rationalité : il recueille des faits, entend des témoins, se fait éclairer par des rapporteurs, puis il vérifie si les faits qu'il tient pour établis sont contraires à quelque règle de droit. Jusqu'ici son domaine propre a été celui de la responsabilité des États, des atteintes portées à certains droits fondamentaux des peuples. N'ayant pas le pouvoir d'ordonner quelque mesure que ce soit, il se borne à constater les infractions commises (...) ».

« Les sentences du Tribunal seraient vaines si elles ne reposaient pas sur un ordre juridique objectif investissant les peuples de certains droits collectifs fondamentaux. La prérogative essentielle est le droit à l'autodétermination dont tous les autres dérivent » (pp. 144 et 145).

Un ouvrage de référence dans un domaine où les initiatives des juristes n'abondaient pas.

« Pour une déclaration universelle des droits des peuples – identité nationale et coopération internationale », François Rigaux, coed. Vie Ouvrière (Bruxelles) et Chronique Sociale (Lyon), mars 1990, 169 p., 103 F.

Chaque mois depuis 1969
armor magazine
présente et commente
LA VIE BRETONNE
BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

L'Europe régionale de Paul Romus *

« Les Irlandais sont Anglais ? Les Basques sont Espagnols ? Les Tyroliens du sud sont Italiens ? Les Corses sont Français ? Curieuse façon, penseront certains, d'introduire un livre sur « L'Europe régionale » en citant des cas marginaux, héritages de la violence ou de la diplomatie !

Les Flamands sont Belges ? Les Wallons sont Belges ? Les Ecossais sont Anglais ? Les Catalans sont Espagnols ou Français ? Autre façon surprenante, penseront d'autres, d'aborder les régions européennes en s'interrogeant sur d'autres cas spéciaux, résultats de découpages sur lesquels les populations concernées n'ont pas été consultées. On pourrait poursuivre ce petit tour des régions en rappelant ce qui se passe en dehors de la Communauté européenne, où on a l'embarras du choix. Les Estoniens, les Lettons, les Lituaniens, les Arméniens sont Russes ? Les Kurdes sont Turcs ou Irakiens ? Les Québécois sont Anglais ? Les Thibétains sont Chinois ?

En s'interrogeant ainsi sur l'appartenance de régions à des Etats, certains diront qu'on court le risque de réécrire l'Histoire. Mais à quelle date exactement faut-il s'arrêter quand un peuple remonte à ses origines : dix ans, un siècle, un millénaire ? D'autres estimeront qu'il y a des limites dans la dimension des régions dont on devrait redessiner les frontières, sous peine de refaire la carte du monde. Mais à partir de combien de kilomètres carrés et d'habitants y a-t-il violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? ».

C'est par ces phrases que Paul Romus a choisi d'introduire son propos sur la place des régions dans l'Europe communautaire. *« Les autonomistes parlent aux autonomistes »* se dira le lecteur sceptique. Pourtant l'auteur, outre qu'il cumule les titres universitaires (voir la fiche biographique ci-dessous), est aussi et peut-être surtout Chef de division honoraire à la commission des Communautés européennes, celle-la même que préside Jâcques Delors à Bruxelles. Bref, Paul Romus est un « eurocrate », de ce mot qui fait le bonheur des éditorialistes de la grande presse et tend à parsemer les discours de la classe politique.

L'opinion d'un homme du « système » si l'on peut dire, qui voit l'Europe communautaire se faire au jour le jour, apparaît d'autant plus intéressante sur un sujet longtemps resté marginal ou présenté comme tel. A tort nous dit Paul Romus, puisque *« la vérité de l'Europe, c'est dans ses régions qu'elle existe (...) l'Europe régionale donne tout son sens au mot Communauté »* (p. 131).

Dans son ouvrage court (144 p.) mais riche et dans un langage clair, Paul Romus étudie successivement les problèmes régionaux dans la Communauté (leurs constantes comme leur diversité), les politiques régionales successives conduites tant par les Etats (en établissant des comparaisons) que la Communauté européenne depuis sa fondation, la place des régions dans les 12 Etats membres (en établissant ici aussi des comparaisons) et le rôle qu'elles occupent dans l'élaboration et l'application du droit communautaire. Une chronologie des politiques régionales menées depuis la fondation de la Communauté du charbon et de l'acier en 1951 précède un répertoire précis et aussi clair que possible des instruments financiers de la politique régionale européenne tels qu'ils résultent de la réforme des fonds structurels (Fonds européen de développement régional ou FEDER, Fonds social européen ou FSE et Fonds européen d'orientation et de garantie agricole ou FEOGA-section orientation) mise en œuvre depuis le 1er janvier 1989. Cette réforme se traduit notamment par la concentration de 60 % des crédits des trois fonds (80 % pour les aides du FEDER) au bénéfice des régions en retard de développement. On entend par là les régions dont le Produit intérieur brut par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire (Bretagne à 4 départements : 89 % – Pays de la Loire : 94 % – Ile-de-France : 165 %).

Une Europe à plusieurs vitesses

Comment juger 30 ans de politique régionale européenne ? Au regard de l'objectif de renforcer la cohésion économique et sociale de la Communauté qui était inscrit dans le Traité de Rome de 1957, le bilan est plutôt négatif : *« Après 30 ans de Communauté les disparités régionales sont du même ordre de grandeur »* (p. 18). Pire, les années 80, avec le triomphe de la spéculation et de l'argent facile, auront marqué un net recul sur le terrain de la lutte contre ces disparités :

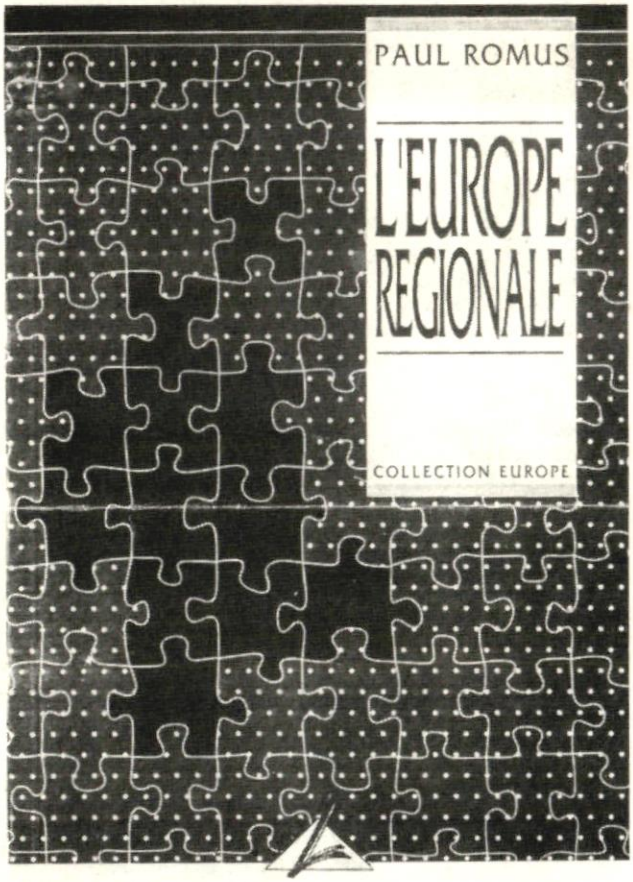
« Ce n'est pas impunément que certaines régions métropolitaines grandissent et s'enrichissent. Elles le font notamment aux dépens des « autres » régions. Dès lors, l'idée simple de tenter de freiner la croissance des régions riches et, mieux, de provoquer leur déconcentration, et d'inciter les investisseurs à quitter ces régions de concentration pour s'implanter dans les « zones de développement ». Cette politique a été suivie pendant quelques décennies, essentiellement à Londres et à Paris. Mais le vent du libéralisme a balayé, il y a quelques années, les empêcheurs d'entasser 14 % de la population sur 1 % du territoire britannique et 19 % de la population sur 2 % du terriroire français. Mieux – ou pire – les investissements colossaux réalisés dans ces capitales sont de l'anti-politique régionale par l'attrait qu'ils exercent sur les nouveaux investisseurs, notamment dans le domaine des services » (p. 34).

Qu'un responsable européen rapproche la gestion socialiste à la française de la gestion thatchérienne en dit long sur l'image de la France des années 80 en Europe. Quand calculera-t-on en effet ce que le centralisme parisien coûte vraiment à la société en dépenses d'infrastructures superflues, en frais médicaux et autres dépenses sociales, en dégradations causées à l'environnement ? Et d'après ce qui nous est promis, ça n'est pas fini. Pour justifier une concentration toujours plus grande sur Paris et sa région on nous parle de la place de la France dans le Marché Commun, de la candidature de la capitale pour recevoir la Coupe du Monde de football en 1998 et les Jeux Olympiques en l'an 2000. Au-delà d'un certain stade (!), la folie n'a plus de limites.

Décentralisation n'est pas régionalisation

Mais la partie la plus intéressante, et disons-le la plus piquante, de l'ouvrage, est sans doute celle où l'auteur établit une hiérarchie entre les 12 Etats membres selon leur degré de régionalisation. On notera avec grand intérêt que *« la part des ressources dont disposent les régions par rapport aux budgets nationaux varie de 50 % en RFA à 2 % en France »* (p. 100). Voici ce qu'un observateur étranger mais attentif pense de la prétendue régionalisation à la française :

*** Fiche biographique de l'auteur :** Paul Romus est docteur en sciences économiques de l'Université de Liège, Postgraduate Student de la London School of Economics and Political Science, Senior Fellows de la Johns Hopkins University de Baltimore. Il est également chef de division honoraire à la Commission des Communautés européennes, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, chargé d'enseignement au Centre européen universitaire de Nancy et professeur-visiteur à l'Institut européen des hautes études internationales de l'Université de Nice. Il est l'auteur notamment de « Expansion économique régionale et Communauté européenne », paru aux Pays-Bas en 1958, de « L'Europe et les régions », paru chez Nathan en 1979, et de « Economie régionale européenne » dont la 5e édition est parue en 1988 aux Presses universitaires de Bruxelles.



« L'Europe régionale » de Paul Romus, mars 1990, 144 p, éd. Labor, Chaussée de Haecht 156-158-1030 Bruxelles.

« Au total le budget des régions représente un peu moins de 2 % du budget de l'Etat et 0,4 % du produit intérieur brut de la France (1).

On appréciera, dans ces conditions, le caractère relativement illusoire de la régionalisation française. L'affirmation du fait régional se heurte à la reconnaissance des langues et cultures régionales : occitan, catalan, corse, provençal, alsacien-lorrain, flamand, breton et basque. Ces langues connaissent depuis quelques années une résurgence tout à fait remarquable liée aux revendications régionales. Le problème est d'une acuité particulière en Corse qui veut s'affirmer en tant que peuple et nation. Le statut d'autonomie qui lui serait accordé serait de nature à pacifier une île que la France avait achetée aux Gênois il y a deux cents ans.

Lorsqu'un premier ministre déclarait en 1981, que la réforme régionale entreprise en France allait être « la grande affaire du septennat », il parlait de décentralisation. Le chemin vers la régionalisation ? ».

La question reste posée, hélas, mais Paul Romus ne doute pas que c'est ce chemin-là que l'Europe devra emprunter si on la veut unie et solidaire. Et les événements récents survenus en Europe de l'Est n'ont fait que renforcer sa conviction :

« Puisque des transitions seront nécessaires, les régions apparaissent comme des ponts entre l'Est et l'Ouest. La Communauté s'intéresse de plus en plus aux contacts transfrontaliers entre régions voisines de part et d'autre de ce qui fut le rideau de fer. Il y aurait là une amorce à ce que d'autres appellent « maison commune européenne ». En réunissant dans une construction nouvelle les peuples groupés librement en régions autonomes, une Europe régionale pourrait mettre fin aux injustices de l'Histoire » (p. 134). *« Le fédéralisme sur une base régionale, voilà notre avenir »* (p. 10).

En définitive « L'Europe régionale » apparaît comme une contribution originale aux débats sur la région et l'Europe et n'est pas sans rappeler tant par la forme que par la philosophie de son auteur le *« Bretagne et grand ouest »* de Pierre-Yves Le Rhun. Et ce n'est pas le moindre des mérites de Paul Romus que d'avoir débarrassé la région de la connotation péjorative qui lui était attachée, soit comme synonyme d'un folklorisme de vieille province (tous les chefs d'Etat français, à commencer par Pétain, ont aimé les coiffes et les jolis rubans), soit comme la construction matérialiste et tout en chiffres de hauts fonctionnaires aussi obscurs que froids et cyniques.

Enfin un ouvrage clair et documenté à la source qui reflète un avis autorisé sur une question qui ne peut laisser indifférent. A lire de toute urgence.

C.G.

Notes : (1) L'ouvrage indique par erreur 0,004 %. 0,4 %, c'est si peu qu'il est inutile de « forcer la dose ».

CSCE ET MINORITÉS ETHNIQUES

Proposition de Gianni de Michelis pour la conférence de Copenhague

Rome, lundi 28 mai 1990. Le ministre des Affaires Étrangères italien, Gianni De Michelis, entend présenter à la conférence CSCE sur la dimension humaine qui s'ouvre le 5 juin à Copenhague, une « charte des droits » des minorités ethniques. Le ministre, qui a déjà reçu l'appui de l'Autriche, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, a écrit aux participants à la CSCE pour leur proposer un système de garanties pour trois cas différents à savoir : celui des États à caractère multinational, qui doivent garantir aux peuples qui les composent le droit de l'autodétermination, dans le respect de l'intégrité territoriale (éventuellement grâce à des structures fédérales ou confédérales) ; celui des entités ethniques minoritaires dans un État, mais majoritaires dans leur région, qui doivent bénéficier d'une considérable autonomie ; celui des groupes ethniques, linguistiques ou religieux qui sont minoritaires également dans leur région, et qui doivent avoir de solides garanties de leur identité, de leur langue et de leur culture.

M. Simeoni rapporteur du budget 91 pour la culture et l'éducation

Le 29 mai, la commission de la jeunesse, de la culture, de l'éducation, des médias et des sports a chargé son premier vice-président, Max Simeoni, de la rédaction, pour les domaines de compétence de la commission, du rapport sur le projet de budget 1991 des Communautés européennes.

Nous nous efforcerons, bien entendu, d'obtenir une augmentation substantielle du poste budgétaire « langues et cultures minoritaires » qui stagne lamentablement à 1,1 million d'écus (7,7 millions de francs). Sachant que d'après les estimations du bureau européen pour les langues les moins répandues, installé à Dublin, 50 millions de citoyens de la Communauté sont concernés par ce poste budgétaire, on prend la mesure de l'« effort » consenti par la Communauté européenne pour cette action.

Nous demandons également la suppression de l'aide financière de la Communauté prévue pour les festivités qu'organisera l'Espagne en 1992 pour le cinquième centenaire de la soi-disant découverte de l'Amérique. Le rôle de l'Europe n'est pas, selon nous, de célébrer les conquêtes coloniales.

C. GUYONVARC'H

POBL VREIZH



GLIZARC'HANT

Romant-kazetenn
gant Fanch Treger
Eil lodenn : navet rann

Ar vuoc'h zu

– D'an ospital ?

– Ya, d'an ospital eo ret deoc'h mont, Lomm. Gwashaat a ra ho klenved hag aman hoc'h-unan e-pad ar goanv ! Nann, n'eo ket mat deoc'h chom er gêr. En ospital e vo tommder, boued d'ar c'houlz, tud da ober war ho tro...

– D'an ospital ! a lavaras Lomm ur wech c'hoazh, a vouezh izel.

– Ya, eme ar medisin en ur vont er-maez.

Pa voe aet ar medisin kuit e chomas Lomm ur pennad amzer hanter vatorellet en e goazez ouzh taol. Devezhier e oa er Genkiz ur menaj bras eus parrez Plouarmel nepell eus Glizarc'hant. Mont a rae bemdez d'e labour kerkent hag en deiz ha diouzh an noz e teue en-dro a-raok koan d'ar Genkiz Vihan, ur penn-ti a oa bet prestet dezhan gant perc'henn ar Genkiz Vras. Paotr-yaouank-kozh e oa chomet, daoust dezhan da vezan bet war zimezin div pe der gwech, ha setu e veve e-unanig-penn en e damm ti bihan.

Mont d'ar bourk gwech ha gwech all da evan ur chopinad ha da brenan un tamm butun pe da c'hoari boulloù d'ar sul goude merenn, sell aze e holl blijaduriou war an tamm douar-man. Hiziv, just a-walc'h, en doa ezhomm da vont da gerc'hat butun. Hag en da sevel diouzh taol ha da gerzhout war hent Plouarmel.

Pa voe erru e ostaleri vihan ar bourk e oa gwazhed ouzh ar c'hontouer, bep a vannac'h gwin gante.

– Ale, Lomm, mat an traou ganit ? eme ar wazhed.

– Derc'hel da vont, a respontas heman a vouezh izel.

– Petra 'zo a nevez ganit, Lomm ? a c'houlennas Janig, an ostizez.

– Nebeut a dra, Janig, nemet traou kozh ! Ro din, mar plij, ur pakad butun hag ur bannac'h gwin ruz, hag ivez ur vuoc'h du da gas ganin d'ar gêr.

Gouzout a ra Janig petra a oa ur vuoc'h du ha setu e lakeas ur voutailhad « Grappillru » war ar c'hontouer.

Lom a lonkas e vannac'h, a zastumas ar pakad butun en e c'hodell gleiz hag ar voutailhad « Grappillru » en e c'hodell zehou, hag en er-maez. Klouar e oa an abardaez-noz. E dibenn miz Gwengolo e oamp, echu e oa en eost abaoe pell dija, ha tostaat a rae koulz un eost all, eost ar maiz. Neuze avat e vo pres ha mesk adarre er Genkiz pa zeuio ar c'houlz da serrin ar maiz drailhet a vunudou gant ar mekanik. Noz ha deiz e vo klevet war ar maez safar an trakteurien o tont hag o vont gant o c'hirri leun-chouk eus ar geot glas-se malet d'ober boued goanv d'al loened.

Lom a gerzhe war vord an hent bihan don dindan sklaerder al loar, gwall gaer en noz-se. A bep tu d'an hent an targosiou divarret a seblante bezan soudarded distumm un arme ramzed. Ne oa ket bet adlodennet c'hoazh an douarou er barrez, ha setu e chome ar gwez hag ar c'hleuziou en o sav sonn.

O vont gant e hent etrezek ar gêr, e kleve Lomm mouezh ar medisin o lâret dezhan dalc'hmat :

– Ret e vo deoc'h mont d'an ospital, Lomm ! d'an ospital, d'an ospital !

Erru er gêr ha digoret gantan dor e di bihan, e roas Lomm ur bannac'h laezh d'ar c'hazh loued a oa azezet war an oaled. Goude e tennas eus e c'hodell ar pakad butun nevez brenet er bourk hag ur c'harnedad paper OCB. Neuze, war e bouez ha gant ampartiz ur butuner kozh e stummas e sigaretenn etre biz meud ha biz yod. Ur wech echu ha tanet ar sigaretenn e tiskargas Lomm ur volennad « Grappillru » hag e lonkas anezhi en un taol, hag un all c'hoazh, hag un all...

A greiz-holl en em lakae da ganan diskan kantik Sant Erwan :

« Na n'eus ket en Breizh
Na n'eus ket unan
Na n'eus ket ur sant
Evel sant Erwan... »

Ha goude e lonke ur volennad win adarre. Pa voe dizolo ar roc'hell e fons ar voutailh, e tapas devezhier ar Genkiz Vras ur pennad kordenn e traon an ti hag hen stagas ouzh planken ar bara e-kichen ar prenestr goude bezan graet ur skoulm-red er gordenn.

Distrein a reas da benn an daol evit peurrinsan ar voutailhad win. Goude-se e sachas ur wech c'hoazh war e bennad sigaretenn ha neuze, goustadik, e tosteas ouzh ar prenestr hag e lakeas e benn er groug...

– Klevet hor boa anezhan o kanan war-dro dek eur dec'h da noz, eme an amezeien en deiz war-lerc'h.

(Da vezan kendalc'het)

SKOL VEUR :
Ar gevrenn geltiek e Roazon, gant Lukian Kergoat

G. : Istor ar gevrenn geltiek e Roazhon.

R. : Krouet zo bet ur post kelenner e 1903 ha roet da Joseph Loth betek un nebeut bloavezhiou araok ar brezel bed kentan ; roet eo bet warlerc'h da Ber Ar Roux, betek fin ar brezel divoezhan ; ne oa nemet ur post d'ar mare-se. Ar chaloni Falc'hun a gemero plas Per Ar Roux betek 1967 araok mont da Vrest ha krouet 'zo bet ur post all e Roazhon ha roet da Leon Fleuriot ha postou all evit Per Denez, Christian Guyonvarc'h, Yann Ber Piriou ha me hag ivez Gwenaël An Dug ha Francis Favereau ha c'havec'h kelenner all'zo karget a genteliou.

G. : An arnodennou er gevrenn geltiek.

R. : Ar bloavezh-man, evit ar wech kentan e c'heller heulian ur rummad studi klok er gevrenn geltiek dre ma c'heller mont deus an Deug bloavezh kentan betek an doktorelezh ; souezhusat tra, krouet eo bet da gentan an diplomou uhellan. Er ur mod, zo bet roet deomp ur skeul gant he barinier uhel hag a vanke dezhi he barinier an traon. Ur vestroniezh hon eus bet er bloavezhiou 1972, un aotregezh 'zo bet roet deomp e 1981 hag an Deug e 1989. Bez e c'heller digas da sonj omp gouest da stumman studierien a c'hello bezan skolaerien divyezhek peogwir eo an Deug an arnodenn a ranker kaout evit bezan skolaer ha gouest omp, a-hend-all, da stumman kelennerien evit ar skoliou eil derez gant an aotregezh hag a ro tu da dremen ar c'hapes brezhoneg a zo bet krouet e 1984.

Ouzkpenn an deskadurezh, 'zo e-kenver an dachenn-labourat, evit ar studierien war ar brezhoneg : micheriou ar selled-ha-kleved, micheriou an animatourien, al levraouegou, hag all.

G. : Niver ar studierien.

R. : Aet eo ar studierien war greskin bep taol ma zo bet krouet un arnodenn nevez ; skwer an aotregezh a c'heller kemerout : deus 150 studier bennak, oad tremenet da 700 evit ar bloavezh kentan. Ar bloavezh-man ez eus tost da 100 studier evit an Deug, 180 studier bennak zo ispisialourien ha ret eo lakaat ouzhpenn ar studierien a zo oc'h ober o studiou war an danvez bennak all hag a zeu d'ar gevrenn da studian un U.V. pe ziv. Daoust da ze, ne vez ket gwelet kement-se a studierien e-barzh ar saliou-skol peogwir eo diskarget a genteliou ouzhpenn an tri-c'hard eus ar studierien. Evit ar re-se, e vez kenteliou dre lizher ha dre ar radio gant Servij Pellgelennerezh ar Skol Veur. Klask a ra ar gevrenn geltiek, a-hend-all, digerin war an diavez en ur ginnig stajou d'an dud a labour : ur « c'hrash course » brezhoneg a vez bep bloaz e miz gouere hag ur greizenn enklask anvet « Breizh hag ar Broiou Keltiek » 'zo bet savet evit derc'hel daremprejou etre studierien a zo bet aman gwechall hag a zalc'h d'ober enklaskou ha bep seurt enklaskerien all ; ur gelaouenn nevez 'zo o paouez embann he niverenn gentan : klask.

G. : Amzer da zont ar brezhoneg.

R. : Daou vod 'zo da welout embroadur plas ar brezhoneg er gevredigezh deus ma vez sellet deus ar pezh 'vez kollet pe deus ar pezh 'vez gounezet ; brezhonegerien a varv bep bloazh ; wardro 10.000 dre gozhni ; ne vimp ket evit mirout deus-outo da vervel. Ar gevredigezh a gomze brezhoneg gwechall, kevredigezh ar maeziou, n'eus ket deus outi ken ivez ; ouzhpenn ur Breizhad war zaou a oa peizant daou ugent bloaz'zo ; ne chom nemet unan war zek. N'eo ket ni a chencho an dra-se.

Bez'e c'heller hiraezhin d'an amzer gozh met an hiraezh ne vag ket an den. Deus an tu all, sellomp deus ar pezh emaomp o c'hounit : skoliou divyezhek 'zo hirio a vez klevet enno brezhoneg e-barzh ar porzh pa ne oa bugel ebet ken a gomze brezhoneg dek vloaz'zo. Gwir abadennou radio ha tele 'zo hirio pa peze a-boan amzer da boazan ur vi pa veze Fanch Broudig o tibunan e geleier pemzek vloaz 'zo. Met petra eo ar gounid-se e-kenver ar c'holl ? a vo lavaret. E gwirionez ne c'heller ket lakaat an daou dra kenver-ha-kenver rak dishenvel a-grenn eo ar gounid deus ar c'holl. Ar vrezhonegerien a varv a oa diseblant e-kenver ar brezhoneg hag ar rummadou nevez 'zo o sevel 'zo tomm o c'halon ouzh o yezh er c'hontrol.

G. : Amzer da zont ar gevrenn geltiek aman e Roazhon.

R. : Deus ma vo choazet gant ar gevrenn bezan ambrouger ar brezhoneger diwezhan war e dremenvan pe, er c'hontrol, bezan hencher ar vrezhonegerien nevez, he devo ar gevrenn keltiek un amzer da zont pe n'he devo ket. D'am sonj, hon eus diskouezet deus pe du e taolomp hor sellou en ur ginnig stumman evit ar micheriou nevez staget deus ar brezhoneg ; hor c'hefridi eo avat ober hor seizh gwellan evit ma vo legadet mat herezh ar rummadou kozh d'ar re nevez.

Rentan-kont gant A.A.C'H



Lukian Kergoat, pa oa un tamm yaouankoc'h !

Berr-ha-berr

Diwar benn brezhoneg war en tele

D'ar sadorn 28 a viz Ebrel ne oa ket bet klevet abadenn vrezhonek sizhuniek Radio-Arvorig, eus kreisteiz da 2 eur.

D'ar re o doa pellgomzet da c'houzout perak e oa bet rspontet e oa abalamour ma oa bet kuitaet an ti gant Mikael Baudu, a ginnige bep sizhun un abadenn eus ar re blijusan, « Du-man, du-hont », un abadennguzh ouzhpenn, peogwir ne veze ket brudet gant Radio-Arvorig e-kichen skingasaduriou all ar chadenn). Ar seurt digarez avat ne c'hellomp ket degemer e pep doare.

D'ar Sul 29 a viz Ebrel e oa bet troc'het abadenn vrezhonek skinwel FR3, abalamour d'ar c'hoari tennis.

Komz brezhoneg dirak ar justiz : 6 miz toull !

Lez-Varn Pariz he deus embannet he barnadenn a-enep da Jean-Yves Meudeg ha Gilbert Cabon. Tamallet oa bet an hevelep traou outo. An hini kentan en doa asantet komz komz galleg, egile en doa nac'het.

Jean-Yves Meudeg en deus paket 4 miz toull, Gilbert Cabon en deus paket 10 miz toull sec'h.

Mamm-Vro Gwiriou Mab-Den a ziskouez splann hec'h emzalc'h ouzh gwiriou broadel ar Vrezhonegerien : droukziforc'han, ha netra ken !

Kendalc'h renadur « totaliter » ar Jakobined

Marianne de SOS Racisme « Une idée positive de la France »



Avant sa fête du 9 juin à Paris, SOS Racisme lance une campagne d'affichage proclamant « on aime tous le même pays ». Pour Harlem Désir, cette campagne veut monter « qu'il existe une issue positive aux débats actuels ». D'autant que les vraies valeurs de la France sont ses « principes universels qui font que de la place Tien an Men à Santiago du Chili, quand les peuples se lèvent pour leur liberté, c'est vers la France qu'ils se tournent ». C'est donc un appel aux citoyens et aux hommes politiques « à relever le défi de l'intégration et promouvoir une idée positive de la France rassemblée autour de ses valeurs ». Cette idée positive de la France des droits de l'homme se veut aussi un contrepoint de l'image négative perçue dernièrement à l'étranger, d'autant que la France est aujourd'hui le seul pays occidental où le poids de l'extrême droite atteint 15 %. O.F.

N'eus ket ehanet ar « PB-PV » da enebiñ ouzh ar renadur-se a vez gwelet a beb tu nemet gant ar re o deus choajet plegañ, hervez Stadoù ar Reter o deus serret o daoulagat e-pad ouzhpenn 50 bloavezh. Amañ n'eo ket implijet ar ger « totaliter » abalamour d'an dud tennet o buhez diganto. Abalamour d'ar re-se hepken. N'eo ket sklaer an torfedoù-se d'an dud a-vremañ met sklaer eo bet evit tud ar marevezhioù-kent, ne lavaran ket. Met ne zeuio ket an « digoll istorel ». D'ar c'hontrol e teuio adarre troioù-kamm gwashaet.

« Totaliter » e vez ivez ar renadur abalamour d'e ziouer a zemokratiezh. Ne vank ket an techoù fall war an dachenn-se e-barzh an Egzagon. Ne vefe ket hir awalc'h pajennoù ar PV evit kontañ pep tra. Amañ hiziv e kasimp da soñj an dud 3 zra hepken.

C'hoariva Harlem Desir

Na gredit ket emaon a-enep ar re damzu, rouzet pe zoken a-enep ar re zu. Va c'hudenn n'emañ ket aze. Hervez ar pezh a ziskler Harlem Desir : « Talvoudegezh « Bro-Frañs a vez skrivet e-touesk he menozioù-diazez. Pa sav ar poblou evit o frankiz e tro an daoulagad war-du Bro-Frañs. Biskoaz kemend-all ! Dont a rá ar soñj diskiant-se eus kampagn ar skitelloù-moger digoret gant ur plac'h vrav warno, du he c'hroc'hen, moulet ar frazenn verr : « On aime tous le même pays ». Kompen a ran ez eo mignon Fanch MITT'. Kompren a ra ivez en deus desket ivez, evit naetaat e spered : « Nos ancêtres, les Gaulois... » e-pad m'edo e skol ar republik. Ankounac'haet en deus ez eo bet aloubet e vro gant an nerzh hep skoazell an demokratiezh. Ankounac'haet en deus ez eo bet mouget e Cultur. Ne zalc'h ket sonj a-hend-all eus yezhvamm bugale an dud divroet, forzet da zeskiñ ar « yezh veur » nemet e plasoù 'zo. Komz a ra eus ar pezh a zo anvet evitañ, asamblez gant ar Fransizien troet war-du an dud divroet, « l'intégration » (lakaet e-mesk ar Fransizien all) evit tromplañ an dud war ar pezh a zo « assimiliation » anavezet mat gant ar Vretoned. An « assimilation-se » a guzh ur sonj sklaer : teuzin an estren-ch'all betek diverkañ o sevenadur. N'eus ket tu da gaout fiziañs e SOS Racisme.

Levr René-Guy Cadou

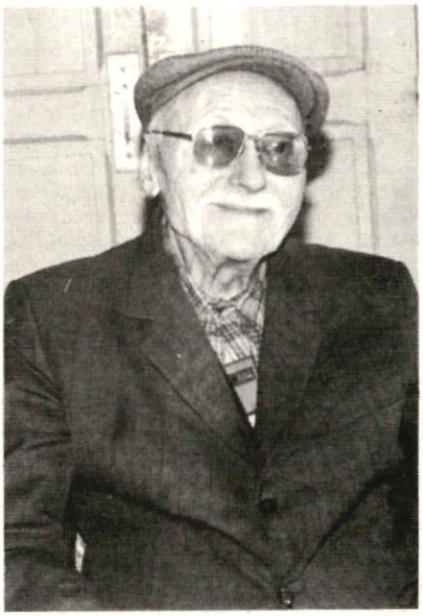
Sklerijennet on bet gant ur studiadenn savet gant Paskal Rannou a-zivout a levr skrivet gant ar skrivagner brudet. Skoet eo bet va spered gant ar pezh a lavar hor mignon o kontañ danevell an dud a vev e-barzh : « Les paysans briérons ont dans les dialogues une fâcheuse tenadance à s'exprimer comme des habitués d'un zinc de banlieue » (Plegañ a ra kouerien ar Vrierenn da gaozeal evel everien tavarn banlev Pariz). Un touelladenn divent e tizoloomp. Danvez ar romantoù e pep lec'h eus an Egzagon a laka an dud da gomz ar galleg hervez Paris evel ma vefent skeudenn ar bobl. An dra-se a ziskouez pegen digas, pegen diseblant e vez pep skrivagner hep bezañ skrignet gant ar morc'hed. N'eo ket souezhus gwelout estranjourien o deus desket ar galleg ganto, chom saouzanet a-daoltrumm pa deskomp dezho ez eus meur a yezh e Bro-C'hall, int boazet da grediñ e vev ar Fransizien evel gallegerien.

Komzit e galleg, mar plij

War an tele hag er radio em eus heuliet gant aked 2 zarvoud a-zivout votadegoù poblañs an Aljeri. Gant an hini kentañ em eus klevet Patrick Poivre d'Arvor, ur « Breizhad » sanset, o c'houlenn digant rener ar FIS (Emsav Islam ar Silvidigezh) lavarout e soñj gant ar mouezhioù gonezet. Respont a reas en arabeg dezhañ. Pedet e voe da gomz e galleg. Kenderc'hel a re as en arabeg gant skouazell un droidigezh. Ha P.P.A. : « A-enep d'ar galleg oc'h ? Ha Madani da respont en arabeg : « Tamm ebet ». A-dra-sur ne gompreno ket P.P.A. an abegoù a zalc'he anezhañ en arabeg dirak milionoù a selaouerien, Aljeriz en o zouezh. Diskouez a ra P.P.A. ez eo ur pec'hed da nac'h vertuzioù ur yezh savet gant doueed.

A-hend-all e voen dic'hoantet pa glevis an Iman Ali Belhadi o prezeg dre hanterouriezh ar galleg : « Un deiz a zeuio e vo « puniset » ar Fransizien eus ar lazhadegoù (Setif, Guelma, Kherrata) grat d'an 8 viz Mae 1945. Ne dalv ket poan skrivañ hiroc'h peogwir em eus kontet penaos em eus lennet ar c'hoarvezadennoù-se pa oan jubennour e-barzh an armeadoù amerikan.

Aldrig A NAONED



(Photo Le Trégor)

Sklaerded an noz

Un devezh a viz Here e oan aet gant ma mignon D.G. d'ober un tamm tro da Lokemo, da di Jules Gros. Abaoe ur pennad amzer e oan o sonjal mont da ginnig dezhan ur skouerenn eus ma levr diwezhan d'e drugarekaat evit ar mel gouez saourus kutuilhet ganin e *Tenzor ar brezhoneg komzet*. Rak a-drugarez d'an oberenn-se em eus tanvaet evel en ur feunteun vurzhudus gwellan chufere Bro-Dreger.

Ar gegin e-lec'h ma oamp degemeret a sko war porzh-mer Lokemo gant e chaoser sanket er mor glas evel laonenn ur falz en un dachenn lin en e vleun. E pleg al laonenn-se bagou liesliv tuskellet gant an houl hag a-us dezhe evned-mor o tresan en oabl troellennou diniver. Pebezh arvest kaer ! marzhus !

Siwazh, abaoe un nebeut bloavezhiou mestr an ti ne wel ket ken an arvest kaer-se ! En ur bed a denvalijenn eman breman o vevan a lavarfe tud 'zo. Koulskoude dre nerzh e envor hag hini e spered e c'hell dalc'hmat rein liv d'e vuhez. Rak ma 'z eo aet breman da get gallout e zaoulagad en deus Jules Gros luc'hskeudennet e-pad ur c'hantved holl gaerder ar bed hag e c'hell c'hoazh he resteurel deomp dre nerzh e vemor.

Komzet hon eus evel kustum eus bep seurt traou, eus botaouerezed-koad an Eslarc'h, eus porzh-mor Lokemo' da vare ar sardined, eus pardoniou Tredrez gwechall, eus Anatol ar Bras ha Fanch Gourvil, Taldir Jaffrennou ha Fanch Vallée hag ivez eus darvoudou ar bed a vreman, eus Breizh kozh ha Breizh nevez. Pegen resis, pegen sklaer ha pegen nerzhus e oa e zisplegaduriou ha pegen seder an den !

Ya, gwir mat eo ! bez ez eus norvezhiou sklaeroc'h eget an deiz !

Fanch Péru

GOUELIOU BRO-DREGER E LANDREGER
3, 4, 5 a viz Eost 1990
BRO DREGER BRO AR C'HOARIOU

« N'eo mabden un den gwirion nemet pa vez o c'hoari » a skrive gwechall ar barzh alaman Schiller.

Neblec'h n'eo gwiroc'h al lavarenn-se, d'am sonj, eget e Breizh hag e Broiou keltieg tramor. Tristran o vevan e koadou don Breizh-Veur goude e zisparti diouzh Izold a sache dija war ar « vazh-a-benn ». Hon hendadou a gave plijus c'hoari « bazhig-kamm » pe « bazh-dotu » pe neuze « mellad » deuet da vezan breman c'hoariou modern anvet « hockey » pe « rugby ». Da genver goueliou bras ar bloavezh e veze aozet c'hoariou all : « dic'houzougan ar c'hog pe ar waz », « dilostan ar wiz da veurlajez, « terrin ar c'hozh podoù » da sul ar C'hazimodo...

Diwezhatoc'h e veze graet an darn vrasan eus ar c'hoarioù-se e-kerz ar pardonioù. A vec'h ma veze echu ar gouel relijiel ma kenverie ar wazed o nerzh hag o ampartiz.

C'hoariou nerzh (gwernian ar berchenn, ar vazh-yod, ar c'hravazh...), c'hoariou ampartiz (boulloù, kilhoù, galoj...) c'hoarioù a bep seurt (pignat war ar wern, lipat ar gleurc'h...) a veze gwelet neuze.

E Bro Dreger eo chomet be ar c'hoariou kozh-se. N'eo ket bet torret ar chadenn. C'hoarioù « Had-pardonioù » Bro Dreger a zo brudet dre holl. Setu perak ez eo un dra vat, d'am sonj, bezan dibabet ker Landreger e fons an aber sall, etre an douaroù hag ar mor evit sevel Goueliou etrevroadel ar c'hoarioù e 1990.

Rak er vro-man, eman sur-mat kavell hor c'hoariou kozh !

Fanch Peru



Bodadeg breizh enep-gouennelour hag enep-faskour

An aozadurioù a sin amañ dindan :

– a soñj dezho n'eo ket un degouezh nemetken adsav ar menozioù gouennelour ha peuzfaskour, kaset war-raok gant ar « Front National » hag enkorfet e Jean-Marie Le Pen. Ur gudenn diazez eus ar gevredigezh c'hall ez eo ;

– a soñj dezho n'heller ket stourm hepken a-enep ar menozioù-se ur wech an amzer ha pep strollad diouzh e du ;

– o deus divizet unvaniñ o nerzhioù evit laskaat asambles e Breizh an holl re a nac'h pep stumm a waskerezh hag a wallziforc'h hervez gouenn, stad kevredigezhel pe sevenadur an hiniennoù hag ar c'humuniezhioù ;

– a nac'h da Le Pen pep gwir da glask treiñ war e du brogarantez ar Vretoned peurgetket dre implij ar « Gwenn-ha-du » ;

– a embann ez eo kontrol penn-da-benn ideologiezh broadel chaovin ha gouennelour luskad Le Pen d'an talvoudoù a genvreudeuriezh etre ar pobloù a vez difennet gant emsaverien Vreizh ;

– a ra eus youl diehan ar Stad C'Hall, a-hed hec'h istor, da nac'hañ personelezhioù diforc'h ar pobloù hag ar c'humuniezhioù, unan eus an abegoù ma kav un degemer mat tezennoù gwallziforc'hañ ar « Front National » ;

– a soñj dezho ez eo ar gwir da votiñ er mouezhiadegoù lec'hel evit an estrenien o chom er vro, ur menoz a glot gant ar pezh ez eo evito Gwirioù an Den e doujañs an diforc'hioù ;

– a zegas da soñj, evit ar pezh a sell eus Breizh, e talv doujañ d'an diforc'hioù e vefe anavezet e gwirionez personelezh ar Vretoned gant ar Stad C'Hall.

UDB - Emgann - Skol an Emsav
AREV - MRAP - JOC

Justiz evit ar Brezhoneg !

D'ar 25 a viz Ebrel, Herve Barry, eus Roazon, a oa bet kondaonet gant Lez-Varn Engalv Caen (Bro-C'hall).

E 1984 e oa bet kondaonet dija da 4 mizvezh toull-bac'h gant goursez ha da 10.000 lur a dell-gastiz. Torret oa bet ar varnadenn-man. Kondaonet eo breman en-dro da 4 mizvezh toull-bac'h gant goursez ha da 2.000 lur a dell-gastiz. Mougan hor yezh e pep darvoud eus ar vuhez foran, er skoliou, er postou, er skingomz, er skinwel, dirak ar velestradurezh, dirak ar varnerien (sellout ouzh afer Gilbert Cabon, prizoniad politikel breizhat) : setu doareou vil « Mamm-Vro Gwiriou Mab-Den » ! Mac'homerezh, ha netra ken !

BRUXELLES INFOS

Travaux des commissions du Parlement européen

Politique régionale : Le Conseil Consultatif des collectivités régionales et locales veut devenir un « Sénat » européen. M. Millan évoque la question des aides des Fonds structurels à la RDA.

Bruxelles (EU), jeudi 26 avril 1990. A l'occasion d'une rencontre entre la commission de la politique régionale du Parlement européen et le bureau du Conseil consultatif des collectivités régionales et locales (institué par la Commission européenne en 1988), les représentants des collectivités régionales et locales ont confirmé leur volonté de jouer un plus grand rôle. Le président du bureau, M. Hoffmann, a proposé la transformation du Conseil consultatif en deuxième Chambre, ou Sénat, de la Communauté. Il a également appuyé l'idée d'organiser une assemblée commune au Conseil consultatif et au Parlement européen, qui se réunirait deux fois par an. Le rôle du Conseil consultatif, a-t-il dit, est surtout de « faire de sorte que les citoyens vivent l'Europe dans leur ville ». Un objectif appelé à se développer est celui d'intensifier la coopération avec les régions des pays de l'Est, en particulier en ce qui concerne les problèmes de l'environnement.

Par ailleurs, la commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire, qui est présidée par le Vert français Antoine Wächter, a entendu le commissaire responsable pour la politique régionale, Bruce Millan, qui a, en particulier, suggéré un élargissement des critères d'éligibilité aux Fonds structurels communautaires, afin de prévoir leur intervention aussi dans le cas de chocs économiques imprévus. M. Millan a, en outre, confirmé que la RDA ne pourra pas bénéficier d'interventions des fonds structurels communautaires avant l'unification allemande, ni même avant 1993, le gros des crédits étant déjà engagé jusqu'à cette date (le président Delors l'avait indiqué aux ministres des Affaires étrangères des Douze réunis à Dublin samedi dernier : la question de l'aide de la Communauté à la RDA avant l'unité allemande sera l'un des thèmes de discussion du sommet samedi prochain). M. Millan a précisé que si on appliquait à la RDA les critères actuels d'éligibilité du FEDER, 70 % de la RDA bénéficierait des interventions du Fonds de développement régional (au titre de l'objectif 1 – régions en retard de développement).

24 heures sur 24 : INFOS sur le MINITEL : 3614 - UDB (envoi)

La CEE et les effets de la libération des mouvements de capitaux

1) Une interrogation

QXW824/89FR – Question écrite n° 824/89 de M. Max Simeoni (ARC) au Conseil des communautés européennes.

Objet : Libération des mouvements de capitaux et cohésion économique.

Par un phénomène de concentration, l'unification des marchés financiers déjà engagée dans le cadre de la Communauté tend à condamner nos régions périphériques au dépérissement ou tend à les soumettre, selon leur situation et leur configuration géographiques, aux intérêts de groupes financiers extérieurs par la tentation d'une politique du tout-tourisme qui alimente une spéculation foncière et immobilière nuisible, en particulier au secteur productif local.

Simultanément, nous voyons les plus hautes autorités de l'URSS adopter des mesures visant à accroître l'autonomie des républiques soviétiques dans le domaine économique.

Dans la perspective de la réalisation du marché unique européen, le Conseil est invité à répondre aux questions suivantes :

1) A-t-il cherché à mesurer les conséquences que ne manquerait pas d'avoir dans les régions périphériques de la Communauté la libération des mouvements de capitaux ?

2) Admet-il la nécessité impérieuse et urgente d'un rééquilibre spatial et sectoriel des investissements productifs dans la Communauté, sans lequel l'objectif de la cohésion économique et sociale ne pourrait être atteint ?

3) Quelles mesures entend-il adopter afin d'éviter que le marché unique ne se traduise, pour les régions périphériques de la Communauté, par une perte sur les plans de l'initiative économique en matière productive et de la création d'emplois ?

2) Une réponse lourde de dangers :

Réponse à la question écrite n° 824/89 posée par M. Simeoni.

La libération des mouvements de capitaux est une condition essentielle de l'achèvement du marché intérieur et devrait permettre une allocation plus efficace de l'épargne communautaire et, en conséquence, la création de conditions plus favorables aux investisseurs indépendamment de leur localisation.

Les problèmes spécifiques des régions périphériques doivent, en premier lieu, trouver une solution dans le cadre des politiques nationales.

Bien entendu, il appartient à la Communauté de promouvoir un développement harmonieux de l'ensemble de la Communauté. En particulier, celle-ci vise à réduire l'écart entre les diverses régions et le retard des régions les moins favorisées. La Communauté le fait, entre autres, par le rôle qu'elle joue dans la coordination des politiques économiques des États membres. Elle apporte aussi une contribution propre aux politiques de croissance et d'ajustement dans les régions en retard, au moyen de ses fonds structurels. Ces fonds ont été récemment restructurés pour les rendre plus efficaces et leur dotation a été considérablement augmentée.

L'Europe, la France et l'Afrique
Le cas du Gabon : et la démocratie ?



L'Afrique craque ! (Y. Coriou)

Proposition de résolution déposée par le député Max Simeoni au nom du groupe Arc-en-Ciel en vertu de l'article 64 du règlement du Parlement sur les questions d'urgence et d'importance majeure, sur les récentes manifestations en faveur de la démocratie au Gabon.

Le Parlement européen,

A) Considérant les récentes manifestations en faveur de la démocratie au Gabon qui ont suivi la mort suspecte, à Libreville, de M. Joseph Rendjambe, secrétaire général du Parti gabonais du progrès et opposant notoire au régime en place ;

B) Considérant que la dégradation constante des termes de l'échange en défaveur des économies africaines, due

à la mainmise de grandes multinationales sur les ressources naturelles locales, a engendré dans plusieurs pays d'Afrique, dont le Gabon, de graves tensions sociales ;

C) Considérant que de nombreux chefs d'État africains, à l'image d'Omar Bongo, et leur entourage corrompus ont été installés ou confortés dans leur pouvoir par les anciennes puissances coloniales pour des raisons économiques et de géo-politique qui ne tiennent nullement compte de l'intérêt et des aspirations des populations locales ;

D) Constatant que la présence des anciennes puissances coloniales en Afrique s'est traduite depuis trente ans par un accroissement des inégalités tant en Afrique même qu'entre les pays africains et les pays industrialisés ;

E) Déplorant que la garde présidentielle du président Bongo, déployée à Port-Gentil pour réprimer les opposants au régime, soit encadrée par des Français contractuels du gouvernement gabonais ;

F) Constatant que les troupes françaises qui se sont ajoutées aux six cents soldats résidant en permanence au Gabon ont débordé du cadre de leur mission « d'assurer la sécurité des Français » par leur participation aux opérations de maintien de l'ordre, particulièrement dans la ville de Port-Gentil ;

G) Dénonçant les clauses « secrètes » de l'accord de sécurité entre la France et le Gabon, qui prévoient que la France puisse intervenir militairement en cas de « troubles intérieurs » et apparaissent de ce fait comme une perpétuation de l'ordre colonial ;

H) Condamnant les cas de détention pour des motifs politiques et délit d'opinion, avec mise au secret des détenus, dont se rend coupable le régime gabonais ;

I) Estimant que la démocratie vraie, le multipartisme et l'aspiration au bien-être doivent pouvoir s'exprimer et se réaliser en Afrique comme dans le reste du monde ;

Le parlement européen

1) Demande à la France de mettre un terme à ce type d'interventions militaires ;

2) Demande aux autorités gabonaises de faire toute la lumière sur les circonstances du décès de M. Joseph Rendjambe en rendant publique les conclusions de la commission d'enquête et le rapport d'autopsie ;

3) Demande aux autorités gabonaises de libérer les personnes actuellement détenues pour des motifs politiques ou délit d'opinion et d'assurer les conditions d'une vraie démocratie et d'un réel multipartisme au Gabon, en particulier dans les medias ;



L'Afrique a soif (Y. Coriou).

4) Demande aux autorités gabonaises d'instaurer une nouvelle gestion économique, particulièrement dans l'utilisation des aides octroyées par la Communauté européenne, qui permette de mettre fin aux dépenses somptuaires et à la corruption du régime ;

5) Décide l'envoi d'observateurs pour superviser le déroulement des élections prévues au Gabon au mois de septembre 1990 ;

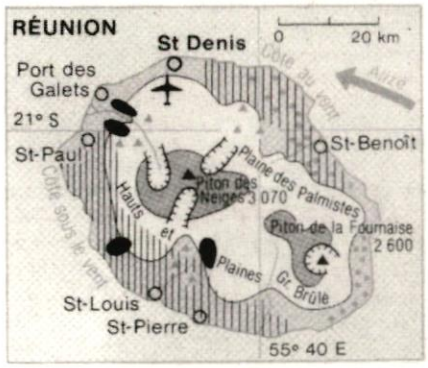
6) Demande au Conseil et à la Commission de lier l'aide économique de la Communauté au Gabon à l'instauration de la démocratie dans ce pays ;

7) Charge son président de transmettre la présente résolution à la présidence et au gouvernement du Gabon, au ministre des Affaires étrangères français, au secrétaire général de l'organisation de l'Unité africaine, au Conseil et à la Commission des Communautés européennes.

« RÉUNION : J'aime ton nom » ? (1)

L'île de la Réunion, située à 10.000 km de l'Hexagone, se trouve au sud-ouest de l'Océan Indien. Faisant partie de l'archipel des Mascareignes, avec l'Ile Maurice et l'Ile Rodrigue, l'ancienne île Bourbon représente à peine un demi département français en superficie et est pourtant peuplée de 550.000 âmes, alors qu'un tiers de l'île seulement peut être habité. C'est donc la concentration humaine qui frappe d'abord le visiteur.

(1) Slogan du Comité départemental au tourisme de la Réunion.



Tout au long du littoral, on passe d'une zone urbanisée à l'autre sans vraiment s'en rendre compte et il n'est pas toujours facile de repérer les bourgs communaux des lieux-dits.

Mais le premier choc du voyageur, en débarquant à l'aéroport de « Gillot », c'est de constater l'importance et la valeur du parc automobile. En quelques années, le Réunionnais est devenu un surconsommateur, la voiture représentant sa passion favorite. Au milieu des embouteillages dyonisiens (St-Denis étant la « capitale »), dignes d'une grande ville européenne, on peut mieux observer cette population du bout du monde. Et rapidement, on pressent le « malaise », le drame humain qui se déroule derrière cette apparente richesse : des jeunes, partout des jeunes, de tous les âges, « slalomant » à moto entre les voitures, ou regardant d'un air passif, cette animation de rue. 60 % des Réunionnais ont moins de 20 ans. Ces jeunes adolescents le savent bien ; la Réunion avec ses 38 % de chômeurs, son économie en faillite et ses inégalités sociales n'a plus grand chose à leur offrir. Et l'émigration vers une France de plus en plus raciste, et qui entretient encore ici des privilèges intolérables, ne les tente plus guère ; désabusés, désœuvrés, sans espoir, ils attendent en fumant un joint de « zamal » (nom local du chanvre indien) ; ils savent que les statistiques officielles annoncent 50 % de chômeurs pour l'an 2000 et que d'ici là il faudra bien qu'il se passe quelque chose...

Origines ethniques des Réunionnais et inégalités

Ce sont deux analyses pratiquement indissociables, tant les inégalités de revenus, de cadre de vie, et de détention de capitaux vont de pair, encore aujourd'hui, avec les origines raciales. Les descendants d'esclaves, « Cafres » ou métis, représentent 45 % de la population. Ils occupent les bas-emplois (journaliers agricoles, manœuvres, bonnes, etc.) et sont les plus touchés par le chômage. Les descendants d'engagés indiens, appelés « Mal'bars », représentent 20 à 25 % de ce peuple. Certains, les plus nombreux, vivent dans des conditions identiques aux précédents. D'autres font du commerce (bazardiers en camionettes) ou travaillent dans l'industrie sucrière ou les services. Si un effort certain a été fait pour l'amélioration de l'habitat de cette couche de population, force est de constater qu'il reste encore beaucoup à faire et que la solution des LTS (logements très sociaux) pose des problèmes de promiscuité particulièrement graves (délinquence, criminalité).

Les Créoles blancs, environ 15 à 20 %, se partagent entre « gros blancs » et « petits blancs ». Ces derniers, descendants pour la

→

plupart des premiers colons blancs européens du 17e siècle, ruinés au 19e par les cyclones et la crise du café, habitaient, presque tous, les hauts de l'Ile jusqu'à la départementalisation en 1946. Aujourd'hui, ceux qui sont restés vivent misérablement d'une agriculture familiale semi-autarcique. Ceux qui sont descendus occupent des postes dans la fonction publique, le commerce, l'artisanat ou l'agriculture. Les « gros blancs », peu nombreux, ont un pouvoir économique important, puisqu'ils possèdent plus de 50 % des terres cultivables et notamment les meilleures du littoral. Ils pratiquent la culture de la canne à sucre sur des plantations de 200 à 2.000 ha, sont actionnaires des usines sucrières et pour beaucoup ont investi dans l'import-export et l'immobilier.

Les Indiens musulmans, d'origine pakistanaise, occupent le commerce (quincaillerie, ameublement, habillement).

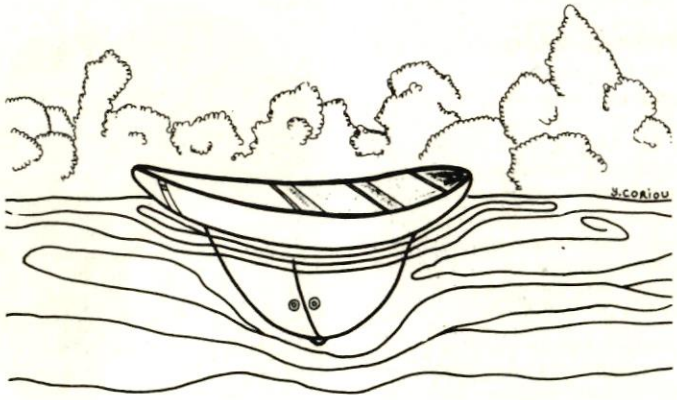
Les Chinois, presque tous dans le commerce de l'alimentation, il y a dix ans à peine, ont pour la majorité opéré une reconversion ; de nombreux médecins, pharmaciens, enseignants, sont chinois.

Quant aux métropolitains (appelés zoreils), leurs postes réservés dans l'administration ou l'encadrement, les exposent à la vindicte populaire, et à servir de bouc émissaire lorsqu'on aborde les problèmes du non développement économique. Malheureusement, bien peu se soucie de l'avenir politique de l'île. Ils comprennent qu'il y a un malaise mais refusent d'assumer une quelconque responsabilité quant à la situation actuelle. Ce sera donc de la faute à l'État (la France n'a qu'à prendre ses responsabilités), et aux Réunionnais eux-mêmes. En attendant, on se remplit les poches pendant trois à cinq ans à coup de primes d'éloignement, de vie chère, et bientôt de prime de pénibilité (oui, oui vous avez bien lu... et celà pour des fonctionnaires qui pour la majorité d'entre eux travaillent en atmosphère climatisée, pendant que d'autres peinent par 30°C, sous le soleil ou la pluie !).

Évolution de la société réunionnaise

Une étude économique approfondie serait fastidieuse et ne nous éclairerait pas plus sur les causes du non développement. Il n'est que de lire le rapport du CES national de 1988 ou le dernier rapport Rippert si controversé... Rapidement, rappelons que les exportations ne couvrent pas 10 % des importations en valeurs marchandes, et que rien ne permet à moyen terme d'espérer un réel décollage de la production.

Les facteurs humains semblent bien être la cause essentielle de ce marasme. Désabusé, bousculé dans sa tête, subissant toutes les pressions d'une société en voie d'occidentalisation rapide, après avoir subi celles de la société coloniale, le Réunionnais n'y croit plus. Il ne croit plus à l'égalité des chances grâce à l'école (échec scolaire intolérable), ni à l'égalité des droits qu'on lui promet depuis si longtemps (depuis plus de 10 ans pour le SMIC, et le rapport Rippert ne prévoit l'alignement sur la métropole qu'en 1996. Fin du septennat Mitterrand en 1995...). Beaucoup de smicards créoles ont compris ce qu'est la langue de bois et se tournent délibérément vers l'assistanat ! La télévision et la vidéo achèvent de le convertir au passivisme. Et comme l'oisiveté est la



L'héritage colonial (Y. Coriou).

mère de tous les vices, c'est dans la rubrique « faits divers » des quotidiens locaux qu'on peut analyser la gravité de la situation à la Réunion (alcoolisme, perversion sexuelle, agressivité, drogue, criminalité).

Drame de l'identité

Restait à prendre au Réunionnais la seule source de dignité qu'il avait encore sa culture. Ainsi, le maintien de la langue créole ne permettait pas la normalisation à la française. Les traditions culinaires créoles ignoraient les habitudes de consommation européennes ; la pensée philosophique indo-africaine, fétichiste et souvent fataliste mais très religieuse, s'adaptait mal à la logique cartésienne. En 10 ans, de façon anodine et pernicieuse, le Créole a perdu son âme. On parle un « créole » de plus en plus francisé, on mange de plus en plus de pain, de fromage, on boit de plus en plus de vin, symboles de la promotion sociale pour le pauvre. Déculturé, européanisé malgré lui, le Créole doute de tout : de ses origines raciales, des valeurs humaines transmises par ses parents, de son avenir, mais surtout de la société française. Ne sachant plus qui il est, livré à lui-même, il « en veut » à cette France qui lui a tout pris sans une réelle contre-partie. L'automobile, la télévision couleur, ne compenseront jamais la mort lente d'une civilisation, et son asservissement à un système économique occidental de plus en plus odieux et qui prétend être le meillleur... On se demande bien par rapport à quoi, de nos jours !

Perspectives

Il n'y aura pas de retour en arrière, comme arrivent à en rêver certains Réunionnais. L'Ile de la Réunion, comme les autres DOM, est allée trop loin, départementalisation oblige, dans le processus de francisation. Il ne peut donc y avoir qu'une fuite en avant... Mais une fuite vers quoi puisque aucun des clignotants de l'économie réunionnaise ne permet d'entrevoir une issue favorable, au non développement et au chômage.

Bientôt, ce « 60 % » de la population qui a moins de 22 ans aujourd'hui, en aura 25, 30, 40, c'est-à-dire sera en mesure de prendre conscience ; on peut craindre les réactions, et cette fameuse explosion sociale dont on parle si souvent ici. Il serait naïf de refuser d'y croire ; pour faire accepter l'inacceptable, les grosses têtes, les « optimistes », comme ils aiment s'appeler eux-mêmes, disent qu'après tout, le chômage a toujours été structurel dans la société réunionnaise, mais ils oublient que la solidarité qui permettait de suppléer à ce manque d'emploi n'existe pratiquement plus. La fierté d'être du Créole a été détrônée par la fierté d'avoir. Et, pour avoir, il faut de l'argent à tout prix. Tant pis pour l'autre, s'il n'en a pas...

Demain, le RMI (11 % du RMI français est envoyé à la Réunion), les allocations familiales (appelées ici « argent braguette »), l'allocation au parent isolé (appelée ici argent femme seule !) – il en naît tant, des petits créoles sans papa – les aides communales (argent carnet), ne suffiront plus. On ne tue pas impunément la dignité d'un peuple – la Réunion si calme, si accueillante, nous réserve sans doute des lendemains bien différents de cette apparente paix paradisiaque...

D.A.

POBL VREIZH

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 3e trimestre 1990.

le peuple breton

Parler breton devant la justice : 6 mois de prison

Jean-Yves Meudeg et Gilbert Cabon viennent d'être condamnés à Paris. Il leur était reproché les mêmes actes.

Le premier avait consenti à s'exprimer en français, le second avait refusé de le faire.

Verdict : 4 mois de prison ferme pour Jean-Yves Meudeg, 10 mois de prison ferme pour Gilbert Cabon.

Vous avez dit « patrie des droits de l'homme ? »



Parmi les élus et militants à Landerneau.

PAYS DE LORIENT

Quand les golfs s'ouvrent plus vite que les classes bilingues

Nous connaissions l'expression du « socialisme hôtelier », celle du socialisme immobilier ne devrait pas tarder à s'imposer en fonction des nombreux projets de parcs d'attractions, golfs ou autres que soutiennent des municipalités socialistes.

Derrière ces investissements importants où les collectivités locales sont fortement sollicitées se profilent parfois des opérations immobilières juteuses.

Dernier exemple en date, le golf Le Val Queven.

La commune de Queven qui avait sans doute sous-estimé le poids d'un investissement aussi lourd dut faire appel aux communes du SIVOM du Pays de Lorient.

Les élus UDB de Lorient et Lanester s'opposèrent à une participation financière de leur ville refusant la politique du fait accompli, d'un investissement au service d'une minorité s'intégrant dans un projet immobilier où la logique de la rentabilité ne va pas vers la démocratisation de ce sport et la création d'emplois qualifiés et stables.

Seule la municipalité socialo-communo-centriste de Lorient est venue en aide à sa petite « sœur » de Queven, sans doute au nom de l'inter-copinalité.

Pour faire avaler la « pilule » aux contribuables, des élus ont beaucoup parlé de volonté de populariser ce sport, mais à l'époque, les tarifs démocratiques n'avaient pas bénéficié d'une grosse pub.

A 1.640 F minimum pour l'équipement d'un débutant, plus 3.900 F de cotisation annuelle, vous savez maintenant que ce 18 trous peut vous en creuser un sacré dans votre budget.

Bien sûr, pour rester cohérent avec nos positions et votes antérieurs et ne pas cautionner un « tout tourisme immobilier », aucun élu UDB n'a accompagné, le jour de l'inauguration le porte-parole du gouvernement Français, Louis Le Pensec.

● Près de 2.000 personnes ont manifesté le 9/6 à Landerneau en faveur de l'égalité de traitement entre Diwan et les autres écoles de même inspiration (dont les enseignants sont totalement pris en charge par l'Etat).

On a beaucoup remarqué à cette occasion l'empressement des élus finistériens des « grands » partis français à se présenter comme les meilleurs défenseurs de Diwan.

Brèves

● 200 manifestants, le 28/5, ont demandé le maintien de la qualité de la desserte ferroviaire de Quimperlé.

● La section CFDT des écoles Diwan juge tardive la rencontre proposée par le ministre Jospin et appelle à manifester le 9 juin.

● Les producteurs léonards et trégorrois ont accumulé 1.500 tonnes d'artichauts dans le parc de Langolvas à Morlaix, pour protester contre l'effondrement des prix.

● 10 tombes ont été profanées au cimetière de Lesneven. L'absence de revendication et d'inscription laisse penser à un acte de déséquilibré influencé par l'actualité.

● Les manifestations de Concarneau ont abouti au maintien de l'hôpital dont la fermeture était décidée. La maternité sera en revanche bien fermée.

● Le port de Nantes-St-Nazaire vient de décrocher une ligne régulière vers les Antilles avec la Compagnie Générale Maritime. C'est la récupération d'un trafic ancien (rhum et fruits) modernisé : le transport se fait en conteneurs réfrigérés.

● Leclerc va porter à 1.000 emplois les effectifs de ses abattoirs de Collinée (en trois ans).

● Les organisateurs du Festival interceltique de Lorient constatent que l'Etat français accorde une participation financière inférieure à celles des provinces de Galice ou des Asturies.

● Tension aux conserveries Raphalen de Pont-l'Abbé où les 90 employés permanents sont menacés de licenciements s'ils n'acceptent pas le transfert à Plouhinec de leur unité de production.

● Le 9/6, 500 personnes ont arrêté le TGV en gare de Plouaret, à l'appel du comité de défense de la gare de Plouaret-Trégor, pour obtenir un arrêt quotidien dans chaque sens, l'électrification de la ligne Plouaret-Lannion et de meilleures dessertes locales. Enjeu : la défense de l'économie du Trégor, dont Plouaret est un nœud de communication essentiel. De tels arrêts ont lieu tous les 15 jours, et parfois 7 jours par semaine.

Bolloré bretonnise

Au mois de mai dernier, le groupe Bolloré, bien connu dans la région quimpéroise, vient de rapatrier les sièges sociaux de trois de ses sociétés de Paris à Quimper. Il s'agit des sociétés suivantes :

– Omniun-Bolloré, capital social 87.440.000 F, siège social 83 bd Exelmans, Paris.

– Bolloré-Participations, capital social 31.250.000 F, siège social 83 bd Exelmans, Paris.

– UCAP, capital social 32.525.000 F, siège social 83 bd Exelmans, Paris.

Convergences bretonnes

L'UDB, Emgann, Alternative Rouge et Verte et Skol an Emsav se sont rencontrés le 26/5 à Pontivy, dans le cadre du rassemblement breton anti-raciste et anti-fasciste.

Les Palestiniens au Festival de Douarnenez

Le 13e Festival de Cinéma de Douarnenez (Festival du Cinéma des Peuples Minorisés) sera cette année, du 19 au 26 août prochain, consacré au peuple palestinien, aujourd'hui encore dispersé, dont les droits ne sont pas pleinement reconnus même si des avancées significatives ont eu lieu récemment.

Histoire

Vaste de 27.130 km² (c'est-à-dire à quelques kilomètres carrés près, la superficie de la « région » Bretagne B4), la Palestine fait partie des régions au climat relativement humide formant ce que l'on appelle le « croissant fertile » de la Mésopotamie (en Irak actuel) à la vallée du Nil en Egypte.

Une terre convoitée

C'est un pays très anciennement peuplé : Jéricho est sans doute la plus vieille ville du monde. Le premier État palestinien apparaît vers 2500 av. J.C., créé par les Cananéens. Les Hébreux, auxquels a été promise la terre de Palestine, reviennent d'Egypte vers 1300 av. J.C., sous la direction de Moïse ; il leur reste à conquérir la « Terre Promise ». Après leur établissement progressif en Palestine ils se heurtent au XII° siècle av. J.C. aux Philistins, qui ont laissé leur nom au pays (appelé Falastine en arabe), et vaincus par David, fondateur du royaume d'Israël. Celui-ci se divise en 923, ce qui le rend plus vulnérable aux envahisseurs étrangers : invasion assyrienne en 721, exil de Babylone de 587 à 539, conquête perse en 538 suivie du retour des Juifs et de la reconstruction du Temple de Jérusalem, conquête par Alexandre Le Grand en 332, puis conquête romaine en 64 av. J.C. En 74 ap. J.C. une première révolte des Juifs est suivie de la destruction du Temple de Jérusalem. Jérusalem est rasée après la révolte de 132-135, les Juifs sont dispersés ; c'est le début de la Diaspora ; cependant il n'est pas sûr pour tous que les Juifs actuels soient les descendants des Juifs de l'Antiquité, en raison de conversions au judaïsme chez d'autres peuples après la dispersion.

En 636, la Palestine est conquise par les Arabes Musulmans, accueillis, comme dans bien d'autres provinces de l'empire byzantin accablées d'impôts, comme des libérateurs ; la religion musulmane, apparaissant comme plus simple que le christianisme aux dogmes complexes et sources de querelles théologiques, se répand rapidement. Cependant le christianisme (ainsi que le judaïsme) se maintient en Palestine. Aujourd'hui les Palestiniens, de langue et de culture arabes, sont en majorité Musulmans (sunnites en nette majorité ; mais il y a parmi eux environ 10 à 15 % de Chrétiens (de différents rites) et près de 10 % de Druzes (à la religion issue de l'Islam, mais marquée d'influences venues des autres religions monothéïstes).

Il ne faut pas oublier non plus que Jérusalem, capitale de la Palestine, est une ville sainte pour les trois religions du Livre : pour les Juifs (Mur des Lamentations), pour les Chrétiens (Saint Sépulcre) et pour les Musulmans (Mosquée d'Omar).

En 1099, les Croisés venus d'Europe Occidentale conquièrent Jérusalem et la Palestine, qui fait partie du royaume de Jérusalem, État déjà à cette époque fondé sur des bases religieuses par des personnes venues de l'extérieur.

La Palestine est en 1187 en partie conquise par Saladdin, sultan d'Egypte d'origine kurde. Elle connaît ensuite, comme d'autres pays du Proche-Orient la domination des Mongols puis des Mamelouks, avant d'être conquise en 1517 par les Turcs Ottomans. Jusqu'en 1917 elle va rester sous domination ottomane, faisant partie de la région administrative Syrie-Palestine. En 1918 elle compte une population d'environ 600.000 Arabes et 67.000 Juifs ; l'immigration sioniste en Palestine a déjà commencé.

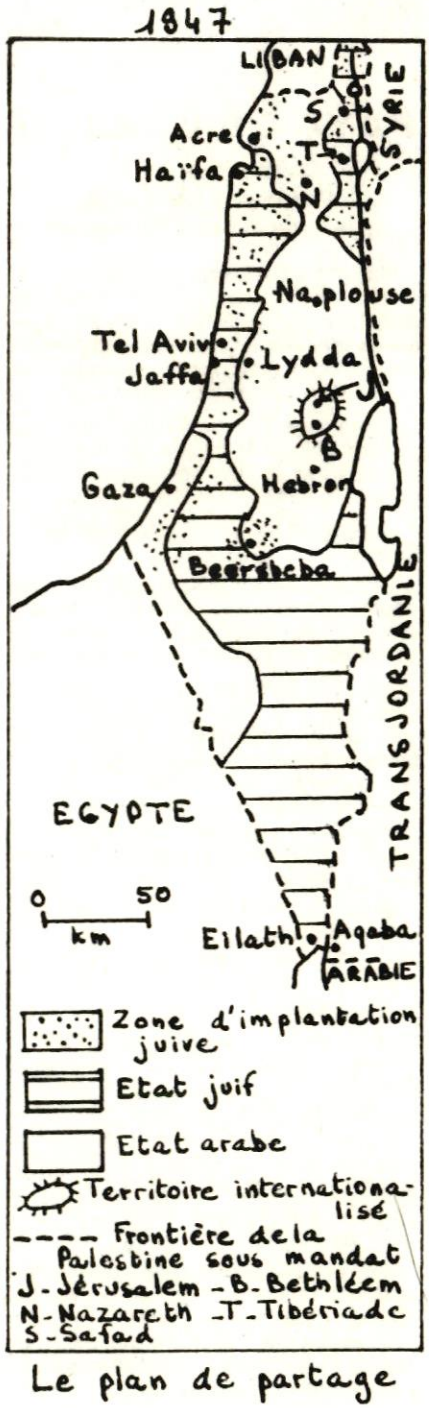
Les origines du problèmes palestinien

Les origines du conflit palestinien sont en effet anciennes. En 1896, Théodore Herzl publie l'« État Juif » et en 1897, le premier congrès sioniste (1) adopte pour but : « créer pour le peuple juif un foyer en Palestine » ; en fait le sionisme est un mouvement nationaliste s'appuyant sur des raisons religieuses (l'idée de la Terre Promise) et né des persécutions antisémites d'Europe (pogroms d'Europe Centrale et Orientale ; affaire Dreyfus en France) ; mais « le sionisme, c'est une idée des juifs d'Europe, pas des juifs arabes, encore moins des juifs de Palestine » (2).

Depuis 1885, des colonies sionistes s'installaient en Palestine, dont les Arabes formaient 93 % de la population. Devant le développement de cette immigration se crée dès 1911 à Jaffa le Parti antisioniste de la Patrie. En 1917, pendant la guerre qui oppose les Turcs aux Alliés, les Britanniques, par la Déclaration Balfour, promettent « l'établissement en Palestine d'un Foyer National pour le peuple juif ». Elle n'est rendue publique qu'en 1920, en même temps qu'une autre catastrophe, qui est celle de l'établissement du mandat britannique sur la Palestine libérée de la domination ottomane.

L'immigration sioniste se développe, accrue après 1933 par les persécutions nazies dont les Palestiniens ne sont aucunement responsables : en 1929, il y a 159.000 Juifs en Palestine ; en 1939 il y a 400.000 Juifs et 950.000 Arabes. Les sionistes achètent des terres aux propriétaires arabes absentéistes, installent des colonies agricoles et développement une économie séparée. Les Palestiniens demandent en vain un gouvernement autonome et se sentent menacés par l'implantation sioniste : dès 1920 le congrès palestinien de Haïfa crée le Mouvement Arabe Palestinien. Les manifestations, les révoltes, les grèves se multiplient ; les premiers combats ont lieu en 1929. Les Britanniques ne tiennent pas leurs promesses de restreindre l'immigration sioniste ni d'associer les Arabes au gouvernement.

En 1930 la révolte palestinienne s'étend. De 1933 à 1935 un mouvement populaire armé apparaît, dirigé par Ezzeddin el Kassem, tué par les Britanniques en novembre 1935. Une grève générale a lieu en 1935.



Le plan de partage

En 1936 la grève et la lutte armée contre les sionistes et les Britanniques vont durer cinq mois ; elles sont brisées avec l'aide des colons sionistes, pour lesquels « la grève fut à la base d'un développement paradoxal de la communauté juive »... (3).

De 1937 à 1939 la lutte armée continue réprimée par les Britanniques aidés par les groupes armés sionistes (haganah, Irgoun, Stern) ; en 1939 le Mouvement National Palestinien est décimé après trois ans de lutte acharnée ; la répression subie par les Palestiniens va en 1948 rendre plus facile la victoire israélienne.

Cependant à partir de 1937, où déjà les Britanniques proposent le partage de la Palestine, les relations se dégradent entre le Royaume-Uni et le mouvement sioniste qui se tourne vers les USA, surtout après le Livre Blanc de 1939 prévoyant la création d'un État palestinien bi-national, la limitation de l'immigration sioniste, le contrôle des ventes de terres.

En 1942 le congrès sioniste de New-York demande la création d'un État juif. A partir de 1944 les groupes terroristes de l'Irgoun et du Stern reprennent les persécutions anti-palestiniennes et commencent la lutte contre les Britanniques. En 1945, les USA soutiennent le projet d'entrée immédiate de 100.000 Juifs en Palestine ; l'Agence Juive demande la création d'un État juif et le contrôle de l'immigration, refusés par le Royaume-Uni. Aussi les attentats sionistes se multiplient contre les Britanniques (comme celui contre l'Hôtel King David en juillet 1946 qui fait 110 morts). Le projet de partage de l'Agence Juive est soutenu par les USA et en août 1947, le comité spécial de l'ONU pour la Palestine (UNSCOP) propose le partage de la Palestine en deux États, avec internationalisation de Jérusalem. Malgré l'opposition des pays arabes, le plan de partage est adopté le 27 novembre 1947 par l'ONU : il accorde 55 % de la Palestine (dont le désert du Neguev) à l'État juif, alors que les colons sionistes ne possèdent que 6 % du sol.

La disparition de l'entité palestinienne

Le plan de partage n'est applicable que par la force. Le Royaume-Uni fixe la date de son évacuation de la Palestine au 15 mai 1948. Le 14 mai est proclamé de façon unilatérale, l'État d'Israël, reconnu par les grandes puissances (dont l'URSS). La Palestine compte alors une population de 1.310.000 Arabes et 700.000 Juifs.

Déjà avant mai 1948, les violences anti-palestiniennes ont repris, marquées notamment par le massacre de Deir Yassin en avril ; elles entraînent déjà le départ d'environ 300.000 personnes ; les autres pays arabes ne réagissent pas avant mai.

Le 15 mai, cinq pays arabes attaquent Israël ; la guerre est marquée de deux trêves ; médiateur de l'ONU, le comte Bernadotte propose en septembre un plan de partage plus favorable aux Palestiniens mais est assassiné par le groupe Stern ; les Israéliens, rompant la trêve, prennent l'offensive contre les pays arabes vaincus et signant l'armistice l'un après l'autre de février à juillet 1949, mais refusant de reconnaître Israël et n'acceptant que des frontières de fait.



Après la guerre israélo-arabe.

La guerre entraîne la dispersion des Palestiniens, qui ne sont plus que 250.000 en Israël. Les Israéliens rejettent le droit de tous les réfugiés à rentrer, proclamé par l'ONU en décembre 1948 et refusent le retour de plus de 100.000 d'entre eux. En 1950, il y a 774.000 réfugiés dans les camps de l'ONU, pris en charge par l'UNRWA créée en avril 1950 (4).

Dans le même temps, en application de la loi du Retour, les Juifs qui s'installent en Israël (pour eux la Terre Promise) sont automatiquement naturalisés israéliens, alors que les réfugiés qui sont nés en Palestine n'ont pas le droit d'y revenir. La loi de l'Absent permet aux Israéliens de confisquer les terres des Palestiniens partis (même s'ils résident à l'intérieur d'Israël). De nombreux villages sont détruits, leur disparition confirmant « a posteriori » le slogan sioniste « Une terre sans peuple pour un peuple sans terre » (5).

En mai 1949, Israël est admis à l'ONU ; il contrôle alors environ 80 % de la Palestine. L'internationalistation de Jérusalem, voté par l'ONU, est rejetée par Israël. Dans le même temps la zone de Gaza est annexée par l'Égypte, la Cisjordanie annexée en avril 1950 par la Transjordanie pour former la Jordanie. La Palestine disparaît en tant qu'entité politique.

L'émergence du peuple palestinien

Le peuple palestinien, lui, le disparaît pas. Les Palestiniens restés en Israël sont victimes de mesures discriminatoires, sont spoliés et exploités, se voient appliquer des lois de défense britanniques. Les Juifs séphardes, non originaires d'Europe sont eux-mêmes victimes de mépris et de discrimination de la part des Juifs ashkenazes contrôlant les rouages de l'État.

L'État d'Israël pratique une politique expansionniste notamment par des attaques contre la Jordanie et contre l'Egypte. En octobre 1956 Israël attaque l'Égypte, occupe le Sinaï et la région de Gaza, mais doit en 1957 regagner la ligne d'armistice de 1949 après l'interposition de forces de l'ONU.

Dès 1948 la résistance palestinienne s'organise ; des manifestations ont lieu en 1951-1952 contre les expropriations ; en Israël, le mouvement El Ardh (= la Terre) demande égalité et justice sociale. En 1956 est créé le Mouvement de Libération de la Palestine (El Fath). En 1964, à la suite du détournement des eaux du Jourdain par Israël se réunit à Alexandrie la Conférence des Chefs d'États Arabes, au cours de laquelle est créée l'Organisation de Libération de la Palestine, financée par la Ligue Arabe, dirigée par Ahmed Choukeiry ; l'armée de libération de la Palestine est intégrée aux armées arabes ; le Conseil national Palestinien réuni pour la première fois depuis 1948 devient l'assemblée nationale provisoire ; en janvier 1965 entre en action Al Assifa, branche militaire d'El Fath, puis en juillet ceux du FLP (qui donnera naissance ensuite au FPLP et au FDPLP). Mais les commandos palestiniens sont contrôlés dans les pays arabes, traqués au Liban et en Jordanie (où les bureaux de l'OLP sont fermés en 1965).

Lors de la guerre des six jours en 1967 les Israéliens occupent l'ensemble de la Palestine, plus le plateau du Golan et le Sinaï. De nouveaux réfugiés fuient vers les pays arabes voisins, de nouvelles expulsions et destructions de village ont lieu. Les bases de l'OLP en Cisjordanie et à Gaza sont détruites, mais elle se réorganise. La défaite de 1967 donne à l'OLP de nouvelles raisons de se battre et les Palestiniens, sous la direction de Yasser Arafat (à partir de 1969), décident de défendre eux-mêmes leurs droits. Les actions de commando s'amplifient en Palestine. En mars 1968, ils remportent une victoire à Karamé, en Jordanie, sur les Israéliens équipés de blindés : elle a un énorme retentissement. Dans le même temps des actions de commando sont lancés à l'étranger (détournements d'avion, attentat contre les athlètes israéliens à Münich en 1972), mais elles sont abandonnées après 1973, hors d'Israël, alors que des responsables de l'OLP continuent à être assassinés par les services israéliens.

En 1969, El Fatah présente une déclaration exposant les grands principes d'un futur État palestinien « indépendant et démocratique », où pourraient vivre des citoyens de différentes origines et religions ; cela implique la disparition d'un État et d'une nationalité fondés sur une appartenance religieuse. La même année l'Assemblée générale de l'ONU reconnaît l'existence d'un « peuple palestinien ».

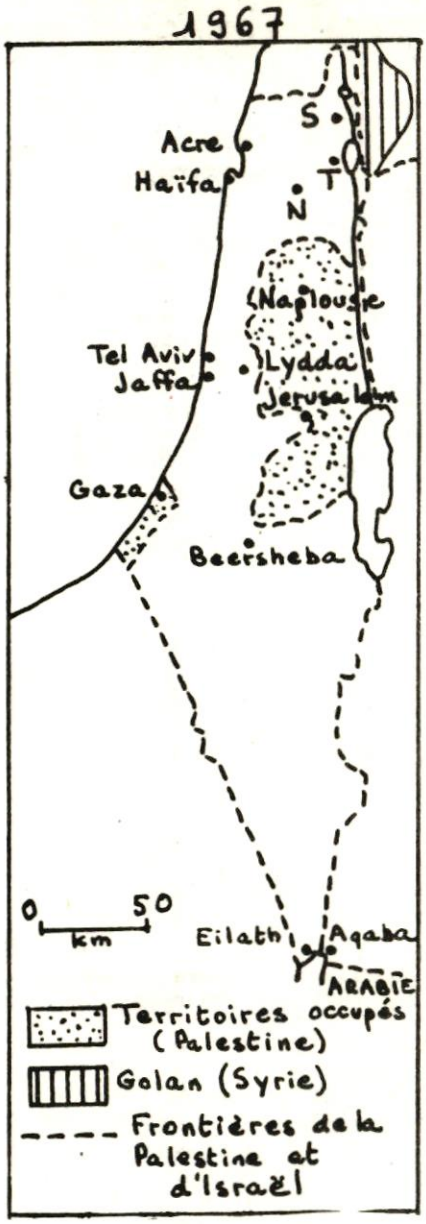
Après des affrontements entre Palestiniens et troupes libanaises en 1969, l'armée jordanienne lance en septembre 1970 (« Septembre noir ») une brutale et meurtrière attaque contre les Palestiniens ; de nouveaux affrontements ont lieu au printemps 1971. En 1972 le Conseil National Palestinien rejette l'idée d'un Royaume Arabe Unifié (fédération de la Jordanie et de la Cisjordanie) tout comme celle d'un gouvernement palestinien en exil.

En 1974, après la reconnaissance de l'OLP par l'URSS, le CNP de juin accepte l'idée de la création d'un État palestinien « sur toute partie du sol palestinien » ; la Jordanie reconnaît l'OLP comme le « représentant des Palestiniens hors de son territoire » ; en novembre l'ONU admet le droit des Palestiniens à l'indépendance et à l'autodétermination et donne à l'OLP le statut d'observateur. En novembre 1975 les USA mentionnent « les droits légitimes des Palestiniens » ; l'ONU condamne l'occupation israélienne. En juin 1977, la CCE reconnaît la « nécessité d'une patrie pour le peuple palestinien ». La cause de la Palestine avance donc au niveau international et en mai 1977 a même lieu à Prague une rencontre entre le PC israélien et l'OLP.

Mais les menaces contre les Palestiniens ne sont pas écartés. Les affrontements entre les Phalangistes libanais d'une part, les Palestiniens et la gauche libanaise d'autre part, s'amplifient après avril 1975 ; les Syriens prennent la relève en avril 1976 des Phalangistes qui prennent en août le camp palestinien de Tel el Zaatar. En mars 1978 ce sont les Israéliens qui interviennent au Sud-Liban, mais ils sont repoussés ; ils bombardent à nouveau le Liban en juillet 1981.

En 1980 le gouvernement Begin (responsable du massacre de Deir Yassin en 1948) annexe la vieille ville de Jérusalemn (prélude à l'annexion de la Cisjordanie) et fait de « Jérusalem unifiée » la « capitale éternelle » d'Israël. En décembre 1981 est décidée l'annexion du Golan.

En juin 1982 les Israéliens envahissent le Liban, assiègent Beyrouth avec des moyens modernes et meurtriers ; en août l'OLP évacue la ville sous la protection de l'ONU ; les Palestiniens et les Libanais ont seuls tenu à la puissante machine de guerre israélienne ; en septembre après leur entrée à Beyrouth, les Israéliens laissent les milices libanaises commettre les massacres de Sabra et Chatila. En 1983 c'est Tripoli que doivent quitter Yasser Arafat et ses combattants à la suite d'une attaque syrienne pour appuyer les dissidents de l'OLP. En 1985 les milices chiites d'Amal lancent contre les Palestiniens la « guerre des camps » ; si en juin les Israéliens évacuent le Liban, ils gardent cependant le contrôle de sa partie sud par le biais de l'armée du Liban-Sud.



L'État palestinien

Lors de la réunion du CNP à Alger en avril 1987, l'OLP est réunifiée. Le 9 décembre commence dans les Territoires occupés, l'Intifada (le Soulèvement) qui est plus qu'une révolte des pierres, et qui est en fait la révolte de tout un peuple prenant en charge sa propre organisation économique, sociale, culturelle et bien sûr aussi politique. Malgré une répression très brutale qui a fait plus de 800 morts jusqu'à aujourd'hui (parmi lesquels de nombreux jeunes et adolescents), les Israéliens n'ont pas réussi à briser la résistance du peuple palestinien.

Sur le plan diplomatique des changements importants interviennent. En juillet 1988 la Jordanie renonce aux liens « administratifs et juridiques » avec la Jordanie. Cela facilite la proclamation de l'État de Palestine par l'OLP en novembre à Alger ; l'OLP reconnaît les résolutions 181, 242 et 338 de l'ONU et réaffirme sa condamnation du terrorisme. En décembre 1988 les USA acceptent le dialogue avec l'OLP après que Yasser Arafat ait explicitement reconnu le droit d'Israël à l'existence (en mars 1989 a lieu une rencontre américano-palestinienne près de Tunis).

La question de négociations se pose à partir de 1989. En avril l'OLP rejette le plan Shamir prévoyant des élections dans les territoires occupés par Israël. En mai Yasser Arafat en visite à Paris proclame le caractère caduque de la Charte de l'OLP ; le conseil des ministres israéliens approuve le plan Shamir ; au durcissement de la répression israélienne, répond l'appel d'El Fath à intensifier l'Intifada. En septembre le président égyptien Moubarak présente à Yitzhak Rabin son plan de paix rejeté par Israël. En novembre le gouvernement israélien accepte avec des réserves le « plan Baker » (secrétaire d'État des USA) pour l'ouverture d'un dialogue israélo-palestinien sur l'organisation d'élections dans les territoires occupés.

Mais le gouvernement israélien refuse tout contact avec l'OLP, fait condamner les Israéliens rencontrant des membres de l'OLP et fait brutalement réprimer le 30 décembre la manifestation pour la paix rassemblant à Jérusalem Palestiniens, Israëliens et Européens.

En janvier 1990, débute l'immigration massive des Juifs soviétiques en Israël (renversant la balance migratoire jusqu'alors nettement déficitaire) utilisée par le gouvernement israélien pour accélérer l'implantation de colonies dans les territoires occupés. Après la démission de Sharon en février pour protester contre les projets de Shamir d'organiser des élections dans les territoires occupés. A la suite du désaccord entre le Likoud (droite) et les travaillistes sur le plan « Baker », le gouvernement d'union nationale éclate en mars. Après de longues tractations, vient d'être formé un nouveau gouvernement Shamir, fondé sur une alliance entre le Likoud et les extrémistes religieux, le gouvernement le plus à droite qu'ait jamais eu Israël. Il n'y a rien de bon à en attendre ; la répression va encore s'aggraver ; les plus extrémistes parmi les Israéliens parlent ouvertement de déporter les Palestiniens des territoires occupés, ce qui ne peut que provoquer une guerre aux conséquences incalculables.

L'opinion et le gouvernement des USA commencent à s'inquiéter, mais l'on comprend mal que les USA aient, au conseil de Sécurité de l'ONU, opposé leur veto à la demande de Yasser Arafat d'envoyer des forces de l'ONU dans les territoires occupés pour protéger les Palestiniens ; cette demande est justifiée par les dangers que fait redouter l'attitude de l'actuel gouvernement israélien. Le problème palestinien est un problème politique qui ne pourra être résolu que par des négociations. L'OLP est maintenant prête à des négociations, mais il ne faut pas trop attendre ; si la recherche d'une solution diplomatique par Yasser Arafat échoue, c'est les plus extrémistes qui risquent de l'emporter, comme en Israël où les forces de paix ne sont pas écoutées par le gouvernement.

L'OLP a reconnu le droit à l'existence d'Israël. Les Palestiniens ont droit aussi à un État, prévu d'ailleurs par le plan de partage de l'ONU de 1947. A terme, l'on peut envisager une confédération entre les deux États une fois revenue la paix. Puisse le Festival de Douarnenez contribuer, même modestement, à atteindre ce but.

Y.J.



Michel Khleifi (Palestinien)



Amos Gitai (Israélien)

Compléments

NDLR : On pourra lire une analyse différente de celle évoquée ci-dessus dans le livre d'Albert Memmi, « Juifs et Arabes » (Idées, 1974). Avec le million et demi de Palestiniens chassés de Palestine, il met en parallèle le million et demi d'Arabes qui ont dû fuir les pays arabes. Il note aussi que « l'ensemble des victimes des pogroms d'Europe n'excède probablement pas l'ensemble des petits pogroms successifs perpétrés dans les pays arabes ». A. Memmi insiste aussi sur le peu de secours des pays arabes aux réfugiés arabes de Palestine. Se définissant comme Juif et Arabe et Sioniste de gauche, Albert Memmi écrit : « Si l'on consent à considérer le sionisme comme un mouvement national, il faudrait lui accorder le respect et la légitimité dus à tous les mouvements de libération nationale (...) en le stigmatisant comme un fait colonial ou impérialiste, on le désigne au blâme et la vindicte universels ». Par ailleurs, A.M. reconnaît comme parfaitement légitime la revendication nationale des Palestiniens. Mais il ne faut pas oublier, dans le blocage actuel, les forces politiques arabes (y compris palestiniennes) qui espèrent toujours faire disparaître l'Etat d'Israël et les israéliens avec. L'extrémisme n'est, hélas, l'apanage de personne.

M.M.

Programme

Le peuple palestinien et le cinéma : Une trentaine de films historiques, contemporains, documentaires et de fiction réalisés par et sur le peuple palestinien. Une sélection de films qui propose d'apporter une réflexion de plus sur ce peuple au centre de l'actualité depuis 40 ans. Les cinéastes palestiniens. Les Palestiniens dans le cinéma israélien. Les Palestiniens dans le cinéma international.

Hommage au réalisateur palestinien, Michel Khleifi *(La Mémoire fertile – Maloul fête sa destruction – Noce en Galilée – Le Cantique des pierres).*

Hommage au réalisateur israélien, Amos Gitai *(La Maison – Le Journal de campagne – Esther – Berlin-Jérusalem).*

Hommage à la réalisatrice amérindienne Alanis Obomsawin : Abenaki d'origine, Alanis Obomsawin travaille, dans le cadre de l'Office national du film du Canada, à Montréal. Tous ses films sont des documentaires à fort contenu social : Mères de tant d'enfants, les Evénements de Restigouche, Richard Cardinal, Sans adresse.

Section panomara : Productions récentes des peuples invités à Douarnenez depuis 1978 (nouveaux films, liste provisoire) : *Sidewalk stories, Le Rendez-vous des quais, Venus Peter, Le Temps des gitans, My Left Foot...*

Sélection de films pour enfants et adolescents : Programmation et animation en collaboration avec la Caisse d'allocations familiales du Sud-Finistère et le Centre de loisirs municipal.

Compétition du cinéma des peuples minorisés d'Europe : Les productions de l'année des Basques, Catalans, Irlandais, Gallois, Flamands, Occitans...

Vitrine annuelle du cinéma et de l'audiovisuel de Bretagne : Compétition films et vidéos réalisés ou produits par des structures de production ou des réalisateurs indépendants établis en Bretagne.

Débats : L'histoire du peuple palestinien, la situation actuelle, cinéma et Palestine.

Rencontres : Avec des cinéastes, des témoins, des journalistes...

Expositions, animations musicales, librairie, décentralisation dans la région : (Programme sous réserve de modifications).

Pour tout renseignement, s'adresser à Erwan Moalic, BP 6, 29172 Douarnenez Cedex, tél. 98.92.97.23 ou 98.92.09.21.



Bonnes fêtes traditionnelles en Bretagne (1990)

JUILLET

1er, Guingamp (22), Gwel ar Bugale.

7-8, Pont-l'Abbé (29), fête des Brodeuses.

14, Locronan (29), fête des Collines bleues.

14, Pleumeur-Bodou (22), fête folklorique, château de Kerduel.

14, Quimperlé (29), festival folklorique des Trois Rivières.

11 au 15, Plozevet (29), festival international de Folklore.

15, Paimpol (22), fête des Terre-Neuvas.

9 au 15, Fouesnant (29), fête des Pommiers.

15, Muzillac (56), fête de Pen Mur.

16 au 22, Quimper (29), festival de Cornouaille.

AOÛT

3 au 12, Lorient (56), festival Interceltique.

4, Lorient (56), championnat national des Bagadou.

5, Pont-Aven (29), fête des Fleurs d'ajonc.

11, Riec-sur-Belon (29), ferme de Lijou-Trébellec, soirée folklorique de l'Aven.

11-12, Saint-Briac-sur-Mer (35), fête des Mouettes.

11 au 16, Vannes (56), Mouezieu ar Bed.

12, Beuzec-Cap-Sizun (29), fête des Bruyères.

12, Plougasnou (29), festival de la Mer.

12, Perros-Guirec (22), fête des Hortensias.

13, Tréboul (29), Son lumière et danses.

13 au 15, Plomodiern (29), Festival folklorique du Ménez-Hom.

13 au 19, Concarneau (29), fête des Filets bleus.

14 au 19, Guingamp (22), festival de la Danse bretonne et de la Saint Loup.

15, Audierne (29), fête d'Armor.

15, Port-Manech (29), fête de l'Aven.

15, Bannalec (29), festival folklorique des Genêts d'or.

24 au 26, La Baule (44), Journées culturelles bretonnes, Pardon de la Baule.

SEPTEMBRE

30, Gourin (56), Championnat régional des sonneurs en couples.

20e Festival interceltique de Lorient

3 au 12 août 1990

Principales manifestations

Vendredi 3 août : Concert symphonique (les compositeurs bretons du 20e siècle) ; cotriade au port de pêche ; musique au pub breton, fest-noz.

Samedi 4 août : Championnat national des bagadou ; concerts au Forum des Arts ; l'Emir de Langoëlan (création) ; nuit du folk d'Irlande ; la grande Nuit des cornemuses ; musique au pub écossais ; café-théâtre, fest-hoz.

Dimanche 5 août : Grande parade des Nations celtes ; festival des danses de Bretagne ; concerts au Forum des Arts ; triomphe des bagadou et des pipe-bands ; grande Nuit du 20e anniversaire ; trophée Macallan pour Gaïtas ; trophée Macallan pour Highland Bag-Pipes ; costumes en liberté, concerts au pub irlandais ; café-théâtre, fest-noz.

Lundi 6 août : Concerts au Forum des Arts ; concert de Uillean Pipe ; rock à l'Ouest ; jazz et bagad ; chœurs de Bretagne et du Pays de Galles ; jazz au pub, festival de cinéma ; café-théâtre, fest-noz ; podium des espoirs.

Mardi 7 août : Triomphe des Pipe Bands ; concert au Forum des Arts ; création symphonique avec les « Chieftains » ; quintette de clarinettes ; nuit du rock Galice-Asturies ; musique au pub interceltique-festival de cinéma ; café-théâtre, fest-noz ; podium des espoirs.

Mercredi 8 août : Journée signature des écrivains bretons ; concerts au Forum des Arts ; grande nuit de la mer (musique, chants, pyrotechnie) ; création musique contemporaine (Olivier Meston) ; musique au pub Galice/Asturies ; festival de cinéma, fest-noz ; podium des espoirs.

Jeudi 9 août : Concerts au Forum des Arts ; show Alan Stivell ; concert de musique ancienne ; nuit du folk d'écosse ; concert des Highland Bag-Pipes ; musique au pub interceltique ; festival de cinéma, fest-noz ; podium des espoirs.

Vendredi 10 août : Concerts au Forum des Arts ; « The Pilgrim » de Shaun Davey ; Zap en concert ; Myrdhin, harpe et flûte ; musique au pub interceltique ; festival de cinéma, café-théâtre, fest-noz ; podium des espoirs.

Samedi 11 août : Concerts au Forum des Arts ; trophée mondial de la harpe (éliminatoires) ; concours international de Pipe-Bands ; trophée des batteries ; nuit de la « Country Music » ; nuit du port de pêche, rock au pub.

Dimanche 12 août : Danses du monde celte, concert Forum des Arts ; trophée mondial de la harpe (finale) ; championnat des sonneurs en couple ; journée des chants traditionnels ; journée des sports celtes ; « The Mac Calmans » en concert ; nuit de la mer (n° 2) ; musique au pub breton, fest-noz.

Festival de Cornouaille

16 au 22 Juillet 1990

LUNDI 16 JUILLET :

20 h : Chants de marins, animations autour du lougre de mer, dégustation de produits de la mer.

20 h 30 : Rencontre des cornemuses d'Europe. 30 F.

21 h : Taverne, animations Siul A Rùn.

21 h 30 : Création Bretagne, Le combat des arbrisseaux, Den, Arche-Type, Mescal. 60 F

MARDI 17 JUILLET :

21 h 30 : Musique, chants et danses de Bretagne. Ensemble populaire breton Eostigad ar Stangala, le groupe Naoned, la chorale de Plomelin. Ensemble bombardes-cuivres, Bagad Kemper, Orchestre symphonique sous la direction d'Henri Gravrand, Kantrerien ar C'hoat. 60 F.

MERCREDI 18 JUILLET :

21 h 30 : Musique d'Irlande, Davy Spillane Group. 70 F.

21 h 30 : Musique et chants des Celtes, Chorale Mouez ar Mor. 30 F.

JEUDI 19 JUILLET :

21 h : Fest-noz avec le groupe Skolvan, Quéméner et Guillou, Kanerion er Bleù ; jeux bretons ; 30 F.

21 h : Place de la Résistance, Alan Stivell en concert. « Reflets ». 80 F.

VENDREDI 20 JUILLET :

19 h à 1 h : Vieux quartiers, Nocturne au vieux Quimper, Animations éclatées, 18 groupes (chant-musique), théâtre, diaporama, conteurs en français et en breton, marionnettes, artisans, expositions. Repas de campagne et des ports. 25 F.

SAMEDI 21 JUILLET :

21 h 30 : Mory Kante ; « Le Griot Rock ». 100 F.

DIMANCHE 22 JUILLET :

14 h 30 : Abadenn Veur (la grande assemblée), spectacle de danses, chants, musique et traditions, avec des groupes des fédérations : Bodadeg ar Sonerion, Kendalc'h, War'l leur. 50 F.

18 h 30 : Triomphe des sonneurs et animations des places.

21 h 30 : « Bretagne », rythmes et traditions, musique, chant, danse. 60 F.

22 h 30 : Fest-noz, allées de Locmaria, bd Kerguélen, gare. A la fin du spectacle, feu d'artifice.

7e salon du livre ésotérique, symbolique et celtique

Les 13, 14 et 15 juillet 1990

6.000 ouvrages présentés, une quarantaine d'exposants, deux niveaux d'exposition, cycle de conférences, signatures d'auteurs.

Association du Salon du livre ésotérique, symbolique et celtique, 8 rue de la Mairie, 29190 Brasparts, tél. 98.81.41.12 et 98.81.41.11.

3-4-5 AOÛT :

Trégor en fête

(organisation Ar Men)

C'est dans le cadre prestigieux du Tréguier historique, débarrassé pour l'occasion de toute circulation automobile, ouvert aux badauds, aux jongleurs, aux baladins, aux musiciens, que va se dérouler pendant trois jours une fête immense, bariolée, flamboyante elle aussi, avec des animations exceptionnelles.

Le grand rendez-vous des jeux et sports traditionnels

Le Trégor, c'est le fief de ces jeux de force très surprenants, souvent impressionnants, souvent pleins d'humour aussi : il faut avoir vu au moins une fois un concours de lever de perche *(sevel ar berchenn)* à l'occasion d'un hadpardon. On connaît aussi la pierre lourde *(ar maen pouez)*, le bâton à bouillie *(ar vazh yod)*, l'essieu de charrette *(an ahel kar)*, le tire à la corde *(chech fun)*, la course de relais avec charge de 50 kg *(bedadeg gant ur sam a gant lur)*, la gerbe *(ar voutellen)*. Sans parler des jeux de pardon comme la galoche et le palet, ou encore les boules.

Tout ceci avec le concours des meilleurs spécialistes venus de toute la Bretagne : des compétitions rigoureuses et authentiques, mais qui se déroulent dans la plus franche bonne humeur !

De la musique

Partout évidemment, dans les rues, aux terrasses des cafés, le soir aux veillées, on entendra les meilleurs chanteurs et musiciens du Trégor et de Bretagne ; et, sur trois grandes scènes, plusieurs groupes professionnels parmi les plus célèbres d'aujourd'hui.

Des musiques de tous les temps : musique ancienne et sacrée dans la cathédrale et le cloître, musique classique et acoustique sous les ombrages du jardin public...

Mille choses à voir, à boire et à manger

- Les vieux métiers : à tous les coins de rue ressurgiront les teilleurs de lin, les sabotiers, les vanniers, les scieurs de long, les poulieurs...
- Sur le port, la présence de beaux voiliers traditionnels, à quai ou au mouillage, et toutes sortes de jeux nautiques, courses de kayaks et de coracles.
- Un cinéma permanent, avec des films anciens et nouveaux sur le Trégor et sur les jeux traditionnels.
- Un extraordinaire « théâtre de rue », plein d'invention et d'imprévu...
- Enfin, bien sûr, un fastueux déploiement de la gastronomie locale, avec dégustation permanente de tous les produits régionaux, accompagnés d'un cidre de qualité.

Secrétariat de Trégor en fête : Corinne Laurent, 3 place de la République, 22220 Tréguier, tél. 96.92.31.03.

Meic Stevens, chanteur rockeur, répond à nos questions

P.B. : ***Quand avez-vous commencé à chanter ?***

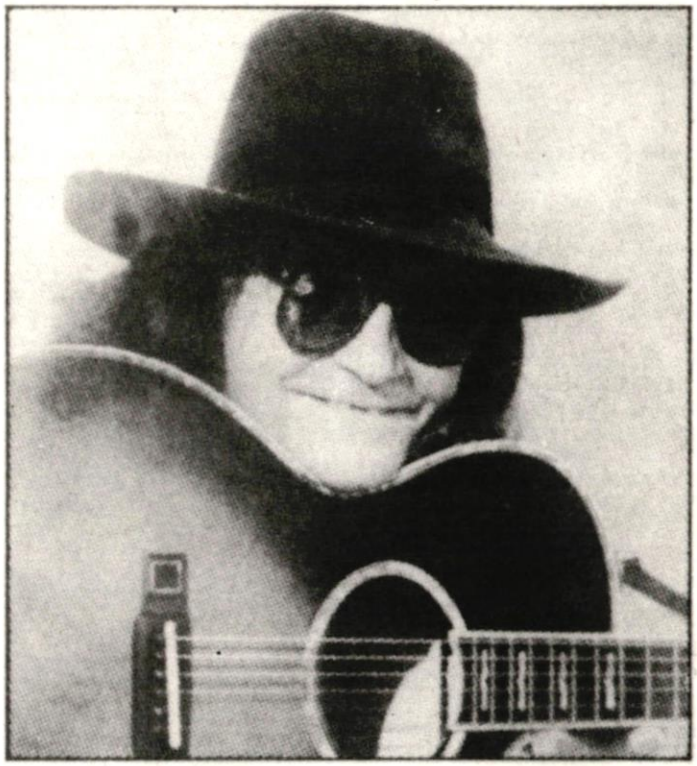
M.S. : Tout d'abord merci pour cette invitation à participer à votre magazine. C'est pour moi un honneur et un plaisir. J'ai commencé à chanter le blues et la musique folk en 1955. J'ai commencé à apprendre à jouer de la guitare en 1956.

P.B. : ***Dans l'album « Gôg », deux chansons ont pour titre, l'une « Douarnenez », l'autre « rue Saint-Michel ».***

M.S. : Vers 1975, il y a eu une renaissance de la musique celtique que nous avons tous vécue. Elle s'est poursuivie pendant plusieurs années et quand mon mariage avec Tessa Bulman s'est brisé, j'ai eu besoin de changer d'air et je suis venu en Bretagne. J'ai rencontré Gwendal quand il était lecteur de français à Cardiff et il a eu la gentillesse de me laisser séjourner à son domicile de la rue Saint-Michel à Rennes. Il donnait sur une vieille cour intérieure ; je pense que c'était un ancien grenier d'étable. Au dehors, l'un des très hauts murs de la cour était couvert de glycines, très anciennes, en dessous desquels les vagabonds locaux venaient dormir. Nous pouvions parfois les entendre dans la nuit, grognant et buvant du « pinard ». Tout autour de la vieille rue Saint-Michel, qui formait un triangle, il y avait les cafés, bars et restaurants, où l'on pouvait manger et boire à très bon marché, ce qui était épatant pour nous, qui étions assez fauchés. Il y avait là une atmosphère terrible. Souvent, nous allions « chez Minouche », un bar arabe de la rue de Saint-Malo, où nous pouvions jouer et chanter.

J'ai écrit presque tout mon troisième album « Gôg » sur la rue Saint-Michel. Alors que j'étais en Bretagne, j'ai rencontré un guitariste nommé Jakez Guyot, nous sommes devenus d'excellents amis et nous avons beaucoup joué dans les bars de Rennes et de Saint-Malo. Il jouait dans un groupe, les « Satanazet », avec Jacky et Patrick Molard. Un week-end, nous allâmes à Douarnenez pour la première fois, à l'occasion d'un championnat de biniou et d'un très grand fest noz, le premier que j'aie vu. C'était vraiment quelque chose d'entendre cette musique étrange et la file de gens dansant et sinuant, avec les « Triskell » dans la lumière des feux de joie. Ce n'est pas la première fois que Patrick gagnait le championnat et je n'oublierai jamais avoir été prendre un verre après la compétition et l'avoir retrouvé dans un bar, penché sur un jukebox hurlant de la musique de cornemuse écossaise. Nous étions tous les deux très heureux et peut-être un peu éméchés.

A mon réveil, le matin, je regardai par la fenêtre d'un appartement, avec vue sur le vieux port de Douarnenez. Il y avait beaucoup de gens qui dormaient çà et là. Aussi



allai-je faire une promenade autour du port de Douarnenez. Ce fut inoubliable. Puis nous eûmes un repas de moules, de langoustines. C'était pour moi la première fois aussi. Formidable !

P.B. : ***Que dire de l'album « Gwin a mwg a merched drwg » ?***

M.S. : « Gwin a mwg » a été le premier disque en gallois enregistré et mixé avec un système digital. Le son est très pur, parce qu'on évite un tas de bruits de fond. Il est sorti dix ans après « Rue Saint-Michel », qui reste une chanson très populaire, que j'aime beaucoup (je n'aime pas toutes mes chansons !). L'orchestre était de Londres. C'étaient des musiciens professionnels, des amis des années 60.

P.B. : ***Dans Lapis Lazula, une chanson est consacrée à Erwan Kervella, militant breton...***

M.S. : C'était aussi un ami, assistant de français à Cardiff en même temps que Gwendal Denez. Je chantais chaque semaine dans un club appelé « Barbarella's ». Les assistants bretons avaient l'habitude d'y aller pour rencontrer des galloisants(...). C'était un bon endroit pour s'amuser. Notre amitié s'est poursuivie jusqu'à sa mort tragique, un grand choc. Il était tellement modeste et sans façon. Nous l'aimions tous beaucoup. Nous avions beaucoup d'idées communes. Il croyait comme moi au pouvoir des Arcanes et de la force Dianique. Nous étions plus attachés à la nature que les gens modernes. Il croyait aussi à la nature unique des Celtes et de leur ancienne culture, particulièrement celle des Bretons. Comme moi, il était aussi socialiste. Il ne voyait pas les Celtes comme quelque chose du passé mais comme une entité qui a un rôle important à jouer dans le présent et l'avenir de l'humanité.

P.B. : ***Une de tes chansons est consacrée à Bobby Sands...***

M.S. : Ces hommes étaient des prisonniers politiques. Tout ce qu'ils voulaient étaient ce statut pour faire admettre par le gouvernement britannique qu'ils étaient en prison à cause de leurs convictions politiques, c'est-à-dire une Irlande totalement libre et l'union du Nord et du Sud. Ils voulaient aussi le droit de porter leurs propres vêtements, et que cela ne soit jamais oublié. Thatcher ne voulait pas admettre la réalité, comme d'habitude. Je pense qu'au moins six jeunes Irlandais se laissèrent mourir de faim, résultat de la nature dure et entêtée du pouvoir britannique, qui porte la responsabilité de leur mort. Le premier à mourir fut Bobby Sands, qui était député élu au parlement, bien qu'il n'ait jamais occupé son siège parce qu'il avait été enfermé à la prison de Long Keah. La dure épreuve de ces jeunes hommes fut jouée en public dans les médias comme les jeux romains du cirque. Ce fut un événement écœurant qui prouva que le gouvernement britannique n'est ni démocratique ni clément. J'ai admiré Bobby Sands, Francis Hughes et

les autres pour leur courage stupéfiant et leur engagement dans la cause de la liberté pour le peuple irlandais. Leur force et leur volonté furent vraiment énormes.

J'avais suivi cette affaire horrible dans la presse et à la radio. Le « Western mail » (ndlr : le OF local !) était la propriété, à l'époque, d'un vrai capitaliste pro-Thatcher, Lord Thompson. Quand Bobby Sands mourut, le directeur du journal, Duncan Gardner, un vrai conservateur nationaliste anglais, écrivit l'éditorial. Il appela Bobby Sands un meurtrier, en parlant comme d'un criminel psychopathe. J'étais triste, dégoûté, très en colère. Cette chanson me vint à l'esprit entre les lignes de l'article que je lisais. Elle est fondée sur les mots mêmes de l'article.

Plus tard, j'allais à la BBC enregistrer cinq chansons pour une émission. Le producteur, Eurof Williams, d'Alltwers, dans la vallée de Swansea, est un ami. Après que j'eus chanté la chanson, il y eut un long silence dans la salle de contrôle. Personne n'avait entendu ça avant. Puis la voix d'Eurof : « Je ne pense pas qu'ils me laisseront passer cette chanson, Meic ! ». Je lui répondis : Ils feraient bien de le faire, parce que tout cela a déjà été imprimé dans le « Western mail ».

Le samedi suivant, nous écoutions l'émission. Ils ont joué les quatre autres chansons mais pas celle sur Bobby Sands. Le programme était presque terminé quand elle passa. Ils n'ont pas dit un mot, seulement la chanson. Je me sentis fier car personne n'avait dit quelque chose comme ça et c'était la vérité. C'était seulement trois jours après la mort de Bobby Sands.

P.B. : ***Tu t'es produit à Gouel ar Brezhoneg ?***

M.S. : C'était formidable qu'on me demande de jouer là, et je n'avais pas chanté en Bretagne depuis plusieurs années. Nous ne nous attendions pas à avoir la place principale de la soirée. Ce fut une surprise et nous étions très nerveux. Mon orchestre était nouveau et pas très expérimenté, bien que les musiciens fussent très compétents. J'aime bien jouer avec des amis, l'ambiance est meilleure et là, tous les musiciens étaient des amis. L'accordéoniste était mon amie, la mère de nos enfants. Nous étions tous très enthousiastes et heureux d'être là. Le public était extra. Après nous, ce fut une très bonne soirée.

P.B. : ***En tant que militant gallois, as-tu eu l'occasion de manifester ton engagement dans des conflits sociaux ?***

M.S. : J'ai été très engagé politiquement pendant mon adolescence à 14-15 ans, j'étais le secrétaire des jeunesses socialistes locales. Je ne suis pas engagé politiquement maintenant, seulement en conversation, je fais quelques concerts pour la société pour la langue galloise.

Les travailleurs ont toujours eu une mauvaise situation, un mauvais salaire, des horaires longs, de mauvaises conditions de logement. Comparativement, aujourd'hui, ça va. Nous avons l'électricité, l'eau dans la maison, l'égout, ce que je n'avais pas quand j'étais enfant.

Je ne pense pas que la situation des travailleurs ait beaucoup progressé. C'est l'intérêt des riches de maintenir un grand fossé entre eux et les moins pourvus. Ils veulent contrôler le pays et la richesse et ainsi les masses. Ce serait plus sensé si la majorité avait plus son mot à dire dans le gouvernement. Cela pourrait être le cas sur le papier, mais ce n'est pas vrai en pratique.

P.B. : ***Et tes rencontres avec Bob Dylan ?***

M.S. : J'ai dû le rencontrer pour la première fois en 1963-64, dans un folk-club à Londres. Il était avant Jack Elliot et un autre gars qui pouvait être Phil Ochs. Ils étaient assez éméchés et ils furent mis à la porte pour avoir fait trop de bruit pendant que des chanteurs se produisaient. Quelques folk-clubs étaient très stricts sur ce point à l'époque ; il y avait un renouveau de la musique traditionnelle. Iwan Mc Coll avait une très grande influence, il y avait beaucoup de chansons sans accompagnement.

J'ai rencontré à nouveau Dylan dans une réception pour la presse de la CBS, à l'hôtel Savoy, à Londres, mais c'était difficile d'avoir une bonne conversation avec tous les reporters et photographes(...).

Quelques années plus tard, j'apparaissais dans le même spectacle que lui au premier festival de l'île de Wight, énorme et mal organisé. Dylan avait son propre orchestre avec Robbie Robertson, Gareth Hudson, Richard Manuel, Levon Heln. La sonorisation n'était pas bonne, pas plus que la direction de scène. Ils avaient aussi un problème de sécurité. Les meilleurs étaient Tom Paxton et Ritchie Havers(...). La dernière fois que j'ai vu Bob, c'était il y a deux ans, près de Swansea. Il est arrivé dans une énorme limousine noire avec deux filles très sexy dans le genre d'Hollywood. Il jouait un rôle dans un film tourné ici, au Pays de Galles, à l'aéroport de Cardiff. Au début, il ne voulait pas parler beaucoup. Nous nous sommes assis à l'extérieur et nous avons parlé du Pays de Galles. Il ne savait pas vraiment où il se trouvait, aussi lui dessinais-je le canal de Bristol. Il avait l'air intéressé par la géographie.

P.B. : ***Quels sont tes rapports avec la Bretagne ?***

M.S. : La Bretagne a les mêmes problèmes que le Pays de Galles, une péninsule habitée par les descendants des anciens Bretons, maintenant dépendant largement du tourisme pour renforcer son économie traditionnelle, fondée sur l'agriculture et la pêche. Vous avez un problème semblable de résidences secondaires : les Français qui achètent les terres et les maisons et qui ne sont pas intéressés par les gens du coin et leur culture.

J'ai beaucoup de bons amis en Bretagne, toutes sortes de gens, ouvriers, enseignants, agriculteurs, pêcheurs, médecins, fabricants de lambic ! Je m'y sens tout à fait chez moi. Nous avons même prévu de venir vivre ici, je ne sais pas pour combien de temps, mais j'amènerai ma famille. Je cherche en ce moment un logement à louer. J'ai à produire quelques peintures. C'est mon œuvre originale que j'ai négligée depuis trop longtemps à cause de la musique. Je ne me plains pas mais je deviens plus âgé maintenant (47 ans) et il est temps que je peigne un peu. Je souhaite aussi écrire un livre.

Quelques endroits en Bretagne me rappellent Penfro, où j'ai ma maison, à l'ouest du Pays de Galles.

P.B. : ***Comment voyez-vous les relations à venir entre Bretagne et Pays de Galles ?***

M.S. : Il me semble que vous avez les mêmes problèmes que les Gallois pour affirmer votre identité culturelle(...). Je suis plus optimiste que beaucoup et, comme je l'ai dit, je pense que le peuple celtique a un rôle plus important à jouer à l'avenir que l'on pourrait le penser. Nous habitons des zones stratégiquement très importantes, du fait de leur situation géographique et nous subissons des temps difficiles de la part de la France et de l'Angleterre, principalement du fait de leur égoisme et de leur égomanie nationale. Ils ne semblent pas nous prendre très au sérieux et ils se bornent à essayer de nous assimiler complètement. Je ne pense pas que cela se produira maintenant. Notre culture et notre histoire sont trop fortes. Je pense que les Français et les Anglais ne s'intéressent pas à notre culture et à ce que nous pouvons offrir de vraiment précieux, mais seulement à notre terre, à l'argent qu'ils peuvent retirer des impôts, etc.

Nous avons besoin d'un plus grand degré d'autonomie, comme l'Irlande, plus de contrôle de nos terres et de notre richesse. Les relations entre Galles et Bretagne pourraient être plus étroites, nous pourrions mieux traiter nos problèmes s'il y avait plus d'unité dans la frange celtique. Nous sommes tous dans la CEE, aussi avons-nous les mêmes problèmes économiques. Pour l'instant, nous avons surtout des échanges culturels. Il serait bon que les organisations paysannes et ouvrières puissent discuter leurs problèmes mutuels. Mais ce n'est pas vraiment mon domaine.

P.B. : ***Vos projets ?***

M.S. : J'essaie d'écrire les paroles et la musique d'un nouvel album et je vais écrire pour deux autres chanteurs, l'un au Pays de Galles, l'autre en France, Hubert-Félix Thiefaine. Ce sera un disque en anglais. Et puis, il y a la peinture. J'aimerais présenter une exposition en Bretagne et au Pays de Galles en 1992. Je pense aussi écrire un livre, sans doute une autobiographie. Kenavo !

A VENDRE

Cède à prix intéressant le fonds d'un restaurant-crêperie de bon standing, à 20 km de Barcelone. Écrire « Ti Breizh », Calle Union 45, 08330 Premia de Mar (Espagne).

La voix du clan Glenmor

par André-Georges HAMON, 225 p., 125 F, éd. UBACS
35 rue Carnot - 35010 Rennes Cedex - BP 741



Hommage à Glenmor (Y. Coriou)

On a peine à croire que la voix de Glenmor puisse se taire. Bien que de quinze ans son aîné, Léo Ferré ne continue-t-il pas de se produire ? Souhaitons que les adieux du barde à la scène, qu'il fit lors de la dernière « Gouel ar Brezhoneg » à Carhaix, soient du même ordre que ceux des sportifs comme Pelé, qui prolongea les siens une bonne dizaine d'années !

Adieux ou pas, l'hommage qu'A.-G. Hamon livre à son ami vient à point nommé pour nous faire (re) découvrir celui sans qui nous ne serions rien, ou sans doute bien moins que ce que nous sommes aujourd'hui. A Glenmor revient, en effet, le premier le mérite d'avoir clamé haut et fort, en paroles et en musique, que l'identité bretonne refusait de se voir plus longtemps bâillonnée par un pouvoir plus cynique encore il y a trente ans que de nos jours.

La démarche d'A.-G. Hamon, qui défend depuis longtemps avec ferveur et générosité la création musicale bretonne dans les colonnes d'**Armor-Magazine** comme dans les livres qu'il lui a consacrés (1), est originale en ce sens que son ouvrage, s'il suit chronologiquement la vie de Glenmor de 1931 à nos jours, alterne quantité de témoignages de ceux qui l'ont côtoyé avec des extraits de chansons, d'interviews, de revues ou de livres consacrés au barde de Glomel. L'auteur assure les transitions au moyen de « pauses » qui décrivent un éclairage scénique, différent selon les moments du livre, conçu ainsi comme un spectacle où les participants s'avancent sur scène les uns après les autres.

L'objectif d'A.-G. Hamon est donc de cerner « la voix du clan Glenmor » de ce groupe d'amis liés par un amour commun de la Bretagne et une volonté farouche de défendre son intégrité culturelle. Quiconque s'éloigne de cet esprit « classique » est fustigé, tels ces pauvres « amicalistes » pris pour cible dans un texte de Glenmor (p. 81), tandis que sa « démarche libertaire (...) ouvre une dynamique en direction des droits fondamentaux des peuples » (p. 65).

Les témoignages abondent, disais-je. Interviennent entre autres Stivell, Ronan et Jorda Caerleon, Alain Le Nout, Gwenchlan Le Scouezec, Xavier rall, Alain Guel, P.-J. Hélias, Maripol, Yvon Étienne... ponctuant le déroulement d'une existence dont les étapes les plus importantes sont retracées : petit séminaire à Quintin, crise de conscience religieuse, émigration parisienne dans le cercle des émigrés de l'après-guerre, début à la Mutualité ! Rencontre avec Katell, passage chez Barclay, triomphe à l'Olympia, défense des prisonniers du FLB... De temps à autre, une pause fait le point sur la production musicale et littéraire de « Milig ».

Si sympathique que soit la démarche d'A.-G. Hamon, le fruit de son travail appelle quelques réserves. Tout d'abord, l'« auteur » de ce livre ne semble pas avoir écrit grand-chose, tant il s'efface derrière les témoignages des membres du « clan », qu'il a recueillis ou sollicités. Or, ces témoignages sont souvent prolixes et auraient gagné à être abrégés, d'autant plus qu'ils ne sont guère constitués que d'éloges, de remerciements, de bourrades amicales à l'attention de l'intéressé. Le dithyrambe, à la longue, lasse... « Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur », disait l'ami Marchais (l'autre, le Beau !) et le fait que nos charmants confrères du **Figaro** aient repris à leur compte cet aphorisme ne doit pas nous en faire oublier la justesse.

Peut-être aurait-on aimé plus de réticences, de temps à autre, car nul n'est parfait. Or, A.-G. Hamon ne s'autorise que de furtives allusions à ce qui pourrait être considéré comme discutable, dans l'existence de Glenmor. L'album « Le Paria », consacré à Corbière, est jugé faible sans qu'on sache pourquoi (p. 105). On rappelle le juste courroux de Morvan Lebesque après que Glenmor eût médit de Cocteau et Marais (p. 145). Stivell avoue (p. 88) qu'« hormis l'amour de la Bretagne et le chanter, tout nous oppose et c'est très bien ». On aurait aimé que cela fût creusé, pour permettre de cerner le credo politique de Glenmor qui, après tout, repose sur un nationalisme certes viscéral mais aussi bien sommaire, comme en témoigne la curieuse aventure qui le fit se situer en quatrième position d'une liste « Régions-Europe » menée par Jean-Edern Hallier, dont la profession de foi était, si je m'en souviens bien, aussi lyrique que confuse, lors des élections européennes de 1979.

On aurait aimé aussi en savoir plus sur la crise de conscience qui a éloigné le chanteur de la carrière ecclésiastique et en a fait, ensuite, un « bouffeur de curés », sans que cela entame sa foi. Pourquoi Glenmor a-t-il « pris une claque chez Barclay » (p. 70) ? Cela reste allusif et le lecteur reste sur sa faim. On aurait pu mettre l'accent sur la conception un peu étriquée, parfois, qu'il semble avoir de la bretonnité : Tristan Corbière « n'avait de breton que le seul fait d'être né à Coat Congar, en Ploujean et d'avoir tout de même tant aimé ce pays » (p. 103). C'est oublier **Paysage Mauvais** et la **Rhapsode foraine**... sans compter qu'on voit mal le rapport qu'entretient le lieu d'une naissance et le combat pour une idendité ! Makoto Noguti est bien plus breton que maint breton de souche oublieux de sa culture... Pourquoi qualifier de « bêtise » l'acte qui a eu pour conséquence de faire connaître à Glenmor les geôles gaulliennes pendant trois semaines, si ce séjour sanctionnait le refus de reconnaître « la légitimité du tribunal ? ».

On aurait pu voir à l'œuvre les adversaires du poète. Seules sont citées Mme Lizée et M.C. Brière (p. 69), qui censurèrent Glenmor sur FR3. Quel est « cet hebdomadaire » qui juge Glenmor « plus français que Brel » (p. 73) ?. Évidemment, c'est la loi du genre, et l'on ne peut ôter à ce patchwork de citations, reliées plus ou moins heureusement par A.-G. Hamon (qui s'est, pour l'occasion, livré à un impressionnant travail de collectage et d'archivage !), l'enthousiasme, la passion et la connivence qu'entretiennent pour Glenmor les gens ici sollicités. Les témoignages les plus intéressants sont ceux qui apportent quelque chose à la connaissance de l'œuvre, tels celui de Yannick Pelletier qui se livre à une étude savante des rimes, mètres et césures des chansons (p. 185 sq) ; celui de Yann Brékilien qui se livre à un fin commentaire littéraire (p. 191) et avoue sincèrement que « les propos triviaux » (p. 192) de Glenmor le choquent parfois ; celui de Per Denez qui affiche son regret que l'auteur de **La Septième Mort** n'ait pas donné « plus au breton » (p. 138). La préface d'E. Hervé étonne : il ne semble pas que le maire de Rennes embrasse le même chemin que celui de Glenmor, ni n'obéisse beaucoup à ses objurgations quant à la levée des boulets qu'enchaîne encore notre culture... →

Alexis Gloaguen : **Traques passagères**

95 p., éd. Calligrammes, QUIMPER

Poète et philosophe, Alexis Gloaguen nous livre dans ces **Traques Passagères** les « contemplations actives » d'un voyageur qui n'hésite pas à fouler des sols isolés et ingrats, comme ceux des Galles Noires supportant encore les cicatrices de la révolution industrielle, pour en tirer matière à écriture et à pensée. L'auteur porte une attention extrême à l'instant et à ce que son regard lui offre, paysage ou insecte, du grandiose à l'infinitésimal. Cette vigilance débouche naturellement sur la célébration du lieu par le rythme et, surtout, les métaphores, d'une richesse et d'une variété extrêmes : « La terre, lueur pourpre, se stabilise en liqueur de nuit (...). La lune est prise dans un estuaire de nuages » (p. 72). Ces textes sont aussi ceux d'un amoureux des insectes, – notamment des libellules, dont l'écrivain décrit les mœurs et l'aspect avec la minutie d'un entomologiste, souvent au grand dam du lecteur, impitoyablement renvoyé au dictionnaire par une abondance de mots scientifiques : « Voir la danse de l'aeschne bleue au-dessus d'un étang forestier peut donner l'approximation rapide de l'éternité » (p. 71).

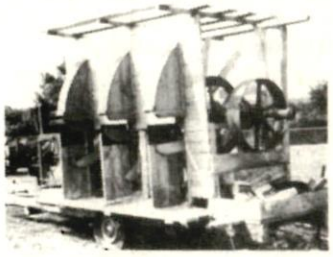
Les insectes sont bien plus chantés que l'homme, qui passe aveugle et transitoire dans un domaine qu'il a jadis souillé et dont les mystères lui échappent (cf. p. 84). L'attention aux êtres et aux choses ne débouche pas que sur l'image, elle s'ouvre à une dimension métaphysique : « Nous pouvons rire des éphémères et paternaliser à leur égard, mais il y aura des éphémères après nous » (p. 22).

Ces **Traques Passagères** sont-elles vraiment, comme l'écrit l'auteur, des « tentatives pour écrire le roman d'un lieu ? ». Le mot « roman » est discutable, vu l'absence totale de trame narrative. Il s'agit plutôt de proses poétiques au sens le plus fort de l'expression. « Habiter un lieu, c'est le laisser nous apprendre à voir et nous mener à un art de vie » (p. 42), confie Alexis Gloaguen ; on se plaît aussi à habiter son livre et à en sortir enrichi, nimbé de quiétude et d'interrogation quant aux secrets d'une nature révélée : « La nuit résoudra les simulacres que le soleil à son déclin se plaît à susciter » (p. 26).

Pascal Rannou

Teilleurs de lin du Trégor

Daniel Giraudon et Jean-Yves Andrieux ont signé le n° 18 de la revue Skol Vreizh, consacré aux teilleurs de lin du Trégor, de 1850 à 1950. Rappelons que chaque numéro de la revue (55 F) est un véritable livre de 80 à 100 pages grand format, traitant d'un thème particulier.



Jean-Yves Andrieux, spécialisé dans l'histoire économique évoque d'abord la ruine des manufactures des toiles « Bretagnes », avec la crise du XIX[e] siècle et ses causes, et ensuite la tentative de redémarrage après 1850, les techniques nouvelles. Puis on passe à l'ethnologie, l'enquête auprès des témoins et acteurs du teillage du lin : culture et préparation du lin, la recherche de la tradition orale, les différentes étapes, de la culture à la filature. On suit l'évolution de l'activité : 6.300 cultivateurs, 102 teillages et 2.100 ouvriers vers 1950. 69 moulins seulement en 1953. La vie quotidienne des anciens teilleurs est évoquée, de nombreux dictons en breton (traduits et expliqués en français) et les témoignages précis nous font partager, ou au moins saisir par le menu ce qui faisait la condition des teilleurs, des ouvriers, des familles, à une époque révolue mais pourtant proche. Lorsque le teillage a disparu, bien des producteurs se sont reconvertis dans l'élevage de volailles puis l'élevage porcin...

A noter la grande qualité des photographies, nombreuses, dues à Ifig Troadec ou à d'autres, des schémas, des documents historiques, des cartes (à l'exception de celle de la p. 58, empruntée au musée de Saint-Brieuc et peu lisible). Des photos actuelles montrent comme le lin, activité révolue, est encore bien présent dans l'architecture, dans les paysages, dans les objets dont le Trégor est encore riche. De la belle ouvrage...

→ Les admirateurs de Glenmor et ceux qui le connaissent moins apprécieront l'énergie positive qui se dégage de cet ouvrage et se laisseront griser par les nombreux échos de sa voix familière ; la voix d'un Saint John Perse qui serait populaire et que l'on pourrait lire sans le recours des dictionnaires ; la voix d'un monument essentiel à la découverte de nous-mêmes.

Pascal Rannou

(1) cf ainsi **Maripol**, la voix d'une femme celte (Kelenn, 1981) ; **Chantres de toutes les Bretagnes** (Picollec, 1982)...

LES ÉCHOS DU VALLON SOURD

de Louis Conq

(280 p., Brud Nevez éd., 40 rue de la République, 29200 Brest).

Brud Nevez ne publie d'habitude que des textes en breton. Or cette revue, bien connue des bretonnants, a commencé dans un souci louable d'élargir son audience, à présenter récemment des textes en français. Félicitons-la pour cette initiative à l'occasion de la sortie des *Échos du vallon sourd*, version française.

Dans cet ouvrage, Louis Conq relate l'histoire de sa famille, paysans de Tréouergat, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Encore un livre de souvenirs, serions-nous tentés d'écrire... En effet, la littérature bretonne semble se complaire dans ce type de livres et pour un *Brestiz o Vreskenn* (polard de Yann Gerven), combien de *Va Zammig Buhez* ou de *Pinvidigezh ar Paour !* (1).

Toutefois, si le projet n'était pas nouveau, le lecteur pouvait s'attendre au moins à ce que l'auteur fît preuve d'originalité. Disons-le tout de suite, la déception est à la mesure de notre attente.

Certes l'histoire n'est pas totalement inintéressante et certains passages – trop brefs – arrivent à nous tirer de notre léthargie. Ainsi, nous sourions un peu lorsque Louis Conq raconte une soûlerie mémorable de Saïk, le « pauvre gars » ou les peurs que chacun éprouve face au « Gars du Sabbat » ; de même sommes- nous attendris en écoutant le triste sort de Soaz obligée de quémander son pain pour elle et ses enfants ; on pourra être intéressé par le récit de l'entrée au séminaire de Louis Conq...

Mais tout cela, convenons-en, ne réussit pas à nous passionner. Peut-on d'ailleurs se raconter sans être impudique ou subversif ? Nous ne le pensons pas. Or Louis Conq raconte sa vie comme on feuillette un album de famille avec une larme rivée au coin de l'œil. Tout était bien dans le monde d'autrefois : « quelle bonne journée » (p. 26), « une fort belle fête » (p. 67), « ah ! qu'elles furent belles et bonnes ces journées pour ces gars » (p. 86), « de bien belles idées » (p. 95), « la belle église de Tréouergat » (p. 118)... Même les situations les plus scandaleuses ne parviennent pas à mettre en colère Louis Conq. Qu'il soit obligé de parler le français à l'école, par exemple, ne le surprend pas outre mesure ; tout juste est-il inquiet : « Il me faudrait maintenant tout recommencer et l'apprendre en français ; comme vous le pensez, j'étais fort inquiet... ». La guerre contre l'occupant allemand ne suscite pas plus d'émotion !

Le style lui-même est insipide. L'écriture manque de rythme, les anecdotes s'enchaînent sans grande cohérence, introduites toujours sur le même mode. Que de fois trouvons-nous « un jour » ? ! (p. 26, 27, 28... !)». Ou encore les invitations comme « accompagnons-le », « rapprochons-nous », « rejoignons-le »... Tout est frappé du sceau de la banalité : « Noël revint, avec un beau manteau de neige »...

Notre propos est sans doute sévère car nous croyons Louis Conq honnête lorsqu'il écrit ce livre. Mais la revue Brud Nevez pense-t-elle donner une juste vision de la culture bretonne avec de tels ouvrages et ne craint-elle pas, au contraire, de l'enfermer un peu plus dans son ghetto ?

Yannick Lemarie

(1) Autobiographies de Jarl Priel et Goulven Jacq (A Liamm ed.).

SELAOUIT



Sans doute vous rappelez-vous de François Béranger, une figure haute en couleurs de la chanson française des années 70. Une voix, surtout, qui accrochait et des textes qui ne laissaient certes pas indifférent : réécoutez, si vous le pouvez, « Mamadou m'a dit »... Y a pas à dire, c'est de la chanson d'aujourd'hui...

Silencieux, bien malgré lui, depuis une bonne dizaine d'années, François Béranger s'en explique et règle quelques comptes, dans le numéro du mois de mars de Paroles et Musique.

« Je n'ai jamais fait aussi peu de radio, et je ne suis jamais passé aussi peu à la télévision que sous le premier mandat des socialistes », affirme-t-il. Et il continue : *On a vu ces types chausser les mêmes pompes que ceux d'avant, monter dans les mêmes bagnoles, avec les sirènes et les gyrophares, mettre les mêmes cravates et utiliser la même terminologie (...) Ils auraient pu créer une chaîne de télé entièrement nouvelle sur le plan culturel. Or, non seulement ils ont gardé les chaînes sous leur ancienne forme, mais ils ont conforté les anciens décideurs dans leur pouvoir »...*

Si je cite ses propos aussi longuement, c'est d'abord parce que j'aime bien François Béranger. C'est surtout que bon nombre de musiciens, de chanteurs, de groupes bretons, pourraient les reprendre à leur compte sans en changer un seul mot.

C'est à ces artistes « laissés pour compte » que Selaouit tente, chaque mois, de rendre la parole qu'on leur refuse sur d'autres médias. Ce mois-ci justement, les hasards des sorties font que nous vous présentons un large panorama de ce Paysage Musical Breton (PMB), à la fois si riche, si vivant et si méprisé.

KOUNNAR DU, « Men In Anger » (production Skoazell Vreizh).

Kounnar du : colère noire ! Ce n'est pas le nom d'un nouveau groupe breton, c'est le titre d'une cassette récemment éditée et vendue au profit de Skoazell Vreizh (1), l'association qui vient en aide aux militants bretons embastillés ou poursuivis pour divers motifs, et à leurs familles.

Un titre qui n'est certes pas usurpé : c'est bien, pour l'essentiel, une chanson bretonne de combat que nous propose cet enregistrement. Une quinzaine d'artistes bretons ont accepté d'y participer et cela nous permet d'y retrouver quelques grandes pointures : Dan ar Bras, avec un titre emprunté à U 2 (You Tou...), « I still haven't found what i'm looking for », Gilles Servat avec sa magnifique chanson en breton extraite de son dernier compact « Ar Plac'h he choef raden », Yvon Etienne, avec son tube « Liberta », Rêves de Gosse, avec « Mandela », E.V., Mona Bodenneg...



Kounnar Du nous permet aussi de réentendre, avec beaucoup de plaisir la voix de Youenn Gwernig et celle d'une de ses filles, Annaig Baillard-Gwernig, avec la chanson qui donne son (sous)-titre à la cassette, « Men In Anger ».

Elle nous permet, enfin, quelques heureuses découvertes ou redécouvertes : Kreiz T. et son hymne efficace à Stourm ar Brezhoneg (« SAB »), Pemfleps, dont je vous reparlerai certainement, Véfa Gwenegan, Mona Jaouen, trop peu souvent enregistrée, Bernez Tanguy...

Chanson de combat oblige, le son est souvent rock. Un rock qui fait – on l'a souvent dit et écrit – excellent ménage avec la langue bretonne, omniprésente, evel just, sur cet enregistrement.

A signaler la jaquette-choc signée Alain Le Quernec, célèbre affichiste quimpérois. Cette cassette – qui se veut en même temps un hommage à Per Roy, fondateur de Skoazell Vreizh – peut être commandée à Michel Herjean, Skol ar Rusked, 22300 Lannuon (70 F + 10 F de port).

« BARZAZ BREIZ, C'hoaz hag adarre » (Co-production FR3-Le Lagon Bleu, distribution Keltia Musique).

Rêves de Gosse, Youenn Gwernig, Gilles Servat, E.V., Dan ar Bras... En dépit des apparences, ce n'est pas « on prend les mêmes et on recommence ». Ici, la démarche est toute autre : « Barzaz Breiz, c'hoazh hag adarre » s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 150e anniversaire de la publication de Barzaz Breiz, dont je vous ai déjà entretenu à deux ou trois reprises. Le compact-disque reprend les créations musicales extraites de la bande son du film « Barzaz Breiz, encore et toujours », produit par FR3 et réalisé par Dick Sanders.

Qui dit Barzaz Breiz, dit bien sûr Donatien Laurent. Celui qui sait tout sur le vicomte de la Villemarqué, sa vie, son œuvre, signe la présentation de l'enregistrement et c'est ainsi que l'on apprend, par exemple, que le Barzaz Breiz vient d'être traduit et réédité... en espagnol...

« Barzaz Breiz, c'hoazh hag adarre », c'est en quelque sorte l'œuvre de la Villemarqué revisitée par des créateurs et des interprètes contemporains. Outre ceux cités plus haut, on y trouve également Yann Fanch Kemener a capella, Andréa Ar Gouilh, accompagnée par l'un des frères Queffeleant à la harpe celtique, la Chorale du Bout du Monde, dirigée par René Abjean et Roland Becker, qui reprend le thème d'« Ar C'hakouz » dans un style bien personnel.



FÊTE DU CHANT DE MARIN, PAIMPOL 89 (Le Chasse Marée SCM 015).

Il y a un an tout juste, une jeune association paimpolaise, l'ADEPAR, prenait un pari fou : organiser dans la capitale du Goëlo un festival du chant de marin, première manifestation du genre en Hexagonie. Aidée par la Fédération régionale pour la culture maritime (FRCM), et la SCOP du Chasse Marée, l'association a tenu son pari. Et au-delà de ses espérances puisque ce sont près de 60.000 spectateurs qui se sont intéressés à ce qui constitue une part importante de notre patrimoine. Je veux parler de la chanson de marin. Et c'est vrai que pendant trois jours, « une ambiance extraordinaire » a régné autour du vieux bassin de Paimpol.

Aujourd'hui, c'est la cassette des musiques de la fête qui paraît, une cassette longue durée qui permet de se replonger dans l'ambiance, avec quelques-uns des 30 groupes participants.

En tout 62 minutes de bonheur pour tous les accros du chant de marin, pour leur permettre d'attendre tranquillement l'été 91 (prochaine édition du Festival à Paimpol), et l'immense rassemblement de vieux gréements prévu à Brest en 1992.

BONNES VACANCES!



DU 3
AU 12
AOUT



FESTIVAL INTERCELTIQUE

Lorient





TRÉGOR EN FÊTE

REVUE ArMen

TRÉGUIER 3 4 5 AOÛT 90